

# **POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT MONDIAL : VERS L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ET LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES PAR LE BIAIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau  
chargé du programme de développement pour  
l'après-2015

UN NOUVEAU PARTENARIAT MONDIAL :  
VERS L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ET LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES PAR LE BIAIS DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Copyright © 2013 Nations Unies

Tous droits réservés

Adresser toute demande de reproduction, y compris pour les droits subsidiaires à :

United Nations Publications, 300 E 42nd Street, New York, NY 10017

email: [publications@un.org](mailto:publications@un.org)

web: [un.org/publications](http://un.org/publications)

**Avertissement :** Les membres du Groupe ne sont pas nécessairement d'accord avec chacun des points et détails du rapport, mais ils l'avalisent tous.

---

Production :  bocoup

## LETTRE DES COPRÉSIDENTS DU GROUPE DE PERSONNALITÉS DE HAUT NIVEAU CHARGÉ D'Étudier LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

30 mai 2013

à l'attention du Secrétaire général

En juillet 2012, vous nous avez chargés de co-présider un Groupe de vingt-sept personnes afin de vous présenter des recommandations sur le programme de développement pour l'après-2015. Nous espérons que vous trouverez le rapport qui en résulte à la fois ambitieux et pragmatique. Nous avons mené des consultations approfondies dans toutes les régions et dans de nombreux secteurs, notamment auprès des personnes vivant dans la pauvreté, qui nous ont fait part de leurs opinions et de leurs priorités. Nous sommes extrêmement reconnaissants de l'aide précieuse qui nous a été apportée par le secrétariat du Groupe, sous la direction du Dr. Homi Kharas, et avons largement bénéficié des consultations régionales, nationales et thématiques organisées par le système des Nations Unies et les États membres.

Notre Groupe a mené ses travaux dans un esprit de coopération très positif. Des débats énergiques et passionnés nous ont permis d'apprendre les uns des autres. C'est avec un grand optimisme que nous vous transmettons nos recommandations, et avec le sentiment que notre génération aura la possibilité de vivre une transformation qui mettra fin à la pauvreté grâce au développement durable. Nous soulignons cinq réorientations transformatrices, applicables aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement, avec notamment un nouveau partenariat mondial, fondement d'un programme unique et universel pour l'après-2015, qui permettra de concrétiser cette vision pour le bien de l'humanité.

Notre rapport illustre la manière dont de nouveaux objectifs et des cibles quantifiables pourraient être définis dans le sillage de ces réorientations transformatrices. Cette liste est plus indicative que normative. Bien qu'il y ait naturellement eu des divergences de points de vue au sein du Groupe quant à la formulation exacte des exemples pour certains objectifs ou cibles indicatifs, nous avons convenu que notre rapport serait considéré comme incomplet sans une tentative collective de démontrer la possibilité d'élaborer un programme clair et simple s'inspirant des objectifs du Millénaire pour le développement et du processus Rio+20. Nous espérons qu'il suscitera le débat sur les priorités qui devront être établies si la communauté internationale doit convenir d'un nouveau cadre de développement avant l'arrivée à expiration des objectifs du Millénaire pour le développement.

Avec nos meilleures salutations,



Dr. Susilo Bambang Yudhoyono



Ellen Johnson Sirleaf



David Cameron



## REMERCIEMENTS

Les membres du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, mandatés par le Secrétaire général, souhaitent exprimer leur profonde reconnaissance aux gouvernements, organisations, institutions, entités des Nations Unies et individus qui ont apporté leurs points de vue, leurs idées et leur aide de façon précieuse tout au long des travaux du Groupe.

Le Groupe remercie également les Gouvernements de l'Allemagne, de la Colombie, du Danemark, des États-Unis, de l'Indonésie, du Japon, du Liberia, du Mexique, des Pays-Bas, de la Suède et du Royaume-Uni, ainsi que la Fondation Ford, Havas et la Fondation Hewlett pour leurs contributions financières et en nature.

Les délibérations du Groupe ont été instruites par le vaste processus consultatif mené par les Nations Unies, conformément aux instructions du Secrétaire général dans l'énoncé de notre mandat. Ce processus inclut des consultations thématiques nationales et internationales réalisées sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), des consultations régionales réalisées par les commissions régionales, des consultations auprès d'entreprises du monde entier sous la direction du bureau du Pacte mondial des Nations Unies, et les opinions des communautés scientifique et universitaire, exprimées par le biais du Réseau de solutions pour le développement durable. Nous sommes reconnaissants de la perspective offerte lors de ces consultations approfondies.

Le Groupe souhaite également remercier les membres de plus de 5 000 organisations de la société civile ainsi que les 250 dirigeants de grandes entreprises, qui ont partagé leurs précieux points de vue et idées avec nous lors de différentes consultations, en personne ou en ligne.

Notre reconnaissance va aussi aux personnes ayant soumis bulletins politiques, recherches et autres contributions au processus. Leurs noms figurent dans la liste disponible sur le site [www.post2015hlp.org](http://www.post2015hlp.org).

Les membres du Groupe souhaitent exprimer leur profonde gratitude aux personnels du secrétariat du Groupe (liste à l'annexe VII), dirigé par le Dr. Homi Kharas, pour leur dévouement et leur rigueur intellectuelle, ainsi qu'aux institutions qui les ont libérés de leurs obligations pour leur permettre de nous apporter leur concours. Ils remercient également les experts pour leur aide et leur dévouement tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Nous saluons et apprécions avec reconnaissance toute cette aide et ces contributions.



## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

*« Ce qui est à la fois notre vision et la responsabilité qui nous est dévolue, c'est de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes dans le contexte du développement durable et de mettre en place les éléments constitutifs d'une prospérité durable pour tous. »<sup>1</sup>*

Le Groupe s'est réuni avec un sentiment d'optimisme et de profond respect pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La réduction de la pauvreté la plus rapide de l'histoire de l'humanité a été observée lors des treize années qui ont suivi l'entrée dans le nouveau millénaire : le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,25 dollar par jour a diminué d'un demi-milliard. Le taux de mortalité infantile a diminué de plus de 30 % et près de trois millions d'enfants supplémentaires sont sauvés chaque année par rapport à l'an 2000. Les décès imputables au paludisme ont été réduits d'un quart. Ces progrès sans précédent découlent d'un ensemble de facteurs tels que la croissance économique, l'amélioration des politiques et un engagement mondial en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont inspiré un cri de ralliement à l'échelle planétaire.

Face à ce succès remarquable, il serait erroné d'abandonner ces objectifs du Millénaire pour le développement et de repartir de zéro. Comme les dirigeants mondiaux en sont convenus à Rio en 2012, de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles doivent être définis dans le respect des droits humains universels, et les travaux lancés dans le cadre des OMD doivent être achevés, le point central étant **d'éliminer l'extrême pauvreté** de la surface du globe à l'horizon 2030. Les dirigeants ont fait cette promesse maintes et maintes fois au cours de l'histoire. Aujourd'hui, elle peut enfin être honorée.

Ainsi, un nouveau programme de développement devrait reposer sur l'esprit de la Déclaration du Millénaire et les points forts des OMD, en portant une attention toute particulière à la pauvreté, la faim, l'eau, l'assainissement, l'éducation et la santé. Mais pour réaliser notre vision de la promotion d'un développement durable, nous devons aller au-delà des OMD, qui ne se sont pas suffisamment appliqués à cibler les personnes les plus pauvres ou victimes d'exclusion. Ils sont restés silencieux sur les effets dévastateurs des conflits et de la violence sur le développement. Des facteurs importants du développement, tels qu'une bonne gouvernance et des institutions qui garantissent l'état de droit, la liberté d'expression ainsi qu'un gouvernement transparent et responsable, n'ont pas été inclus, pas plus que le besoin d'un mode de croissance inclusif favorisant la création d'emplois. Mais le plus grand échec des OMD réside dans le fait qu'ils ont omis d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable tel que l'envisage la Déclaration du Millénaire, et qu'ils n'ont pas pris en compte la nécessité de promouvoir des modèles de consommation et de production durables. De ce fait, l'environnement et le développement n'ont jamais été correctement traités en même temps. Chacun travaillait dur – mais souvent séparément – sur des problèmes interconnectés.

Le Groupe a donc posé quelques questions simples : en premier lieu, que faut-il conserver, modifier ou ajouter aux OMD actuels ? Pour répondre à ces questions, nous avons écouté les points de vue de femmes et d'hommes, de jeunes, de parlementaires, d'organisations de la société civile, de peuples autochtones et de communautés locales, de migrants, d'experts, d'entreprises, de syndicats et de gouvernements. Nous avons notamment entendu s'exprimer des centaines de milliers de personnes partout dans le monde lors de rencontres en face-à-face mais aussi par le biais d'enquêtes, d'entretiens au sein des communautés et de sondages par téléphone portable ou en ligne.

Nous avons examiné les changements importants qu'a connus le monde depuis l'an 2000 et les mutations susceptibles de se développer d'ici à 2030. Nous sommes aujourd'hui un milliard de plus, la population mondiale s'élevant à sept milliards, et un milliard supplémentaire est prévu à l'horizon 2030. Plus de la moitié d'entre nous vit désormais en ville. L'investissement privé dans les pays en développement éclipe les flux d'aide. Le nombre d'abonnements de téléphone portable est passé de moins d'un milliard à plus de six. Grâce à Internet, nombreux sont ceux qui cherchent maintenant à établir des liens commerciaux ou à obtenir des informations aux quatre coins du monde. Pourtant l'inégalité demeure et tous n'ont pas accès aux mêmes opportunités. Le 1,2 milliard de personnes les plus pauvres représente seulement 1 pour cent de la consommation mondiale tandis que le milliard de personnes les plus riches consomme 72 pour cent.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Une tendance en particulier, le changement climatique, déterminera si nous pourrons ou non réaliser nos ambitions. Les preuves scientifiques de la menace directe que celui-ci représente se sont accumulées. Les pressions exercées par des modèles de production et de consommation non viables se manifestent clairement dans des domaines comme la déforestation, la pénurie d'eau, le gaspillage alimentaire et le niveau élevé des émissions de carbone. Les pertes imputables aux catastrophes naturelles – dont les sécheresses, les inondations et les tempêtes – ont augmenté à une vitesse alarmante. Les personnes vivant dans la pauvreté seront les premières et les plus durement touchées par le changement climatique. Les actions menées dès à présent seront bien moins onéreuses que la résolution des problèmes futurs.

Réfléchir à ces questions et en débattre a constitué un véritable parcours de réflexion pour les membres du Groupe.

Lors de notre première rencontre à New York, le Secrétaire général nous a chargés de créer une vision à la fois ambitieuse et pragmatique du développement au-delà de 2015.

À Londres, nos discussions se sont axées sur la pauvreté des ménages : la réalité quotidienne de la vie à la limite de la survie. Nous avons pris en compte les nombreuses dimensions de la pauvreté, y compris la santé, l'éducation et les moyens de subsistance, mais aussi les demandes pour davantage de justice, une plus grande responsabilisation et la fin des violences à l'égard des femmes. Nous avons également été inspirés par des histoires expliquant comment à force d'efforts et de travail, des personnes ou des communautés avaient pu arriver à une certaine prospérité.

À Monrovia, nous avons parlé de la transformation économique et des éléments constitutifs d'une croissance qui débouche sur l'inclusion sociale et le respect de l'environnement : ou comment exploiter l'ingéniosité et le dynamisme des entreprises pour favoriser le développement durable. De plus, nous avons vu de nos propres yeux les progrès extraordinaires qui peuvent être accomplis lorsqu'un pays jadis ravagé par les conflits peut rétablir la paix et la sécurité.

À Bali, nous nous sommes accordés sur l'importance capitale de mener dans un nouvel esprit un partenariat mondial pour un programme orienté vers les personnes et soucieux de la planète, basé sur le principe de notre humanité commune. Nous sommes convenus de pousser les pays développés à respecter leur part du contrat, en honorant leurs engagements d'aide mais également en réformant leurs politiques commerciales, fiscales et de transparence, en veillant à mieux réguler les marchés financiers et des matières premières mondiaux et en ouvrant la voie du développement durable. Nous sommes convenus que les pays en développement se sont efforcés de financer leur propre développement et qu'ils seront capables d'en faire davantage au fur et à mesure que leurs revenus augmentent. Nous sommes également convenus de la nécessité de gérer les modèles de consommation et de production mondiaux de manière plus juste et durable. Et nous sommes surtout convenus qu'une nouvelle vision doit

être universelle : elle doit donner de l'espoir mais également définir les responsabilités de chacun dans le monde.

Ces réunions et consultations nous ont stimulés, inspirés et convaincus de la nécessité d'un nouveau paradigme. Nous ne pensons pas avoir le choix : il faut agir. Nous en avons conclu que le programme pour l'après-2015 sera un **programme universel** qui devra se baser sur **cinq grandes réorientations transformatrices** :

**1. Ne laisser personne de côté.** Nous devons rester fidèles aux promesses initialement contenues dans les objectifs du Millénaire pour le développement et terminer ce qu'ils ont commencé. Après 2015, nous devrions passer de la réduction à l'éradication de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Nous devrions nous assurer que chacun d'entre nous, indépendamment de son appartenance ethnique, sexe, situation géographique, handicap, race ou autre critère, jouisse des droits humains universels et des opportunités économiques les plus élémentaires. Nous devrions fixer des objectifs visant les groupes victimes d'exclusion, en nous assurant par exemple de suivre les progrès à tous les niveaux de revenus et en offrant une protection sociale pour aider chacun à faire face aux incertitudes de la vie. Nous pouvons être la première génération de l'histoire de l'humanité à éradiquer la faim et à s'assurer que tous accèdent à un niveau élémentaire de bien-être. Il ne peut y avoir d'excuse. Il s'agit d'un programme universel, pour lequel chacun doit accepter sa part de responsabilité.

**2. Placer le développement durable au cœur des débats.** Pendant vingt ans, la communauté internationale a aspiré à intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité mais aucun pays n'y est encore parvenu. Nous devons agir *maintenant* pour stopper la progression alarmante du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, qui constituent une menace sans précédent pour l'humanité. Nous devons arriver à une plus grande inclusion sociale. Il s'agit d'un défi universel, pour chaque pays et chaque habitant de la planète. Cela nécessitera un changement structurel, avec de nouvelles solutions et de nouvelles opportunités. Les pays développés ont un rôle particulier à jouer en favorisant les nouvelles technologies et en réalisant les progrès les plus rapides en matière de réduction de la consommation non viable. Bon nombre des plus grandes entreprises au monde mènent déjà cette transformation vers une économie verte dans un contexte de développement durable et d'élimination de la pauvreté. Ce n'est qu'en mobilisant ensemble les actions sociales, économiques et environnementales que nous pourrons éradiquer définitivement la pauvreté et répondre aux aspirations de huit milliards d'individus en 2030.

**3. Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif.** Ce que nous attendons, c'est un véritable bond en avant en matière d'opportunités économiques ainsi qu'une transformation économique profonde pour éradiquer l'extrême pauvreté et améliorer les moyens de subsistance. Ceci signifie un changement rapide vers des modèles de consommation et de production durables, en exploitant l'innovation, la technologie et le potentiel des entreprises privées pour créer plus de valeur et favoriser un mode de croissance durable et sans exclusion. Des économies diversifiées,



avec l'égalité des chances pour tous, peuvent engendrer un dynamisme créateur d'emplois et de moyens de subsistance, particulièrement chez les jeunes et les femmes. Il s'agit d'un défi pour chaque pays sur Terre : assurer de bonnes possibilités d'emploi tout en adoptant les modèles de durabilité de travail et de vie qui seront nécessaires dans un monde aux ressources naturelles limitées. Nous devrions nous assurer que chacun dispose des éléments nécessaires au développement et à la prospérité, y compris l'accès à une éducation et à des compétences de qualité, aux soins de santé, à l'eau salubre, à l'électricité, aux télécommunications et au transport. Nous devrions fournir à chacun les moyens d'investir, de créer une entreprise et de faire du commerce. De plus, nous pouvons redoubler d'efforts pour tirer profit de l'urbanisation rapide : les villes sont les moteurs du monde en matière d'activités commerciales et d'innovation. Bien gérées, elles peuvent créer des emplois, de l'espoir et de la croissance, tout en intégrant la notion de durabilité.

**4. Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous.** Vivre à l'abri de la peur, des conflits et de la violence est le droit humain le plus fondamental, et la base essentielle qui permet d'établir des sociétés pacifiques et prospères. Parallèlement, on s'attend partout dans le monde à ce que les gouvernements soient honnêtes, responsables et réceptifs aux besoins des populations. Nous appelons à un changement fondamental, c'est-à-dire à reconnaître la paix et la bonne gouvernance comme étant des éléments essentiels du bien-être, et non pas comme de simples options. Il s'agit là d'un programme universel, pour tous les pays. Des institutions réceptives et légitimes encouragent l'état de droit, les droits fonciers, la liberté d'expression et des médias, le libre choix politique, l'accès à la justice, de même qu'un gouvernement et des administrations publiques responsables. Nous avons besoin d'une révolution en matière de transparence, de façon à ce que les citoyens puissent voir exactement où et comment sont dépensés les impôts, l'aide et les recettes des industries extractives. Ce sont des fins mais également des moyens.

**5. Créer un nouveau partenariat mondial.** La réorientation la plus importante réside peut-être dans un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle qui doit être à la base du programme pour l'après-2015. Ce nouveau partenariat devrait reposer sur une compréhension commune de notre humanité partagée, en soutenant le respect mutuel et le partage des avantages dans un monde de plus en plus petit. Ce partenariat devrait impliquer les gouvernements mais également inclure d'autres acteurs : les personnes vivant dans la pauvreté, les handicapés, les femmes, la société civile ainsi que les communautés autochtones ou locales, les groupes traditionnellement marginalisés, les institutions multilatérales, les autorités locales et nationales, le milieu des affaires, le milieu universitaire et le mécénat privé. Chaque secteur prioritaire identifié dans le programme pour l'après-2015 devrait être soutenu par des partenariats dynamiques. Le temps est venu pour la communauté internationale d'employer de nouvelles méthodes de travail afin de dépasser le simple programme d'aide et de mettre de l'ordre dans ses affaires :

elle doit procéder à une réduction rapide de la corruption, des flux financiers illégaux, du blanchiment d'argent, de la fraude fiscale et de la propriété d'actifs non déclarés. Nous devons lutter contre les changements climatiques, soutenir le libre-échange et le commerce équitable, l'innovation, le transfert et la diffusion de technologies et promouvoir la stabilité financière. Comme ce partenariat repose sur les principes de l'humanité commune et du respect mutuel, il doit insuffler un nouvel esprit et être complètement transparent. Toute personne impliquée doit être entièrement responsable.

**De la vision à l'action.** Nous pensons que ces cinq changements sont justes, intelligents et nécessaires, mais leur impact dépendra de la façon dont ils seront traduits en priorités et actions spécifiques. Nous nous sommes rendu compte que cette vision serait incomplète sans un ensemble d'objectifs et de cibles indicatifs pour montrer comment ces transformations pourraient s'exprimer sous une forme précise et quantifiable. Ce cadre référentiel est présenté en annexe I, avec une explication plus détaillée en annexe II. Nous espérons que ces exemples aideront à concentrer les efforts et à stimuler le débat.

Les cibles proposées sont ambitieuses mais pragmatiques. Tout comme les OMD, elles ne seraient pas contraignantes mais elles feraient l'objet d'un suivi rigoureux. Leurs indicateurs devraient être ventilés pour que personne ne soit laissé pour compte et les cibles ne devraient être considérées comme « atteintes » que si elles le sont pour tous les groupes sociaux et de revenus concernés. Nous recommandons que tout nouvel objectif soit accompagné d'un système de surveillance indépendant et rigoureux et offre des occasions régulières de rapporter les progrès et les défaillances au niveau des plus hautes instances politiques. Nous réclamons également **une révolution en matière de données** pour le développement durable, avec une nouvelle initiative internationale pour améliorer la qualité des statistiques et des informations mises à la disposition des citoyens. Nous devrions tirer activement profit des nouvelles technologies, du *crowdsourcing* et des meilleures connectivités pour fournir à la population des informations relatives à l'état d'avancement des cibles.

Le Groupe pense que ces cinq réorientations fondamentales considérées dans leur ensemble, peuvent supprimer les barrières qui maintiennent certaines personnes à l'écart et mettre fin au fléau de l'inégalité des chances, si répandu sur notre planète. Elles peuvent, en fin de compte, regrouper les questions sociales, économiques et environnementales de manière logique, efficace, et durable. Nous espérons par-dessus tout qu'elles pourront insuffler à une nouvelle génération l'espoir qu'un monde meilleur est à sa portée et l'encourager à agir en conséquence.

1. Communiqué du Groupe de personnalités de haut niveau à Monrovia, 1er février 2013, <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/02/Monrovia-Communique-1-February-2013.pdf>



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Chapitre I : Vision et cadre de référence du programme de développement pour l'après-2015</b> .....	1
<b>Définir un nouveau cap</b> .....	1
De remarquables succès depuis l'an 2000 .....	1
Consultation des populations et recueil des points de vue .....	1
Le parcours de réflexion du Groupe de haut niveau .....	2
<b>Opportunités et défis dans un monde en mutation</b> .....	3
<b>Un seul monde : un seul programme de développement durable</b> .....	5
<b>Chapitre 2 : De la vision à l'action. Les transformations prioritaires d'un programme de développement pour l'après-2015</b> .....	7
<b>Cinq réorientations</b> .....	7
1. Ne laisser personne de côté .....	7
2. Placer le développement durable au cœur des débats .....	8
3. Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif .....	9
4. Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous .....	10
5. Créer un nouveau partenariat mondial .....	10
<b>Veiller à améliorer et augmenter les financements à long terme</b> .....	13
<b>Chapitre 3 : Objectifs indicatifs et impact mondial</b> .....	15
<b>La forme du programme pour l'après-2015</b> .....	15
Les risques à gérer dans un programme unique .....	17
Tirer les enseignements de l'OMD 8 (Partenariat mondial pour le développement) .....	18
<b>Objectifs indicatifs</b> .....	18
Répondre aux questions transversales .....	19
<b>L'impact mondial d'ici 2030</b> .....	21
<b>Chapitre 4 : Mise en œuvre, responsabilisation et formation d'un consensus</b> .....	25
<b>Mise en œuvre du programme pour l'après-2015</b> .....	25
L'unification des objectifs mondiaux avec les plans nationaux pour le développement .....	25
Suivi mondial et examen par des pairs .....	25
Partenariats thématiques entre parties prenantes .....	26
<b>Responsabilisation des partenaires</b> .....	27
Une nouvelle révolution des données est nécessaire .....	27
Le travail en collaboration avec les autres .....	28
La formation d'un consensus politique .....	29
<b>Chapitre 5 : Conclusions</b> .....	31
<b>Annexe I Objectifs et cibles indicatifs</b> .....	33
<b>Annexe II Évaluation de l'impact et exposé des objectifs indicatifs</b> .....	36
<b>Annexe III Objectifs, cibles et indicateurs : utilisation d'une terminologie commune</b> .....	61
<b>Annexe IV Synthèse des efforts de communication</b> .....	63
<b>Annexe V Mandat et liste des membres du Groupe</b> .....	69
<b>Annexe VI Secrétariat du Groupe de personnalités de haut niveau</b> .....	73



# CHAPITRE I : VISION ET CADRE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

## Définir un nouveau cap

Il nous a été demandé, en tant que membres du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, de faire des recommandations « permettant de mieux répondre aux défis internationaux du XXI<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans le but de mettre fin à la pauvreté. »<sup>2</sup>

Nous nous sommes interrogés sur deux des défis mondiaux les plus importants : comment mettre fin à la pauvreté et comment promouvoir le développement durable. Nous n'apportons pas toutes les réponses mais nous sommes convaincus qu'on peut améliorer l'existence de milliards de personnes tout en préservant les ressources naturelles de la planète pour les générations à venir.

Il est possible d'accomplir des progrès à une telle échelle, mais uniquement si les instances gouvernementales (à tous les échelons), les institutions multilatérales, les entreprises et les organisations de la société civile sont disposées à changer de cap et à rejeter leurs pratiques habituelles. Toutes ont l'opportunité de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau programme, un programme qui relève les défis du monde moderne. Elles doivent saisir cette opportunité de transformer leurs modes de pensée et d'action afin de résoudre les problèmes actuels et d'inventer de nouvelles méthodes de travail, d'unir leurs forces, et de s'attaquer dans un même élan à la pauvreté et aux problèmes économiques et environnementaux, pour enfin provoquer un changement de paradigme.

## De remarquables succès depuis l'an 2000

Des dizaines de ministères de la Planification dans les pays émergents, des centaines d'agences internationales et des milliers d'organisations de la société civile se sont mobilisés en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement lorsque ceux-ci ont été adoptés. Ensemble, ils ont contribué à des réalisations remarquables : un demi-milliard d'êtres humains est sorti de l'extrême pauvreté ; les vies de trois millions d'enfants ont été sauvées chaque année ; quatre enfants sur cinq sont désormais vaccinés contre de nombreuses maladies ; la mortalité maternelle reçoit enfin l'attention qu'elle mérite ; le nombre des décès dus au paludisme a été réduit de 25 % ; contracter le VIH ne constitue plus nécessairement une condamnation à mort ; et en 2011, un nombre record de 590 millions d'enfants a pu suivre un enseignement primaire dans les pays émergents.

Ces progrès sans précédent ont été rendus possibles par la conjonction d'une économie en pleine croissance, de nouvelles politiques gouvernementales, de la mobilisation de la société civile et de l'engagement du monde entier en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement.

Compte tenu de ces succès, lancer un programme de développement entièrement nouveau constituerait une erreur. Il reste encore beaucoup à faire dans le cadre des OMD. Certaines nations ont accompli des progrès remarquables alors que d'autres beaucoup moins, notamment les pays à faible revenu touchés par des conflits. Au cours de nos discussions, nous avons pris conscience du large écart qui existe entre la réalité sur le terrain et les cibles statistiques qui sont mesurées. Nous sommes arrivés à la conclusion que le prochain programme de développement doit s'appuyer sur les expériences vécues, les histoires, les idées et les solutions proposées par les hommes et les femmes au niveau local, et qu'en tant que Groupe, nous devons faire de notre mieux pour comprendre le monde à travers leur regard et pour réfléchir aux solutions qui pourraient réellement changer leur vie.

## Consultation des populations et recueil des points de vue

Au cours des neuf derniers mois, le Groupe de haut niveau a consulté des représentants issus de tous les milieux sociaux. Nous avons examiné près d'un millier de propositions écrites émanant de la société civile et de groupes d'affaires du monde entier. Nous avons consulté

## 2 | CHAPITRE I : VISION ET CADRE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

des experts représentant des organisations multilatérales, des gouvernements nationaux et des pouvoirs publics locaux. Notre Groupe a été le témoin en son sein de débats vifs et passionnés.

Nous sommes convenus que le programme pour l'après-2015 doit refléter les préoccupations des personnes vivant dans la pauvreté, dont les voix restent souvent inaudibles ou ignorées. Pour recueillir ces avis, les membres du Groupe de haut niveau se sont adressés à des agriculteurs, des communautés autochtones ou locales, des travailleurs du secteur informel, des migrants, des handicapés, des propriétaires de petites entreprises, des commerçants, des adolescents et des enfants, des associations de femmes, des personnes âgées, des associations religieuses, des syndicats et bien d'autres. Nous avons également consulté des universitaires, ainsi que des experts, des politiciens et des philosophes.

En résumé, nous avons recueilli des opinions et examiné des recommandations d'objectifs et de cibles provenant de 5 000 organisations de la société civile, qu'il s'agisse de petites associations locales ou d'alliances globales, dans environ 120 pays situés dans chaque grande région du monde. Nous avons aussi consulté les dirigeants de 250 entreprises dans 30 pays, dont les recettes annuelles dépassent 8 000 milliards de dollars, des universitaires de pays développés ou en développement, des ONG internationales ou locales, des mouvements de la société civile et des parlementaires.

Lors de ces réunions, les personnes qui vivent dans la pauvreté nous ont décrit leur sentiment d'impuissance devant la précarité de leurs emplois et de leurs moyens d'existence. Elles nous ont expliqué leur peur de tomber malade et leur manque de sécurité. Elles ont parlé de l'insécurité, de la corruption et de la violence domestique. Elles nous ont décrit la manière dont les institutions de la société les excluaient et abusaient d'elles et elles nous ont expliqué l'importance qu'elles attachaient à un gouvernement transparent, ouvert et attentif qui reconnaisse leur dignité et leurs droits fondamentaux.

Le Groupe a entendu des maires et des élus locaux qui leur ont fait part de priorités similaires. Ces responsables vivent quotidiennement aux côtés de groupes marginalisés réclamant de l'aide en termes d'alimentation, de logement, de soins de santé, de restauration scolaire, d'éducation et de fournitures scolaires. Ils se battent pour fournir à leurs administrés de l'eau potable, des installations sanitaires et de l'éclairage public. Ils nous ont dit que les pauvres des villes demandaient de meilleurs emplois que la vente de menus objets dans la rue ou le tri des déchets dans les décharges. Et qu'à l'instar des habitants du monde entier, ils demandent à vivre en sécurité de sorte que leurs familles puissent poursuivre leurs activités sans danger.

Les jeunes ont demandé à être scolarisés au-delà de l'école primaire, pas uniquement pour recevoir une éducation formelle mais également pour acquérir les outils de la vie quotidienne et une formation professionnelle qui les préparent à trouver un emploi. Dans les pays où ils ont reçu une éducation et des compétences de bonne qualité, ils veulent avoir accès à des emplois décents. Ils veulent

des opportunités d'échapper à la pauvreté. Ils réclament des tuteurs, un perfectionnement professionnel et des programmes pilotés par et pour les jeunes. Ils nous ont dit qu'ils voulaient être en mesure de prendre les décisions concernant leur santé et leur corps en connaissance de cause et de pleinement jouir de leurs droits en matière de santé procréative et sexuelle. Ils veulent pouvoir accéder à l'information et à la technologie afin de pouvoir participer à la vie publique de leur nation, notamment pour définir la voie à suivre pour son développement économique. Ils veulent avoir la possibilité de demander des comptes aux responsables, de bénéficier de la liberté d'expression et d'association et de vérifier l'utilisation des fonds publics.

Les femmes et les jeunes filles ont insisté sur la protection de leur droit à la propriété et de leur accès à la terre ; elles veulent en outre que leur voix soit entendue et participer à la vie économique et politique. Elles ont également demandé au Groupe d'œuvrer pour mettre fin aux violences contre les femmes et à la discrimination sur le lieu de travail, à l'école et dans le droit.

Les handicapés ont également demandé l'égalité des chances et la fin de la discrimination. Ils ont réclamé qu'on leur garantisse des normes de niveau de vie minimales. Les représentants des groupes autochtones et des communautés locales veulent que soit reconnu leur besoin d'un mode de vie mieux équilibré, en harmonie avec la nature. Ils demandent des restitutions, le respect de leurs modes de vie ancestraux et qu'ils n'aient plus à souffrir d'aucune discrimination. Les travailleurs du secteur informel ont eux aussi demandé une protection sociale, la réduction des inégalités, de même que des opportunités d'obtenir des emplois et des moyens d'existence décents et de bonne qualité.

Les entreprises ont évoqué leur contribution potentielle au programme de développement pour l'après-2015. Il ne s'agit pas uniquement d'emplois décents et de bonne qualité ou de croissance, mais également de fournir des services essentiels et d'aider des milliards de gens à avoir accès à des énergies propres et durables et à s'adapter aux changements climatiques. Elles se sont dit prêtes à prendre une part de responsabilité dans le nouveau programme de développement et ont parlé de ce que les gouvernements devraient faire pour qu'elles puissent intensifier leur action : politiques macroéconomiques saines, infrastructures correctes, main-d'œuvre compétente, marchés ouverts, règles de marché équitables et administrations publiques efficaces et responsables.

Tous ces groupes ont demandé que la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 comporte un plan qui, lorsqu'il mesure les progrès accomplis, compare la manière dont évoluent des personnes de niveaux de revenu, de sexe, de handicaps, d'âges et de lieux de résidence différents ; ils souhaitent également que tous puissent disposer d'un accès facile à ces informations.

### **Le parcours de réflexion du Groupe de haut niveau**

Tous ces avis et ces opinions nous ont permis de mieux comprendre comment réfléchir au programme pour l'après-2015 et comment donner corps à cette vision du

développement à la fois ambitieuse et pragmatique pour laquelle nous avons reçu mandat du Secrétaire général lors de notre première réunion à New York.

À Londres, nous avons débattu de la pauvreté des ménages : la réalité quotidienne de la vie aux limites de la survie. Nous sommes tombés d'accord pour chercher à éliminer l'extrême pauvreté d'ici l'année 2030. Nous avons pris conscience de l'importance du combat contre la pauvreté sous tous ses aspects, y compris lorsqu'elle affecte les besoins humains fondamentaux que sont la santé, l'éducation, l'eau potable et le logement, et les droits humains fondamentaux : sécurité personnelle, dignité, justice, expression et autonomie, égalité des chances et droits en matière de santé procréative et sexuelle. Plusieurs de ces questions n'étaient pas incluses dans les objectifs du Millénaire pour le développement et nous sommes d'avis qu'elles doivent être intégrées au nouveau programme de développement. Nous avons reconnu la nécessité de mettre l'accent sur la qualité des services publics et sur l'accès à leurs prestations. Nous avons également pris conscience de ce que l'accès à une alimentation nutritive et à l'eau potable ne saurait être pérennisé sans que les systèmes alimentaires et de fourniture d'eau soient également modifiés.

À Monrovia, nous avons abordé la question de la transformation économique et des fondements nécessaires à une croissance génératrice d'inclusion sociale et respectueuse de l'environnement : comment mettre l'ingéniosité et le dynamisme des entreprises au service du développement durable. Nous avons pu constater nous-mêmes les progrès extraordinaires qui peuvent être accomplis lorsqu'un pays autrefois ravagé par un conflit est capable d'instaurer la paix et la sécurité, mais aussi le défi gigantesque que représente la fourniture de services de base tels que l'approvisionnement en énergie, les routes et les télécommunications pour connecter citoyens et entreprises à l'économie moderne. Nous avons reçu des témoignages sur les opportunités commerciales qu'offrirait une croissance écologique favorisant le développement durable et sur la possibilité pour les entrepreneurs individuels de réaliser leurs rêves, ou pour les grandes entreprises de tisser des liens avec de petits exploitants agricoles. Nous avons appris la grave pénurie de professionnels qualifiés dont le travail permettrait d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics et des entreprises. Nous nous sommes rendu compte de la nécessité pour le programme d'inclure des emplois, des institutions, ainsi que des sources d'énergie modernes, fiables et durables.

À Bali, nous avons évoqué les défis internationaux auxquels nous sommes tous confrontés, y compris les dangers dus aux changements climatiques et la nécessité de mettre en

œuvre des stratégies de développement qui renforcent la résilience des ménages et des pays. Nous nous sommes concentrés sur les éléments constitutifs d'un nouveau partenariat mondial. Nous sommes tombés d'accord sur le fait que les pays développés doivent faire le ménage chez eux. Ils doivent honorer mais aussi aller au-delà de leurs engagements en matière d'aide et mener des efforts mondiaux visant à réformer le commerce, à réprimer les flux de capitaux illégaux, à restituer les actifs volés et à promouvoir des modèles durables de consommation et de production. Nous avons demandé d'où viendraient les fonds nécessaires aux investissements massifs qu'il faudra réaliser pour équiper en infrastructures les pays en développement. Nous en sommes arrivés à la conclusion que nous devons inventer de nouveaux modes d'utilisation de l'aide et des autres fonds publics afin de mobiliser les capitaux privés.

## Opportunités et défis dans un monde en mutation

Les entretiens que nous avons menés ont enrichi nos propres expériences sur l'étendue des changements que le monde a connus depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000. Nous sommes également conscients de ce qu'il va encore changer considérablement d'ici 2030. Il sera plus urbain, doté d'une classe moyenne plus importante, avec une population plus âgée, plus connectée, plus interdépendante, plus vulnérable et confrontée à des ressources plus limitées. Il devra continuer à faire en sorte que tous bénéficient au maximum de la mondialisation.

Beaucoup de gens ont le sentiment que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est plus incertain que celui de l'an 2000. La crise financière qui a ébranlé les pays développés a entamé la conviction que chaque nouvelle génération vit mieux que la précédente. Quant aux pays en développement, ils débordent d'optimisme et de confiance suite à dix ans de forte croissance, mais beaucoup craignent également que la lenteur avec laquelle progressent la réforme du commerce mondial et la stabilisation du système financier mondial ne nuise à leurs perspectives d'avenir. La moitié des populations extrêmement pauvres du monde vit dans des pays déchirés par des conflits, tandis que d'autres souffrent des conséquences de catastrophes naturelles dont le coût a atteint 2 500 milliards de dollars de dollars depuis le début du siècle.<sup>3</sup> Nous estimons que dans le monde d'aujourd'hui, aucun pays, si riche ou puissant soit-il, n'est capable de pérenniser sa prospérité sans travailler en partenariat afin de concevoir des solutions intégrées.

Notre monde est constitué de défis, mais ces défis

### Envisager un nouveau partenariat mondial

« Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité d'un partenariat mondial renouvelé, qui facilite un programme de développement transformateur, axé sur les êtres humains, soucieux de la planète et dont la réalisation dépendra d'un dispositif où toutes les parties prenantes seront sur un pied d'égalité. Un tel partenariat doit se fonder sur les principes d'équité, de durabilité, de solidarité, de respect de l'humanité et de responsabilités partagées en fonction des capacités de chacun. »

*Communiqué de Bali, 28 mars 2013<sup>4</sup>*

représentent également une opportunité s'ils relancent l'esprit de solidarité, le respect et l'avantage mutuels, en se fondant sur notre humanité commune et sur les principes de Rio. Un tel esprit pourrait nous inciter à relever les défis internationaux en formant un nouveau **partenariat mondial** qui réunirait les nombreux groupes soucieux, à travers le monde, du progrès économique, social et environnemental : personnes vivant dans la pauvreté, femmes, jeunes, handicapés, communautés autochtones ou locales, groupes marginalisés, institutions multilatérales, gouvernements locaux et nationaux, entreprises, société civile et philanthropes privés, scientifiques et autres universitaires. Ces groupes sont plus organisés qu'auparavant, communiquent mieux entre eux, ils sont disposés à tirer les leçons d'expériences vécues et de défis réels lors de l'élaboration des politiques et ils sont déterminés à résoudre les problèmes ensemble.

Nous sommes pleinement conscients de ce que la faim, la précarité et les privations continuent de régir la vie quotidienne de plus d'un milliard d'habitants de la planète aujourd'hui. Dans le même temps, nous sommes frappés par le niveau d'inégalités qui prévaut dans le monde, que ce soit entre les États ou à l'intérieur de leurs frontières : 1,2 milliard d'êtres humains vivant en situation d'extrême pauvreté n'accède qu'à un pour cent de la totalité des biens et services consommés dans le monde chaque année, alors que le milliard d'êtres humains les plus riches en consomme 72 pour cent.<sup>5</sup> Un milliard de femmes sont soumises tous les ans à des violences physiques ou sexuelles parce qu'elles ne jouissent pas d'une protection égale au regard de la loi,<sup>6</sup> et deux cents millions de jeunes sont réduits au désespoir, car ils ne bénéficient pas de chances égales en termes d'acquisition des compétences dont ils ont besoin pour trouver des emplois et moyens de subsistance décents.<sup>7</sup>

Dans le même temps, de nombreux pays affichent une prospérité et un dynamisme sans précédent. Deux milliards d'êtres humains font déjà partie de la classe moyenne et trois autres milliards s'apprentent à les rejoindre d'ici 2030. Les pays à revenu faible ou intermédiaire connaissent une croissance supérieure à celle des pays à revenu élevé, ce qui contribue à réduire les inégalités à l'échelle mondiale. Et nombre de pays ont recours à des programmes publics de protection sociale et à des réglementations sociales et environnementales visant à réduire le niveau élevé des inégalités au plan national. Ils améliorent ainsi le sort des plus défavorisés tout en **transformant leurs économies** de manière à soutenir la croissance à long terme, à créer un plus grand nombre d'emplois de qualité et à fournir des moyens de subsistance plus sûrs. Cela signifie qu'il est désormais possible de **ne laisser personne de côté**, de donner à chaque enfant les mêmes chances dans la vie, de réaliser un modèle de développement dans lequel la dignité et les droits de l'homme deviennent une réalité pour tous et de concevoir un programme axé sur la sécurité des personnes.

Le monde a franchi un seuil alarmant alors que nous rédigeons le présent rapport : la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a atteint 400 parties par million, soit probablement le niveau le plus élevé depuis au moins 800 000 ans.<sup>8</sup> Il n'existe aucune preuve à ce jour que cette tendance à la hausse ait ralenti ou qu'elle ait été inversée, ce qu'il nous faut accomplir si nous voulons éviter

des changements climatiques dont les conséquences potentielles pourraient s'avérer catastrophiques. Malgré tous les discours sur les énergies de substitution, les combustibles fossiles représentent encore 81 pour cent de la production mondiale d'énergie, un pourcentage inchangé depuis 1990.<sup>9</sup> Il serait périlleux de continuer dans cette voie, comme si de rien n'était. Il est essentiel de modifier les habitudes de consommation et de production et il appartient aux pays développés de montrer la voie.

Les crises alimentaire ou énergétique récentes, ainsi que la hausse du prix de nombreux produits de base, indiquent que nous vivons dans un monde dans lequel la rareté croissante des ressources devient la norme. Dans les « points chauds » en matière environnementale, les dommages seront irréversibles si nous ne renversons pas les tendances actuelles. Quinze des 24 principaux modes de vie des populations pauvres dépendant des ressources naturelles connaissent un déclin prononcé, notamment : plus de 40 pour cent des zones de pêche mondiales sont épuisées ou surexploitées, 130 millions d'hectares de forêts ont été détruits au cours de la dernière décennie, 20 pour cent des mangroves ont disparu depuis 1980, 75 pour cent des récifs de coraux de la planète sont menacés, principalement dans les petits États insulaires en développement qui en dépendent largement.<sup>10</sup>

En revanche, le Groupe de haut niveau a été impressionné par les innovations extraordinaires qui ont vu le jour, et particulièrement par la rapidité avec laquelle les nouvelles technologies sont adoptées et diffusées et par les opportunités que ces technologies offrent en termes de **développement durable**. Le nombre d'abonnements de téléphonie mobile est passé de moins d'un milliard à plus de six milliards et cette augmentation s'est accompagnée de l'apparition de nombreuses applications mobiles (m-banking, m-santé, m-éducation, m-fiscalité) qui peuvent changer les économies et les prestations de services de manière radicale et durable.

Les puissants d'aujourd'hui ne peuvent plus s'attendre à pouvoir fixer les règles en toute impunité. Partout dans le monde, les peuples attendent des **entreprises et des gouvernements qu'ils adoptent un comportement ouvert et responsable et qu'ils soient attentifs** à leurs besoins. C'est maintenant l'occasion de confier aux citoyens le pouvoir de contrôler et d'exercer une influence sur leur vie quotidienne et de donner à chacun des États davantage voix au chapitre dans la gouvernance de la planète. Sans institutions nationales ou mondiales saines, il est impossible de pérenniser la réduction de la pauvreté.

Depuis l'an 2000, 21 États ont connu des conflits armés et la violence criminelle est monnaie courante dans de nombreux autres pays. Ces conflits et cette violence entraînent chaque année la mort de 7,9 millions d'êtres humains.<sup>11</sup> Pour pouvoir connaître un développement pacifique, les États en proie à des conflits, ou qui sortent d'un conflit, ont besoin d'institutions capables et attentives. Ils doivent en outre pouvoir répondre aux demandes fondamentales de leurs peuples en matière de sécurité, de justice et de bien-être. Une administration nationale un tant soit peu opérationnelle constitue une condition préalable et sert de fondation à tout développement durable de nature à mettre un terme au cycle de la violence et de la



méfiance.

Les peuples s'inquiètent autant de disposer d'institutions solides que de se protéger contre les maladies ou de veiller à ce que leurs enfants sachent lire et écrire, ne serait-ce que parce qu'ils comprennent que de telles institutions jouent un rôle essentiel dans leur santé ou dans l'éducation de leurs enfants. Disposer d'institutions de qualité, c'est disposer des éléments constitutifs essentiels à la préparation d'un avenir prospère et viable. L'état de droit, la liberté d'expression et des médias, la diversité des choix politiques et la participation active des citoyens, l'accès à la justice et une attitude responsable et non discriminatoire de la part des gouvernements et des institutions publiques contribuent au développement et ont leur propre valeur intrinsèque. Ils constituent à la fois des moyens permettant d'arriver à une fin et une fin en soi.

### Un seul monde : un seul programme de développement durable

Le Groupe est convaincu qu'il faut saisir l'opportunité qui se présente à nous aujourd'hui de faire ce qui n'a jamais été fait à ce jour : éradiquer, une fois pour toutes, l'extrême pauvreté et éliminer la faim, l'analphabétisme et les morts évitables. Il s'agirait là véritablement d'un accomplissement historique.

Mais nous avons voulu faire plus encore et nous sommes arrivés à la conclusion que l'éradication de l'extrême pauvreté n'est qu'un début, et non une fin. C'est un objectif vital mais notre vision est plus large : nous voulons engager les États sur la voie du développement durable en les encourageant à s'appuyer sur les fondations posées par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 2012<sup>12</sup> et à relever un défi qu'aucun pays, développé ou en développement, n'a relevé à ce jour.

Nous recommandons au Secrétaire général que les délibérations sur un nouveau programme de développement soient impérativement guidées par cette vision d'éradication, une fois pour toutes, de l'extrême pauvreté dans le contexte du développement durable.

Nous sommes parvenus à la conclusion que le moment est venu de fusionner les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité qui président au développement international. Pourquoi maintenant ? Parce que conformément à la décision prise en 2000, c'est avant 2015 que doivent être atteints les objectifs du Millénaire

pour le développement ; c'est aussi la date logique à laquelle devrait débiter une seconde phase qui achèvera l'œuvre qu'ils ont entamée et qui s'appuiera sur les succès obtenus. Les États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont également accepté, lors de Rio+20, de définir un ensemble d'objectifs de développement durable qui soient cohérents avec et intégrés dans le programme de développement pour l'après-2015. 2015 marque également la date avant laquelle les États devront avoir négocié un nouveau traité limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Il est essentiel de concevoir un programme unique de développement durable. Nous ne pouvons pas bâtir la prospérité sans mettre fin à la pauvreté ; trop de gens seraient laissés pour compte. Sans prospérité, nous ne pouvons pas relever les défis environnementaux ; nous devons mobiliser de vastes investissements dans les nouvelles technologies afin de réduire l'empreinte des modes de production et de consommation non viables. Nous ne pouvons pas mettre fin à la pauvreté sans viabilité environnementale : les populations pauvres sont trop profondément affectées par les catastrophes naturelles et dépendent trop des océans, des forêts et des sols dont l'état se détériore.

La nécessité d'un programme unique s'impose clairement dès lors que l'on commence à réfléchir de manière pratique à tout ce qu'il est nécessaire d'accomplir. À l'heure actuelle, le développement, le développement durable et les changements climatiques sont souvent perçus comme des questions distinctes. Les mandats respectifs sont différents, comme le sont les flux financiers et les processus de suivi des progrès et de responsabilisation des personnes concernées. Cet état de fait est source de confusion et de double emploi lors de la conception de programmes et de projets spécifiques sur le terrain. Il est temps de rationaliser le programme.

Il est également irréaliste de croire que nous pouvons aider encore un milliard d'êtres humains à se libérer de la pauvreté en développant leurs économies nationales si nous ne procédons pas à des changements structurels de l'économie mondiale. Il est grand temps que les pays développés repensent leurs modèles de croissance. Ils doivent mener le monde vers des solutions aux changements climatiques en créant et en adoptant des technologies favorables au développement durable et à faibles émissions de dioxyde de carbone, puis en les transmettant aux autres pays. Sans cela, les approvisionnements en nourriture, en eau et en énergie, ainsi que les augmentations des émissions de dioxyde de carbone seront inévitablement soumis à des

### Notre vision et notre responsabilité

« Notre vision et la responsabilité qui nous incombe sont de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes dans le contexte du développement durable et de mettre en place les éléments fondamentaux d'une prospérité durable pour tous. L'éradication de la pauvreté devrait être un progrès irréversible. Il s'agit là d'un programme global, axé sur les êtres humains et soucieux de la planète, pour affronter les défis universels du XXI<sup>e</sup> siècle : promotion du développement durable, soutien à une croissance créatrice d'emplois, protection de l'environnement, maintien de la paix, de la sécurité, de la justice, de la liberté et de l'égalité à tous les niveaux. »

*Communiqué du Groupe de personnalités de haut niveau à Monrovia, 1er février 2013*

pressions accrues, et pèseront encore davantage sur les milliards d'autres êtres humains censés rejoindre la classe moyenne d'ici vingt ans. Les hommes et les femmes qui se trouvent encore en situation de pauvreté ou de quasi-pauvreté et qui ont le plus souffert des récentes crises alimentaires ou financières, ou de celle du carburant, courraient alors un risque élevé de retomber une fois de plus dans la misère.

C'est pourquoi nous devons modifier notre mode de réflexion. Mettre fin à la pauvreté ne dépend pas uniquement de l'aide ou de la coopération internationale. Cette éradication est un élément fondamental du développement durable, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays émergents. Il incombe aux pays développés d'honorer leurs promesses en matière d'aide aux pays les moins fortunés. Les milliards de dollars d'aide qu'ils accordent chaque année constituent une ressource cruciale pour les pays à faible revenu. Mais ce n'est pas suffisant : ils peuvent également coopérer plus efficacement et s'attaquer de manière agressive à l'évasion ou l'optimisation fiscale et aux flux financiers illicites. À l'ère de la mondialisation, les gouvernements peuvent travailler avec les entreprises afin de créer un système plus cohérent, transparent et équitable de collecte de l'impôt sur les sociétés. Ils peuvent renforcer l'application des réglementations interdisant aux sociétés de corrompre les agents publics. Ils peuvent encourager leurs grandes sociétés multinationales à rendre compte de l'impact social, environnemental et économique de leurs activités. Les pays en développement ont eux aussi un rôle crucial à jouer dans les réorientations transformatrices qui s'imposent. La plupart d'entre eux connaissent une croissance rapide et développent leurs propres ressources pour financer leur développement. Ce sont eux qui contribuent désormais le plus à la croissance mondiale et à l'expansion des échanges internationaux. Leur population est jeune et dynamique. Ils s'urbanisent et se modernisent, et ils absorbent les nouvelles technologies plus rapidement que jamais. Mais ils font face

à des choix cruciaux. Les investissements en infrastructures qu'ils réalisent aujourd'hui détermineront leur niveau de consommation d'énergie et de pollution de demain. Leur mode actuel de gestion des revenus tirés des ressources naturelles définit les options qu'ils pourront proposer demain à leurs jeunes. Ils doivent faire des choix intelligents s'ils veulent faire de leurs villes des lieux dynamiques, riches en opportunités, services et styles de vie différents, où les gens ont envie de venir vivre et travailler.

Il existe un principe d'éthique universellement applicable à un monde global, qui s'appuie sur ce que nous avons en commun en tant qu'humanité, sur les principes de Rio et sur une éthique commune à toutes les traditions : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse. » En outre, les investissements dans le développement durable produisent de nombreux bénéfices. Chaque dollar investi dans l'éradication de la malnutrition chronique entraîne une productivité accrue de 30 \$ au cours d'une vie<sup>13</sup>. Tout prolongement des campagnes de vaccination des enfants a une influence positive sur leur état de santé en tant qu'adultes, un bénéfice qui représente 20 fois le coût de ces campagnes<sup>14</sup>. La valeur du temps de productivité gagné lorsque les familles ont accès chez elles à une eau potable saine est égale à trois fois le coût de la fourniture de cette eau.<sup>15</sup> Et nous ne pouvons plus attendre pour adopter un mode de développement durable. Les scientifiques nous alertent sur la nécessité de dépasser de manière agressive les promesses et engagements volontaires actuels en vue de réduire les émissions de dioxyde de carbone, sans quoi nous nous dirigeons d'ici la fin de ce siècle vers un réchauffement d'au moins 4 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Selon la Banque mondiale, ce scénario aurait des conséquences dévastatrices.<sup>16</sup>

La mise en place d'un programme unique de développement durable constitue la seule option juste, intelligente et nécessaire.

2. Cf. Mandat, Annexe V.

3. Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, 15 mai 2013, <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=6821>.

4. Communiqué du Groupe de haut niveau à Bali, 27 mars 2013, <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/04/FR-Bali-Final-Communique.pdf>.

5. Calculs du secrétariat du Groupe de haut niveau.

6. Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Fiche d'information. <http://www.un.org/en/women/endviolence/pdf/VAW.pdf> (anglais) <http://www.onuci.org/pdf/fawfactsheet.pdf> (français).

7. Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation Pour Tous (EPT), 2012. Jeunes et compétences : l'éducation au travail (p. 16).

8. Luthi et al., 2008, *Nature* 453, 379-382.

9. *World Energy Outlook Factsheet*, 2011, Agence internationale de l'énergie <http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebiste/factsheets/factsheets.pdf>

10. *Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire* (ONU, 2005). Il s'agit d'un travail d'évaluation scientifique en plusieurs volumes conduit sur quatre ans par plus de 1 000 experts.

11. Rapport sur le développement dans le monde, 2011: conflits, sécurité et développement, Banque mondiale.

12. L'avenir que nous voulons, Nations Unies, A/RES/66/288\*, 11 septembre 2012.

13. Consensus de Copenhague (2012). *Expert Panel Findings* (p.4) et Hoddinott et al. (2012). *Hunger and Malnutrition*. Copenhagen Consensus Challenge Paper 2012 (p. 68).

14. Jamison, D., Jha, P., Bloom, D. (2008). *The Challenge of Diseases*. Copenhagen Consensus Challenge Paper 2008 (p. 51).

15. Whittington, D. et al. (2008). *The challenge of Water and Sanitation*. Copenhagen Consensus Challenge Paper 2008 (p. 126).

16. Baissons la chaleur, Banque mondiale, novembre 2012, [http://climatechange.worldbank.org/sites/default/files/Turn\\_Down\\_the\\_heat\\_Why\\_a\\_4\\_degree\\_centrigrade\\_warmer\\_world\\_must\\_be\\_avoided.pdf](http://climatechange.worldbank.org/sites/default/files/Turn_Down_the_heat_Why_a_4_degree_centrigrade_warmer_world_must_be_avoided.pdf).

## CHAPITRE 2 : DE LA VISION À L'ACTION. LES TRANSFORMATIONS PRIORITAIRES D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

### Cinq réorientations

Le Groupe voit cinq grandes réorientations transformatrices qui constituent les priorités d'un programme de développement durable tourné vers l'avenir, convaincant et intégré, basé sur les principes de Rio. Les quatre premières réorientations impliquent des mesures principalement à l'échelon national tandis que la cinquième, en créant un nouveau partenariat mondial, constitue un changement global de la coopération internationale, fournissant ainsi l'espace politique nécessaire aux transformations nationales.

Nous pensons qu'un changement de paradigme est nécessaire pour donner lieu à une transformation structurelle profonde capable de surmonter les obstacles qui entravent la prospérité durable.

Les transformations décrites ci-dessous s'appliquent à tous les pays. Leur pertinence est universelle et leur mise en œuvre possible. Leur application concrète pourra varier et les obligations et responsabilités de chacun seront inévitablement différentes en fonction de la situation et des capacités propres à chaque pays. Nous reconnaissons qu'il existe entre les pays d'immenses différences en termes de ressources et de capacités, profondément enracinées dans l'histoire et bien souvent indépendantes de leur volonté. Mais chaque pays peut apporter sa contribution. Ce qui est à faire ne sera pas imposé : chaque pays sera invité à exprimer ce qu'il *souhaite* faire, de manière volontaire, aussi bien sur son territoire que pour aider d'autres pays à relever les défis conjointement identifiés.

#### 1. Ne laisser personne de côté

Le prochain programme de développement doit veiller à ce qu'à l'avenir, ni les revenus, ni le sexe, ni l'appartenance ethnique, ni les handicaps, ni l'emplacement géographique ne viennent déterminer si un être humain vit ou meurt, si une mère peut accoucher en toute sécurité ou si son enfant pourra bénéficier de l'égalité des chances tout au long de sa vie. Nous devons rester fidèles aux promesses initialement contenues dans les objectifs du Millénaire pour le développement et achever ce qu'ils ont commencé. Les OMD visaient à réduire la pauvreté de moitié. Après 2015, nous devrions aspirer à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté ainsi qu'à lutter contre toutes les autres formes de pauvreté. Il s'agit d'un nouvel engagement majeur envers tous ceux qui sur cette Terre se sentent marginalisés ou exclus, et envers les plus démunis et vulnérables, afin de veiller à ce que leurs préoccupations soient prises en compte et à ce qu'ils puissent jouir de leurs droits humains.

Le nouveau programme doit combattre les causes de la pauvreté, de l'exclusion et de l'inégalité. Il doit relier les habitants des zones rurales et urbaines à l'économie moderne à l'aide d'infrastructures solides : électricité, irrigation, routes, ports et télécommunications. Il doit dispenser à tous des soins médicaux et une éducation de qualité. Il doit définir et faire appliquer des règles claires, sans discrimination, afin que les femmes puissent hériter, être propriétaires et diriger une entreprise, que les communautés puissent contrôler les ressources environnementales locales, et que les agriculteurs et les habitants des bidonvilles urbains aient des droits de propriété assurés. Il doit garantir la sécurité de tous. Il doit donner à chacun les moyens de réaliser ses rêves et de créer son entreprise. Il doit lui permettre de s'exprimer sur les mesures gouvernementales qui le concernent et sur la façon dont le produit de ses impôts est utilisé. Il doit mettre fin à la discrimination et promouvoir l'égalité entre les hommes et

les femmes, les filles et les garçons.

Ces questions relèvent de la justice sociale la plus élémentaire. Souvent, ceux qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu des chances égales dans la vie, car ils sont victimes de maladies ou de soins de santé insuffisants, du chômage, d'une catastrophe naturelle, des changements climatiques, de conflits locaux, de l'instabilité, d'un manque de compétence au niveau local, d'une éducation de piètre qualité, voire inexistante. D'autres sont confrontés à la discrimination. Remédier à ces inégalités et ces injustices fondamentales est une question de respect des droits humains universels. Se préoccuper en priorité des populations les plus démunies et marginalisées, où les femmes sont représentées en nombre disproportionné, découle directement des principes convenus lors de la Déclaration du Millénaire et à Rio.<sup>17</sup> Ces principes doivent rester au cœur du programme pour l'après-2015.

Afin de garantir que nos actions aident non seulement le plus grand nombre mais surtout les plus démunis et les plus vulnérables, il conviendra de trouver de nouvelles méthodes pour mesurer les résultats obtenus. Des stratégies et des plans devront être élaborés afin d'inclure ceux qui ne sont pas suffisamment couverts par les programmes actuels. Le coût de prestation des services dans les régions reculées n'est souvent que de 15 à 20 pour cent supérieur à la moyenne, d'après l'expérience sur le terrain dans de nombreux pays. Ceci semble raisonnable et abordable, étant donné la hausse des recettes fiscales attendue dans la plupart des États et l'aide soutenue apportée aux pays à faible revenu. Mais il est surtout de notre devoir de le faire.

## 2. Placer le développement durable au cœur des débats

La communauté internationale aspire depuis vingt ans à intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité, sans qu'aucun pays n'ait encore réussi à adopter des modèles de consommation et de production capables d'assurer une prospérité mondiale au cours des prochaines décennies. Un nouveau programme devra définir les éléments clés de modes de vie durables pouvant fonctionner pour tout le monde.

Le Groupe est convaincu que les collectivités nationales et locales, les entreprises et les individus doivent transformer la façon dont ils génèrent et consomment l'énergie, se déplacent et transportent les marchandises, utilisent l'eau et cultivent la terre. Dans les pays développés en particulier, les mesures incitatives et l'évolution des mentalités peuvent favoriser des investissements massifs pour un passage à une économie verte dans le cadre du développement durable et

de l'élimination de la pauvreté, tout en promouvant des modes de consommation et de production plus durables et plus efficaces. Les pays en développement peuvent quant à eux, lorsqu'ils accèdent aux nouvelles technologies, mettre directement en œuvre une consommation et une production plus durables et plus efficaces. Ces deux approches sont simplement des politiques publiques intelligentes.

Certains prétendent que les restrictions imposées sur les émissions de carbone dans le monde forceront les pays en développement à sacrifier la croissance pour accompagner le mode de vie des riches, ou que la croissance des pays développés devra cesser afin que les pays en développement puissent évoluer, substituant ainsi une source de pollution à une autre. Nous ne pensons pas que de tels compromis soient nécessaires. La capacité d'innovation de l'humanité et les nombreuses solutions alternatives qui existent déjà font que le développement durable peut, et doit, permettre aux habitants de tous les pays de réaliser leurs aspirations.

Au moins un tiers des activités permettant de réduire les émissions de carbone à des niveaux raisonnables – comme le fait de passer à un éclairage à DEL afin d'économiser de l'électricité – s'avère plus que rentable dans les conditions actuelles du marché. Les consommateurs paieront plus cher initialement si de futures économies sont clairement visibles et si des mesures incitatives les y invitent. Les exemples de politiques judicieuses, réalisables et rentables en faveur d'une économie verte ne manquent pas : aérodynamisme des véhicules, construction de bâtiments dotés d'une bonne efficacité énergétique, recyclage des déchets, production d'électricité à partir de gaz d'enfouissement etc. De nouvelles technologies apparaissent sans cesse. Mais des efforts concertés sont nécessaires pour les développer et les adopter.

Il existe d'autres moyens de réduire économiquement les émissions de carbone, par exemple en restaurant les sols et en assurant la gestion durable des terres à pâturage et des forêts.<sup>18</sup> Le coût des soins de santé peut diminuer notablement si les transports ou la production d'électricité ne polluent plus, ce qui contribuera à compenser les coûts. Mais des mesures d'incitation (fiscalité, subventions et règlements) doivent être mises en place pour encourager ce mouvement, ce qui n'est généralement pas le cas actuellement. Si l'on introduit des mesures d'encouragement adaptées et des règles moins ambiguës, bon nombre des plus grandes entreprises du monde sont prêtes à s'engager à recourir à des modes de production durables sur une vaste échelle.

Dans les pays en développement aussi, les avantages

des investissements dans le développement durable sont élevés, surtout si les pays en question ont accès aux nouvelles technologies. Des investissements réduits permettant les échanges transfrontaliers d'électricité pourraient faire économiser 2,7 milliards de dollars chaque année à l'Afrique subsaharienne, si les centrales thermiques étaient remplacées par des centrales hydroélectriques.<sup>19</sup> Une production durable est bien plus économique qu'une approche promouvant « la croissance d'abord, le nettoyage plus tard ».

Certains secteurs ont déjà élaboré des normes internationales afin de guider les investissements étrangers vers le développement durable. Des exemples existent dans l'industrie minière, l'huile de palme, l'exploitation forestière, les achats de terres agricoles et les banques. Les programmes de certification et de conformité mettent toutes les entreprises sur un pied d'égalité.

Si davantage de secteurs développent une certification en matière de durabilité, la société civile et les actionnaires pourront plus facilement jouer le rôle de garde-fous, en tenant les entreprises responsables du respect des normes sectorielles et de la sécurité des travailleurs, et en étant prêts à retirer leurs capitaux si elles n'y adhèrent pas. Or, seules 25 pour cent des grandes entreprises remettent actuellement à leurs actionnaires des rapports sur leurs pratiques de durabilité ; cela devrait devenir chose courante à l'horizon 2030.

### **3. Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif**

Le Groupe demande un véritable bond en avant en matière d'opportunités économiques et une profonde transformation économique afin d'éradiquer l'extrême pauvreté et améliorer les moyens de subsistance. Un engagement en faveur d'une croissance rapide et équitable est indispensable : non pas une croissance à tout prix ou des sursauts éphémères, mais une croissance pérenne et inclusive à long terme, qui permette de surmonter les défis posés par le chômage (notamment chez les jeunes), la pénurie de ressources et, ce qui est peut-être le défi le plus délicat à relever, l'adaptation aux changements climatiques. Ce type de croissance inclusive doit reposer sur une économie mondiale qui veille à la stabilité financière, qui promeut des investissements privés stables et de longue durée et qui encourage un commerce ouvert, équitable et favorable au développement.

La première priorité doit être la création d'opportunités d'emplois décents et de qualité et de moyens de subsistance sûrs, afin que la croissance bénéficie à tous

et qu'elle réduise la pauvreté et les inégalités. Lorsque la population sort de la pauvreté, c'est en général pour accéder à la classe moyenne, mais l'éducation, la formation et les compétences permettant de réussir sur le marché du travail et de répondre à la demande de nouveaux travailleurs par les entreprises deviennent alors indispensables. Des milliards de personnes, dont la majorité vit en ville, pourraient accéder à la classe moyenne d'ici 2030, ce qui renforcerait la croissance économique dans le monde entier. De meilleures politiques gouvernementales, des institutions publiques équitables et responsables ainsi que des pratiques commerciales inclusives et durables soutiendront cette évolution et constituent des éléments clés du programme pour l'après-2015.

Deuxième priorité : s'efforcer sans relâche d'ajouter de la valeur et d'accroître la productivité, afin que la croissance génère plus de croissance. Certains facteurs fondamentaux accéléreront celle-ci partout : les infrastructures et autres investissements, le développement des compétences, les politiques de soutien aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises, la capacité à innover et absorber de nouvelles technologies, ainsi que la production de produits de meilleure qualité, à la gamme plus étendue. Dans certains pays, cela peut passer par l'industrialisation, dans d'autres, par l'élargissement d'un secteur moderne des services ou l'intensification des activités agricoles. Certains se spécialisent, d'autres se diversifient. Il n'existe pas de recette unique, mais il est évident que certains modèles de croissance – principalement ceux qui sont soutenus par un commerce ouvert et équitable, à la fois à l'échelon régional et mondial – offrent davantage d'opportunités que d'autres pour une croissance *future*.

Troisièmement, les pays doivent mettre en place un environnement stable qui permette aux entreprises de prospérer. Celles-ci souhaitent avant tout être toutes sur un pied d'égalité et avoir des liens avec les principaux marchés. Pour les petites sociétés, cela veut souvent dire trouver les bonnes synergies commerciales, par le biais de chaînes d'approvisionnement ou de coopératives par exemple. Les entreprises veulent aussi un cadre réglementaire simple qui permette de facilement lancer, exploiter ou fermer une activité. Les petites et moyennes entreprises, qui sont les plus grandes pourvoyeuses d'emplois, sont aujourd'hui particulièrement freinées par des réglementations inutilement compliquées qui peuvent aussi encourager la corruption. Il n'est pas question ici d'un appel à une déréglementation totale : les normes sociales et environnementales sont très importantes. Il s'agit plutôt d'un appel à une réglementation qui soit intelligente, stable et mise en œuvre avec transparence. Les entreprises elles-mêmes ont également un rôle à jouer, bien entendu : adopter de bonnes pratiques et payer des impôts équitables dans

les pays où elles opèrent, et être transparentes quant aux retombées financières, sociales et environnementales de leurs activités.

Quatrièmement, afin d'être porteuse d'une nouvelle prospérité et de nouvelles opportunités, la croissance doit aussi instaurer de nouveaux moyens de soutenir une consommation et une production durables et permettre la réalisation d'un développement qui l'est tout autant. Les gouvernements doivent établir et mettre en œuvre des approches précises afin d'encourager les activités durables et d'évaluer correctement le coût des comportements dangereux au niveau environnemental et social. En outre, les entreprises doivent indiquer de quelle manière elles peuvent investir afin de réduire la pression sur l'environnement et améliorer les conditions de travail des employés.

#### **4. Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous**

Un environnement sans conflit ni violence est le droit humain le plus fondamental et il constitue le pilier majeur d'une société pacifique et prospère. En parallèle, les populations attendent que leurs gouvernements soient transparents, répondent de leurs actes et réagissent à leurs besoins. La sécurité personnelle, l'accès à la justice, l'absence de discrimination et de persécution ainsi que la possibilité de s'exprimer face aux décisions qui les concernent sont des éléments qui découlent du développement tout autant qu'ils le déclenchent. Nous appelons donc à une réorientation radicale : reconnaître la bonne gouvernance et la paix comme étant des éléments fondamentaux du bien-être et non des options facultatives.

Des États compétents et réactifs doivent créer des institutions publiques efficaces et responsables, qui soutiennent l'état de droit, la liberté de parole et celle des médias, la diversité des choix politiques et l'accès à la justice. Une révolution de la transparence est nécessaire, afin que les citoyens sachent exactement à quoi sont destinés leurs impôts, les aides et les revenus tirés des industries d'extraction. Il nous faut des gouvernements qui s'attaquent aux causes de la pauvreté, autonomisent les populations, soient transparents et autorisent un examen approfondi de leurs activités.

La transparence et la responsabilité sont également de puissants outils pour empêcher le vol et le gaspillage de ressources naturelles limitées. Sans institutions solides, le développement durable n'a aucune chance. Le Groupe estime que leur création est un élément fondamental de la transformation nécessaire pour éliminer la pauvreté de manière irréversible et permettre aux pays du monde

entier, notamment ceux qui connaissent des conflits ou viennent d'en sortir, de se développer durablement. Le nouveau programme de développement *doit* donc *impérativement* aborder la question des institutions.

Les sociétés organisent leurs dialogues par le biais des institutions. Pour pouvoir jouer un rôle important, les citoyens ont besoin d'un environnement juridique qui protège leur droit à bénéficier des garanties prévues par la loi et leur permette de créer des organisations de la société civile et d'en devenir membres, et d'exprimer pacifiquement leurs objections et leurs opinions.

Au niveau international aussi, les institutions représentent un canal important pour le dialogue et la coopération. En travaillant ensemble par le biais d'institutions nationales et internationales, les gouvernements pourraient réduire rapidement la corruption, le blanchiment d'argent, l'évasion et l'évitement fiscaux systématiques, la dissimulation de la détention d'actifs ainsi que le commerce illégal de stupéfiants et d'armes. Ils doivent s'engager à le faire.

#### **5. Créer un nouveau partenariat mondial**

La cinquième réorientation, et peut-être la plus importante du programme pour l'après-2015, consiste à insuffler aux politiques nationales et internationales le sentiment d'appartenir à un nouveau partenariat mondial. Celui-ci doit apporter une vision et un cadre nouveaux, basés sur ce qui nous lie en tant qu'êtres humains et sur les principes établis à Rio. Ces principes sont notamment : l'universalité, l'équité, la durabilité, la solidarité, les droits de l'homme, le droit au développement et le partage des responsabilités conformément aux capacités de chacun. Le partenariat doit intégrer un esprit de respect et de respect et d'avantage mutuels, dont il dépendra.

Le principe du partenariat mondial repose sur une idée simple. Les populations et les pays comprennent que leurs destins sont liés. Ce qui se passe d'un côté du monde peut nous concerner tous. Certaines questions ne peuvent être résolues que par des actions communes. Les pays disposent de ressources, de compétences ou de technologies qui, si elles sont partagées, peuvent entraîner un avantage réciproque. Travailler ensemble n'est pas seulement une obligation morale pour venir en aide aux plus démunis, mais un investissement dans la prospérité à long terme de tous.

Un partenariat mondial repensé exigera un nouvel état d'esprit de la part des dirigeants nationaux, mais il sera tout aussi important pour de nombreux autres acteurs d'adopter de nouveaux modes de pensée et de modifier leurs comportements. Ces évolutions n'auront pas lieu

du jour au lendemain, mais nous devons aller au-delà de la routine établie et nous y atteler dès aujourd'hui. Le nouveau partenariat mondial doit encourager chacun à modifier sa vision du monde de manière profonde et considérable. Il doit amener tous les pays à fusionner volontairement leurs programmes de développement et de protection de l'environnement, et à résoudre les symptômes et les causes de la pauvreté d'une manière unifiée et universelle.

De quoi se compose un nouveau partenariat mondial ? Cela commence par une vision commune qui offre différentes solutions en fonction du contexte, mais qui fait preuve du même niveau d'ambition pour tous. De cette vision découle un plan d'action, au niveau de chaque pays et, à plus petite échelle, des régions, des villes ou des communes. Chacun doit apporter sa contribution et coopérer afin d'assurer un avenir meilleur.

Un nouveau partenariat mondial devrait s'assurer la participation des instances gouvernementales de tous les pays, des collectivités locales, des organisations internationales, des entreprises, de la société civile, des fondations et autres philanthropes et des populations, tous réunis autour d'une même table pour aller au-delà de l'aide et discuter d'un cadre véritablement international qui définira des politiques permettant d'obtenir un développement durable. Il devrait aller au-delà de ce que proposaient les OMD, à savoir des partenariats entre États, les uns à revenu faible, les autres à revenu élevé, et inclure davantage d'acteurs.

Un nouveau partenariat mondial devrait adopter de nouveaux modes de travail : un processus clair qui permettra de mesurer l'état d'avancement par rapport aux objectifs et aux cibles, et demandera des comptes sur le respect des engagements de chacun. Les Nations Unies peuvent assurer cette surveillance au niveau mondial, à partir des informations fournies par les gouvernements nationaux et les collectivités locales, et de ce qui ressort des dialogues régionaux. Des partenariats spécifiques à chaque domaine thématique, à l'échelon mondial, national et local, peuvent attribuer les responsabilités pour la mise en place des politiques et des programmes.

Chaque participant au partenariat mondial a un rôle précis à jouer :

**Les gouvernements nationaux** occupent une fonction centrale et il leur incombe de veiller à leur propre développement et de garantir le respect des droits humains universels. Ils fixent à l'échelle nationale les cibles, la fiscalité, les politiques, les plans et les réglementations qui permettront de traduire concrètement dans la réalité la vision et les objectifs

du programme pour l'après-2015. Leur rôle concerne tous les secteurs et de nombreux niveaux ; il va de la négociation des accords sur le commerce international ou des conventions sur l'environnement à la création d'un contexte propice au développement des entreprises et à l'élaboration de normes environnementales sur leur territoire.

Les pays développés doivent tenir leurs promesses envers les pays en développement. L'aide Nord-Sud demeure vitale pour de nombreux États, elle doit être maintenue et accrue lorsque c'est possible. Mais l'aide ne suffira pas à mettre en œuvre un développement durable dans le monde entier. Les pays développés sont des marchés et des exportateurs importants. Leurs pratiques en matière de commerce et d'agriculture représentent un énorme potentiel pour favoriser, ou au contraire freiner, le développement des autres pays. Ils peuvent aussi encourager l'innovation, la diffusion et le transfert de technologie. Avec les grandes puissances économiques, ils jouent un rôle majeur de garant de la stabilité du système financier international. Il leur incombe en outre des responsabilités particulières pour veiller à ce qu'il n'y ait aucun refuge sûr pour les capitaux illicites et les produits de la corruption et à ce que les multinationales soient équitablement imposées dans les pays où elles opèrent. Enfin, comme ils présentent le taux de consommation par habitant le plus élevé au monde, les pays développés doivent montrer l'exemple de la consommation et de la production durables, ainsi qu'adopter et partager les technologies vertes.

La diversité des pays en développement est bien plus large que lorsque les OMD furent convenus : de grandes économies émergentes côtoient des pays luttant pour sortir d'un dénuement presque total et remédier à un important manque de capacités. Ces changements se traduisent par une évolution des rôles. Les liens entre les pays en développement en matière de commerce, d'investissement et de finance connaissent une croissance rapide. Ces États peuvent partager leurs expériences sur les réformes des politiques et des institutions qui sont les plus utiles pour favoriser le développement. Les pays en développement, y compris ceux dans lesquels subsistent des îlots considérables de pauvreté, coopèrent entre eux, ainsi qu'avec les pays développés et les institutions internationales pour entreprendre des activités de coopération Sud-Sud et triangulaires de plus en plus appréciées. Ce phénomène se renforcerait encore si les meilleures pratiques étaient répertoriées, si des réseaux d'échange des connaissances étaient créés, et si la coopération régionale s'étendait.<sup>20</sup>

**Les collectivités locales** sont l'indispensable trait d'union entre les gouvernements nationaux, les communautés et les citoyens et elles joueront un rôle crucial dans un nouveau partenariat mondial. Le

Groupe pense qu'on peut notamment les y aider en reconnaissant que les cibles peuvent être poursuivies de manière différente au niveau infranational (avec un traitement différencié pour la pauvreté urbaine et la pauvreté rurale par exemple).

Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans l'établissement des priorités, dans la mise en œuvre des plans, dans le suivi des résultats et dans l'engagement auprès des entreprises et des communautés à l'échelon local. Dans de nombreux cas, ce sont elles qui pourvoient aux principaux services publics en matière de santé, d'éducation, de maintien de l'ordre, d'eau et d'assainissement. Et même si elles ne fournissent pas directement les services, elles jouent souvent un rôle dans l'élaboration d'un cadre de planification, de réglementations et d'un environnement favorable (activités commerciales, approvisionnement énergétique, transports en commun et normes de construction). Leur rôle est primordial dans la prévention des risques liés aux catastrophes : identification des risques, systèmes d'alerte rapide et renforcement des capacités de résistance. Les collectivités locales jouent aussi un rôle auprès des habitants des bidonvilles pour les aider à obtenir de meilleurs logements et emplois et elles sont à la source des programmes les plus efficaces en matière d'aide au secteur informel et aux micro-entreprises.

**Les institutions internationales** joueront un rôle clé. L'Organisation des Nations Unies a bien entendu une fonction normative et un rôle fédérateur et elle peut participer aux partenariats par le biais de ses fonds de développement, de ses programmes et de ses agences spécialisées. Les institutions financières internationales peuvent pallier les défaillances du marché en apportant un financement à long terme à des projets durables dans les pays à revenu faible et intermédiaire, mais elles doivent adopter un mode de fonctionnement plus innovant, plus souple et plus adroit. Le Groupe a pris note de l'énorme potentiel que représente le recours aux fonds publics pour catalyser et intensifier le financement privé du développement durable. Par exemple, seulement 2 pour cent des 5 000 milliards de dollars des actifs des fonds souverains ont été investis jusqu'ici dans des projets de développement durable.<sup>21</sup>

**Les entreprises** sont des partenaires incontournables pour dynamiser la croissance économique. Les petites et moyennes entreprises créeront la plupart des emplois qui seront nécessaires pour sortir de la pauvreté les populations actuellement démunies, et pour accueillir les 470 millions de personnes qui entreront sur le marché du travail d'ici 2030. Les grandes entreprises possèdent le capital et les compétences nécessaires à la construction des infrastructures qui permettront à toutes les populations de rejoindre l'économie moderne.

Elles peuvent également faire accéder les micro-entreprises et les petits entrepreneurs à des marchés plus importants. Lorsqu'elles trouvent un modèle économique viable pour le développement durable, il leur est aisé de le propager rapidement grâce à leur implantation géographique étendue et de l'étendre à des centaines de millions de personnes.

De plus en plus de dirigeants d'entreprises avec qui nous avons évoqué ces questions intègrent déjà le développement durable dans leur stratégie d'entreprise. Ils ont mis en avant une situation commerciale où interviennent trois éléments qui vont bien au-delà de la responsabilité sociale des entreprises. Premièrement, utiliser l'innovation pour ouvrir des marchés en expansion et répondre aux besoins des consommateurs défavorisés. Deuxièmement, encourager des pratiques durables et rester concurrentiels en préservant la terre, l'eau, l'énergie et les minerais et en éliminant le gaspillage et les déchets. Troisièmement, attirer le personnel le plus qualifié et promouvoir les droits des travailleurs.

Beaucoup d'entreprises reconnaissent toutefois que pour devenir des partenaires de confiance des gouvernements et des organisations de la société civile, elles doivent renforcer leurs propres mécanismes de gouvernance et adopter un système de « déclaration intégrée » sur leurs retombées sociales et environnementales ainsi que sur leurs résultats financiers. Nombreuses sont celles qui s'y sont engagées et le nouveau partenariat mondial devrait encourager les autres à suivre leur exemple.

**Les organisations de la société civile** peuvent contribuer de manière décisive en laissant s'exprimer les populations vivant dans la pauvreté, ce qui inclut un nombre disproportionné de femmes, d'enfants, de personnes handicapées, de communautés autochtones ou locales et de membres d'autres groupes marginalisés. Elles peuvent jouer un rôle important dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ce nouveau programme. Elles sont également d'importants prestataires de services de base et souvent en mesure d'atteindre les populations les plus démunies et vulnérables, par exemple dans les bidonvilles et les régions reculées.

Dans le cadre d'un nouveau partenariat, les organisations de la société civile joueront un rôle décisif pour veiller à ce que les pouvoirs publics à tous niveaux et les entreprises agissent de manière responsable et créent de véritables opportunités et des moyens de subsistance durables dans une économie de libre marché. Leur capacité à remplir ce rôle dépend d'un environnement juridique propice et de l'accès à toutes les garanties prévues par la loi, mais elles doivent aussi s'engager à agir dans la plus grande transparence et à



rendre des comptes à ceux qu'elles représentent.

**Les fondations et autres philanthropes et les investisseurs sociaux** peuvent innover, faire preuve de vivacité et d'opportunisme, créer des liens entre les bureaucraties gouvernementales, les institutions internationales, les entreprises et les organisations de la société civile. Les fondations et les philanthropes peuvent prendre des risques, montrer qu'une idée fonctionne et créer de nouveaux marchés là où il n'en existait pas. Cela peut donner aux gouvernements et aux entreprises la confiance nécessaire pour prendre l'initiative et transposer ces succès à plus grande échelle.

Les investisseurs sociaux montrent qu'il peut exister une « troisième voie » au développement durable : un hybride entre d'une part un secteur privé à but entièrement lucratif, et d'autre part des programmes dépendant totalement de subventions ou d'aides. Le fait que ces investisseurs gagnent de l'argent rend leurs efforts durables au fil du temps. Mais comme ils représentent un phénomène nouveau et ne sont ni des entreprises, ni des organismes d'assistance, ils ont du mal à se définir dans les cadres juridiques traditionnels. Certains pays pourraient envisager de modifier leur législation afin de mieux tirer parti de ce secteur.

**Le monde scientifique et universitaire** : les avancées scientifiques et technologiques sont indispensables au programme pour l'après-2015. Tous les pays ayant connu une croissance élevée et soutenue y sont parvenus en absorbant des connaissances, des technologies et des idées provenant d'ailleurs et en les adaptant aux conditions locales.<sup>22</sup> L'important n'est pas seulement de disposer de la technologie, mais aussi de comprendre comment bien l'utiliser au niveau local. Cela demande d'avoir des universités, des instituts techniques, des écoles d'administration publique et des travailleurs formés et compétents dans tous les pays. Ceci n'est qu'un exemple du fait que le programme pour l'après-2015 doit aller bien au-delà de la priorité à l'éducation primaire fixée par les OMD.

L'énergie est un bon exemple de secteur dans lequel une avancée technologique est nécessaire au plan mondial. Si les gouvernements coopèrent avec le monde universitaire et le secteur privé, il est possible de découvrir et de mettre en pratique de nouveaux modes de production d'énergie propre et durable.<sup>23</sup> Il n'y a pas de temps à perdre : les décisions actuelles en matière d'infrastructures affecteront l'utilisation énergétique de demain.

Dans de nombreux domaines, comme par exemple la résistance des récoltes à la sécheresse, la science peut progresser grâce à des plateformes ouvertes qui permettent aux scientifiques de tous bords d'avoir

accès aux découvertes les uns des autres, de s'en inspirer librement et de collaborer entre eux, et de les enrichir à l'infini de nouveaux éléments utiles. Une plateforme scientifique ouverte peut accélérer le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées relatives au développement durable. Elle peut soutenir l'innovation, la diffusion et le transfert des technologies à travers le monde.

**Les populations** doivent être au cœur d'un nouveau partenariat mondial. À cette fin, chacun doit pouvoir exprimer sans crainte ses points de vue et participer aux décisions qui affectent sa vie. Chacun doit avoir accès à l'information et à des médias indépendants. De nouvelles formes de participation telles que les médias sociaux et le crowdsourcing peuvent permettre aux gouvernements, aux entreprises, aux organisations de la société civile et au monde universitaire d'interagir avec les citoyens, de comprendre leurs besoins et d'y apporter de nouvelles réponses.

## Veiller à améliorer et augmenter les financements à long terme

Le Groupe pense que la plupart des fonds permettant de financer le développement durable proviendront de sources nationales et il exhorte les États à poursuivre leurs efforts pour établir des systèmes fiscaux plus solides, élargir leur assiette fiscale et faire émerger des marchés financiers au niveau local. Les gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire ont grandement amélioré leurs recettes intérieures, ce qui a favorisé l'extension des services publics et des investissements, cruciaux pour un développement durable. Ils ont également amélioré la prise en charge des dépenses publiques et la responsabilisation qui en découle.

Les pays en développement auront néanmoins besoin d'un financement externe important. La majeure partie ne proviendra pas de l'aide apportée par les pays développés, même si celle-ci reste vitale pour les pays à faible revenu et que les promesses en ce sens doivent être tenues. La plus grande source de financement à long terme sera le capital privé, issu des grands fonds de pension, des fonds communs de placement, des fonds souverains, des entreprises privées, des banques de développement et autres investisseurs, notamment ceux des pays à revenu intermédiaire, d'où proviendra la plupart de l'épargne nouvelle à l'horizon 2030. Ces flux de capitaux privés augmenteront et seront moins enclins à de brusques fluctuations si le système financier mondial est stable et bien régulé, et s'ils financent des projets soutenus par les institutions financières internationales.

L'argent existe (l'épargne mondiale devrait dépasser 18 000 milliards de dollars cette année) et les promoteurs de projets durables cherchent des capitaux ; malgré tout, de nouveaux canaux et des instruments financiers innovants sont nécessaires pour les connecter. Des systèmes de soutien (savoir-faire, institutions financières, politiques, lois) doivent voir le jour, ou être renforcés lorsqu'ils existent déjà.

Une vision générale des moyens de financer le développement a déjà été convenue entre États lors de la conférence de Monterrey (Mexique) en 2002. Le Consensus de Monterrey a établi que « chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social et [que] l'on ne peut surestimer le rôle des politiques nationales et des stratégies de développement. Cependant, les économies nationales sont maintenant inextricablement liées au système économique

mondial. »<sup>24</sup> Ces efforts doivent donc bénéficier des engagements concernant l'aide, la structure des échanges commerciaux et des investissements et la coopération technique pour le développement.

Le Groupe pense que les principes et les accords établis à Monterrey restent valables pour le programme de l'après-2015. Il recommande qu'une conférence internationale soit organisée afin d'étudier plus en détail la question du financement du développement durable. Elle pourrait avoir lieu sous l'égide de l'ONU au premier semestre 2015 afin de trouver des réponses pratiques au financement du programme pour l'après-2015. Le Groupe suggère que cette conférence réfléchisse aux moyens d'intégrer les flux de financement du développement, du développement durable et des projets environnementaux. Un programme unique devrait avoir une structure de financement globale et cohérente.

---

17. La Déclaration du Millénaire demandait instamment de n'épargner « aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'État de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international, y compris le droit au développement ». Elle assurait également « le droit des médias de jouer leur rôle essentiel et le droit du public à l'information ».

18. *Towards a Global Climate Change Agreement*, McKinsey (2009)

19. Rosnes et al. (2009), *Dynamiser l'énergie : Chiffrer les besoins d'investissement dans l'infrastructure énergétique en Afrique subsaharienne, Diagnostics des Infrastructures Nationales en Afrique, Document 5 (Phase II)*

20. La coopération Sud-Sud est guidée par les « principes du respect de la souveraineté, de l'appropriation et de l'indépendance nationales, d'égalité, en l'absence de toute condition et d'interférence avec les affaires domestiques et en vue d'un avantage mutuel », Conférence de haut niveau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, Nairobi, Kenya (2009)

21. CNUCED (2012). Rapport sur l'investissement dans le monde. *Vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*. <http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Full-en.pdf> <http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2012-Overview-fr.pdf>

22. Commission sur la croissance et le développement (2008). Rapport sur la croissance. Stratégies pour une croissance durable et un développement inclusif. Banque mondiale, Washington DC.

23. Par exemple, le partenariat entre les États-Unis et l'Inde sur le développement de l'énergie propre a déjà généré 1,7 milliard de dollars en ressources publiques et privées en faveur de l'énergie propre.

24. Nations Unies, Consensus de Monterrey adopté à l'issue de la Conférence internationale sur le financement du développement organisée à Monterrey (Mexique), Nations Unies, 2002.

## CHAPITRE 3 : OBJECTIFS INDICATIFS ET IMPACT MONDIAL

### La forme que prendra le programme pour l'après-2015

Des engagements ambitieux dans ces cinq domaines (ne laisser personne de côté, placer le développement durable au cœur des débats, transformer les économies, construire la paix et créer des institutions efficaces et responsables, former un nouveau partenariat mondial) permettraient à la communauté internationale de tenir les promesses faites en vertu des OMD, d'aller plus loin lorsque l'expérience montre que c'est possible et d'ajouter les enjeux qui manquent. Conjointement, ils contribueraient à l'éradication de la pauvreté, nécessaire pour assurer le développement durable.

C'est précisément parce que le champ d'application du programme pour l'après-2015 est si vaste (associant progrès social, croissance équitable et gestion environnementale) qu'il doit avoir des priorités claires et inclure des paramètres communs au niveau mondial ainsi que des cibles nationales. C'est autour de ces éléments que la communauté mondiale peut s'organiser.

Nous pensons que la combinaison d'objectifs, de cibles, et d'indicateurs en vertu des OMD a constitué un puissant instrument de mobilisation des ressources et des interventions. C'est pourquoi nous recommandons que le cadre de l'après-2015 comporte également un nombre limité d'objectifs et de cibles hautement prioritaires, dotés d'un horizon temporel clair et soutenus par des indicateurs mesurables. C'est dans cette optique que le Groupe recommande que les cibles du programme pour l'après-2015 soient fixées pour 2030.<sup>25</sup> Des délais plus longs manqueraient d'urgence et de crédibilité étant donné l'instabilité du monde actuel, tandis que des délais plus courts empêcheraient que les transformations profondes qui sont nécessaires puissent avoir lieu.

Les objectifs peuvent constituer une puissante force de changement. Mais un ensemble d'objectifs n'est pas nécessairement la meilleure solution pour chaque défi social, économique et environnemental. Ils sont plus efficaces lorsqu'une ambition précise et convaincante peut être décrite en termes clairement mesurables. Ils ne peuvent pas remplacer les réglementations détaillées ou les traités multilatéraux qui codifient des négociations internationales subtilement équilibrées. Et contrairement aux traités, des objectifs comme les OMD ne sont pas contraignants en vertu du droit international. Ils servent, ou non, d'outils de communication, d'inspiration, de formulation de politiques et de mobilisation des ressources.

Ce cadre devrait également inclure des mécanismes de contrôle et de responsabilité qui engagent les États, la société civile, le secteur privé, les fondations et la communauté internationale du développement. Il devrait saluer la contribution de chaque partie au financement du développement, en reconnaissant les défis communs mais également les ressources et besoins de chacun. Le cadre doit reposer sur des pratiques éprouvées et mettre l'accent sur les domaines dans lesquels une action conjointe de la communauté mondiale peut opérer les transformations qui sont nécessaires au développement durable.

Un ensemble d'objectifs qui serve de moteur aux changements est important pour focaliser les efforts mondiaux, créer une dynamique et développer un sens d'urgence au plan mondial. Il peut contribuer à cristalliser un consensus et définir des normes internationales. Il peut donner le mot d'ordre d'une campagne mondiale visant à générer un soutien international, comme cela fut le cas avec les OMD.

Le Groupe recommande qu'un nombre limité d'objectifs et de cibles soit adopté dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, et que chacun d'entre

eux soit « SMART » : spécifique, mesurable, accessible, pertinent et limité dans le temps. Un ensemble de critères clairs et facilement applicables permettront de définir le programme pour l'après-2015 conformément aux résultats de Rio+20. Chaque objectif devrait :

- Résoudre une question décisive, et avoir **des répercussions importantes** sur le développement durable, sur la base des recherches existantes.
- Résumer un **message convaincant** sur des questions qui permettent de dynamiser les personnes, les entreprises et les gouvernements.
- Être **facile à comprendre** et communiquer sans jargonner.
- Être **mesurable**, utiliser des indicateurs, des mesures et des données crédibles et comparables au niveau international et faire l'objet d'un suivi.
- Être **largement applicable** dans les pays ayant différents niveaux de revenus, et dans ceux sortant d'un conflit ou se remettant d'une catastrophe naturelle.
- Reposer sur **l'opinion de la population** et sur les priorités identifiées au cours des consultations en écoutant notamment les enfants, les jeunes, les femmes ainsi que les groupes marginalisés et victimes d'exclusion.
- Être **basé sur un consensus**, reposant autant que possible sur les accords existants entre les États membres de l'ONU, tout en s'efforçant d'aller au-delà des accords précédents afin que les peuples puissent jouir d'une meilleure qualité de vie.

Autant que possible, les objectifs et les cibles doivent refléter ce que souhaitent les gens, sans dicter comment y parvenir. Par exemple, tous les pays peuvent souscrire à une cible de réduction du gaspillage alimentaire avec un pourcentage donné. Un pays à faible revenu peut y parvenir en investissant dans de meilleures installations de stockage et de transport, afin d'empêcher que les aliments ne se détériorent avant d'arriver sur le marché, tandis qu'un pays à haut revenu peut le faire en modifiant la manière dont les aliments sont emballés, vendus et consommés, afin de réduire le volume d'aliments jetés par les ménages.

Le Groupe recommande que les objectifs de l'après-2015, tout en maintenant au cœur du programme les personnes vivant dans l'extrême pauvreté ainsi que les promesses qui leur ont été faites, aient pour ambition d'atteindre *toutes* les personnes les plus démunies et les plus vulnérables à l'horizon 2030. Ils devraient susciter

une amélioration de la qualité des services et tenir compte des priorités du développement durable. Ils devraient également être liés les uns aux autres d'une manière intégrée.

Bien entendu, étant donné que les capacités, les antécédents historiques, le point de départ et les circonstances varient considérablement d'un pays à l'autre, il ne peut être demandé à chaque pays d'atteindre la même cible absolue. Tous devront certes contribuer à atteindre toutes les cibles, mais pas dans la même mesure ni au même rythme. Idéalement, les nations auront recours à des processus participatifs pour prendre ces décisions puis développeront des stratégies, des plans, des politiques, des lois, ou des budgets pour les mettre en œuvre.<sup>26</sup>

Quelques exemples cités au cours des débats du Groupe montrent comment les priorités peuvent varier en fonction des circonstances nationales. Le Groupe a convenu que l'on peut attendre de certains pays à revenu élevé qu'ils aillent plus loin et avancent plus vite vers les objectifs concernant l'énergie propre, étant donné que la plupart partent d'un niveau bas et qu'il leur incombe à tous d'en faire davantage pour adopter des modèles de consommation et de production durables. Un grand nombre d'entre eux peuvent également intensifier leurs efforts afin de fournir localement un accès équitable aux services de santé et d'éducation aux communautés isolées, pauvres ou immigrées. Quant au chômage des jeunes, il représente un grave problème partout. Les priorités qui ont été exprimées lors des consultations menées dans les pays à revenu intermédiaire ont davantage mis l'accent sur la réduction des inégalités, une bonne éducation, des soins de santé de meilleure qualité, des infrastructures fiables, un gouvernement responsable et transparent, notamment au niveau local, afin d'améliorer la gestion des villes, de créer des emplois et des moyens de subsistance plus nombreux et de meilleure qualité, et de vivre à l'abri de la violence. Des priorités similaires sont exprimées dans les pays à faible revenu, de même que le besoin de transformer les économies et de réduire l'extrême pauvreté. Les pays enclavés réclament souvent de meilleures liaisons avec l'économie mondiale ; les petits États insulaires en développement demandent quant à eux la diversification économique et des réactions plus fermes à l'égard des changements climatiques.

Tous les pays ont intérêt à avoir une économie mondiale mieux gérée, qui soit plus stable, plus juste, qui accorde plus d'attention aux ressources communes et qui soit plus désireuse de collaborer aux échanges scientifiques et techniques. Tout le monde tirerait profit de systèmes d'alerte précoce partagés permettant d'identifier et d'empêcher les catastrophes naturelles et les pandémies.

### Les risques à gérer dans un programme unique

Si le nouveau programme de développement vise une transformation réelle, plusieurs risques importants doivent être gérés. La communauté internationale devra veiller à ce qu'un programme de développement durable unique ne soit pas :

- surchargé de priorités, né de compromis plutôt que de décisions, terne et anodin au lieu d'être transformateur et centré ;
- axé sur le programme du passé, mais au contraire orienté vers les défis de l'avenir ;
- d'envergure restreinte, c'est-à-dire sans changement par rapport aux habitudes actuelles ;
- utopique et irréalisable ;
- intellectuellement cohérent, mais pas convaincant ;
- étroitement centré sur un groupe de questions, sans prêter suffisamment attention au fait que la pauvreté, la bonne gouvernance, l'inclusion sociale, l'environnement et la croissance sont liés entre eux et ne peuvent pas être abordés de manière indépendante.

La meilleure manière de gérer ces risques est de veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 inclue des priorités d'action claires auxquelles la communauté internationale puisse adhérer. Ces priorités devraient concerner les domaines correspondant à des aspirations mondiales sincèrement partagées et qui auront des répercussions transformatrices sur le développement durable et la réduction de la pauvreté.

Les OMD ont montré comment utiliser un ensemble d'objectifs. Une des raisons de leur succès est qu'ils sont source d'inspiration, limités en nombre (8 objectifs et 21 cibles) et faciles à comprendre. Les cibles qui fonctionnent le mieux sont en outre quantifiables et assorties de délais clairs. En gardant l'esprit rivé sur les objectifs, des fonds ont été levés, des partenariats ont été construits et des stratégies ont été élaborées. Lorsque de nouvelles technologies étaient nécessaires, les partenaires les ont conçues. Les bonnes pratiques ont été partagées. Les travailleurs de terrain et les décideurs politiques des capitales ont appris et se sont adaptés. Bien entendu, de grands progrès auraient eu lieu même en l'absence des OMD, mais il ne fait guère de doute dans notre esprit que ceux-ci ont eu d'énormes répercussions sur certains domaines clés.

Il devrait en être de même pour le programme de développement pour l'après 2015. Les priorités pouvant être abordées dans le cadre d'un objectif doivent l'être. Les objectifs se sont avérés utiles pour concentrer les efforts mondiaux, créer un élan et développer un sens d'urgence mondiale. Ils peuvent servir à dégager un consensus et définir des normes internationales.

Exiger de tous les pays un niveau d'ambition élevé constitue un risque dans un programme universel. Établir les mêmes cibles pour tous, comme ce fut le cas dans la pratique pour les objectifs du Millénaire pour le développement (même si ce n'était pas à dessein), ne fonctionnera pas, étant donné que les pays partent de points d'origine fort différents. Mais dans quelques cas, l'ambition devrait être la même dans le monde entier : il convient d'établir des normes minimales pour chaque citoyen. Personne ne devrait vivre dans l'extrême pauvreté ni tolérer la violence envers les femmes et les filles. Personne ne devrait être privé de la liberté d'expression ni de l'accès à l'information. Aucun enfant ne devrait avoir faim, être illettré ou ne pas savoir compter. Tous devraient être vaccinés contre les grandes maladies. Tout le monde devrait avoir accès à des infrastructures modernes : eau potable, assainissement, routes, transports et technologies de l'information et des communications (TIC). Tous les pays devraient avoir accès à une énergie abordable, propre et durable. Tout le monde devrait avoir une identité légale.

Il est tentant d'appliquer partout des cibles universelles très ambitieuses, mais elles risquent de tenir de l'utopie. Le Groupe souhaiterait qu'aucun enfant ne souffre d'un retard de croissance ou d'anémie, mais il est probablement impossible d'y parvenir dans tous les pays. Nous aimerions que tout le monde bénéficie d'une protection sociale, mais pas si cela implique de réduire la qualité de ces systèmes à un niveau dénué de sens. Nous aimerions que tout le monde ait un emploi décent, mais y parvenir en l'espace d'à peine 15 ans semble impossible, même dans les pays les plus développés.

Nous estimons utile de suivre certaines directives pour trouver un équilibre entre ambition et réalisme. Il faudrait fixer dans la plupart des cas des cibles nationales qui soient aussi ambitieuses que pratiques et dans certaines situations des normes internationales minimum qui s'appliquent à chaque individu ou à chaque pays. Nous aimerions suggérer que dans tous les cas où une cible concerne des résultats au niveau des individus, elle ne soit considérée comme atteinte que si tous les groupes (définis selon le quintile de revenus, le sexe, la zone de résidence ou autre) ont bien respecté la cible. Ainsi, les pays n'arriveraient à respecter leurs engagements que s'ils privilégient les personnes les plus vulnérables. Là où les données ne sont pas encore disponibles pour les indicateurs, il sera nécessaire d'investir dans leur

collecte. Lorsque les indicateurs ne sont pas encore convenus ou restent obscurs (par exemple dans la définition de la qualité), nous proposons d'inviter des experts techniques afin de débattre et d'affiner leurs modèles et leurs méthodes.

### **Tirer les enseignements de l'OMD 8 (Partenariat mondial pour le développement)**

Le Groupe a noté quelques progrès pour les sujets couverts par l'OMD 8, mais en a trouvé le *rythme* décevant dans certains domaines. De nombreux pays ont réduit les tarifs douaniers, mais le Cycle de Doha pour le développement s'est soldé par un échec. Les organismes officiels ont annulé des dizaines de milliards de dollars de dettes, et néanmoins laissé de nombreux pays financièrement exposés. Des progrès importants ont eu lieu pour faire baisser le coût des médicaments, mais de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à des remèdes essentiels à un coût raisonnable. Une révolution technologique a eu lieu dans le domaine de l'information et des communications, mais l'OMD 8 n'y a que faiblement contribué.

Malgré les lacunes de l'OMD 8, aggravées par l'absence de cibles quantitatives assorties de délais, le Groupe estime que son objectif, à savoir un partenariat mondial plus puissant pour le développement, occupe une place centrale dans le nouveau programme de développement. Il met ce nouveau partenariat mondial au cœur de toutes ses recommandations, et nous pensons qu'un objectif qui en reflète concrètement les principaux enjeux doit figurer dans le programme pour l'après-2015. Les principales modifications que nous recommandons d'apporter à l'OMD 8 sont les suivantes :

- Développer des cibles qui soient universelles ;
- Quantifier les cibles, quand cela est possible ;
- Prêter davantage attention à l'obtention d'un financement du développement qui soit stable et de longue durée ;
- Signaler les priorités dans les domaines allant au-delà de l'aide, afin qu'elles puissent faire l'objet d'un suivi ;
- Introduire une coopération et des partenariats mondiaux dans tous les objectifs.

Le Groupe pense que la communauté internationale doit se mettre d'accord sur les manières de créer un système de commerce international plus équitable et plus ouvert. Le comité intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer une stratégie de financement

du développement durable, établi lors de Rio+20, proposera des solutions en vue d'une stratégie efficace. Des réformes de la structure financière internationale sont nécessaires afin de garantir la stabilité du système financier mondial et sa contribution à la croissance réelle de l'économie. L'accord international visant à maintenir l'augmentation de la moyenne des températures dans le monde à moins de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle doit être maintenu. Cela aiderait les pays à s'adapter et à atténuer les effets dangereux des changements climatiques. De nouvelles possibilités de collaboration dans le monde ont vu le jour afin de réduire les flux illicites, augmenter le recouvrement des actifs volés, promouvoir l'accès à la technologie et à la science et développer un partenariat mondial sur les données du développement.

### **Objectifs indicatifs**

Les membres du Groupe ont estimé que la vision dont ils sont convenus et les priorités qu'ils recommandent pour l'élaboration du cadre de développement pour l'après-2015 ne peuvent être partagées de façon efficace sans donner un exemple de la manière dont les objectifs devraient être cadrés. C'est pourquoi un ensemble d'objectifs indicatifs figure à l'annexe 1, avec les détails appropriés à l'annexe 2. Ces objectifs indicatifs montrent comment traduire les priorités en cibles convaincantes et mesurables. Afin de lever toute ambiguïté, nous précisons que le contenu des annexes ne constitue pas une marche à suivre au sens strict, mais présente des exemples pouvant servir à encourager la poursuite des délibérations et des débats. Nous espérons néanmoins qu'il puisse être source d'inspiration et que les États membres des Nations Unies, ainsi que les nombreux groupes d'intérêt qui se sont déjà exprimés, les verront comme une contribution utile à leurs délibérations portant sur le programme pour l'après-2015.

Un enjeu majeur existe : l'équilibre entre les objectifs proposés et les liens à établir entre eux. Une véritable transformation vers le développement durable n'aura lieu que lorsque les pays progresseront sur différents fronts à la fois. Par exemple, afin de réduire la mortalité infantile, nous nous tournons habituellement vers la communauté médicale et des solutions sanitaires telles que les vaccins ou les moustiquaires imprégnées d'insecticide. Celles-ci sont effectivement cruciales. Mais l'autonomisation des femmes et l'éducation des filles sont également très importantes pour sauver la vie des enfants : afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, il convient de combiner les initiatives sur ces différents fronts. De même, doubler la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique mondial réduira l'intensité des émissions de carbone et augmentera l'importance donnée au critère de

durabilité dans les approvisionnements publics, pays développés en tête.

Pour prendre un autre exemple, les revenus des petits agriculteurs augmenteront rapidement s'ils accèdent à la sécurité foncière et au crédit, et davantage encore s'ils sont en mesure de transporter leurs produits vers les marchés, d'avoir un téléphone portable et d'accéder aux services de banque en ligne, afin de connaître l'évolution des cours et être payés immédiatement. Si les marchés mondiaux de l'alimentation fonctionnent mieux (s'ils sont plus transparents et plus stables), les petits exploitants agricoles sauront mieux quelles semences planter afin de tirer le meilleur parti de leur ferme. De façon similaire, l'éducation peut aider à atteindre de nombreux objectifs en améliorant la sensibilisation et par conséquent en entraînant des mouvements de masse en faveur du recyclage et des énergies durables, ou en poussant les populations à exiger une meilleure gouvernance et à la fin de la corruption. Les objectifs choisis devraient être ceux dont les retombées s'amplifient mutuellement et qui génèrent à la fois une croissance durable et une réduction de la pauvreté.

Le Groupe a cherché à savoir s'il existait effectivement quelques objectifs et cibles répondant aux critères exposés ci-dessus, qui permettraient d'éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes dans le contexte du développement durable. Nous avons envisagé plusieurs possibilités, ce qui nous a amenés à fixer un ensemble d'objectifs et de cibles qui nous semblent correspondre à cette vision. Sans qu'ils soient contraignants, nous estimons important de montrer, à travers des exemples spécifiques, qu'il est possible d'exprimer notre ambition d'une façon simple et concrète, en dépit de la complexité du développement durable et des grandes différences de situation et de priorité de chaque pays.

Dans la réalité, une grande marge de jugement demeure quant aux objectifs qui seraient les plus susceptibles d'apporter des changements profonds, et pertinents pour une majorité de pays. Mais en nous tenant aux critères ci-dessus, nous avons réduit la liste indicative à 12 objectifs et 54 cibles, dont la réalisation améliorerait de façon considérable la situation de la population et de la planète d'ici 2030.

Nous avons volontairement évité de diviser les objectifs en catégories correspondant aux réorientations spécifiques décrites ci-dessus. Nous croyons fermement que tous les objectifs doivent être en interaction afin de fournir des résultats. Pour illustrer notre propos, nous avons décidé de suggérer les objectifs suivants : (i) mettre fin à la pauvreté ; (ii) autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes ; (iii) garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout au long de la vie ; (iv) assurer les conditions d'une

vie en bonne santé ; (v) assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel ; (vi) assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement ; (vii) garantir une énergie durable ; (viii) créer des emplois, des moyens d'existence durables et une croissance équitable ; (ix) gérer les richesses naturelles de façon durable ; (x) assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace ; (xi) garantir des sociétés stables et pacifiques ; et (xii) créer un environnement mondial favorable et encourager les financements à long terme.

Nous pensons que la poursuite de ces objectifs et des cibles qui les accompagnent entraînerait la réalisation des cinq grandes réorientations : ne laisser personne de côté, transformer l'économie, mettre en œuvre un développement durable, créer des institutions efficaces et forger un nouveau partenariat mondial.

### Répondre aux questions transversales

Plusieurs questions ne sont pas directement abordées à travers un seul objectif, mais sont traitées dans plusieurs d'entre eux. Il s'agit notamment de la paix, de l'inégalité, des changements climatiques, des villes, des préoccupations des jeunes, des filles et des femmes, ainsi que des modèles de consommation et de production durables.

**La paix.** Le Groupe croit fermement que les conflits (une situation qualifiée de développement inversé) doivent être abordés de front, même dans le cadre d'un programme universel. Nous avons inclus dans notre liste indicative un objectif visant à garantir des sociétés stables et pacifiques, assorti de cibles concernant les morts violentes, l'accès à la justice, les moyens d'endiguer les causes externes des conflits telles que le crime organisé, ou de renforcer la légitimité et la responsabilité des forces de sécurité, de la police et du pouvoir judiciaire. Mais ces cibles en elles-mêmes ne garantiraient pas la paix ou le développement dans les pays émergeant d'un conflit. D'autres questions, telles que l'emploi, la participation à la vie politique et l'engagement local des citoyens ou la gestion transparente des ressources publiques, sont également importantes. Ces pays devraient également bénéficier d'un cadre de financement renforcé afin que les ressources soient allouées à ceux qui en ont le plus besoin.

**L'inégalité.** De même, notre cadre indicatif s'attaque de front à l'inégalité des chances à travers tous les objectifs. Lorsque tout le monde, indépendamment des revenus du ménage, du sexe, du lieu de vie, de l'appartenance ethnique, de l'âge, ou du handicap, pourra accéder à la santé, à l'alimentation, à l'éducation et à d'autres services vitaux, nombre des conséquences les plus graves de

l'inégalité disparaîtront. D'autres aspects de l'inégalité concernant davantage l'inclusion sociale, comme la sécurité des droits fonciers et l'accès à la justice, font l'objet de cibles explicites. Nous reconnaissons que chaque pays s'interroge sur la meilleure manière d'aborder l'inégalité des revenus, mais nous pensons que la réponse réside dans les politiques nationales de chaque pays et non dans l'établissement d'objectifs mondiaux. L'histoire montre également que les pays ont tendance à connaître des cycles dans l'inégalité des revenus telle qu'elle est traditionnellement mesurée ; et les pays diffèrent à la fois dans ce qu'ils considèrent comme des niveaux d'inégalité acceptables et dans les stratégies qu'ils adoptent pour les réduire. Néanmoins, le Groupe estime qu'une croissance à grande échelle réellement inclusive et bénéficiant aux plus pauvres est indispensable pour mettre fin à l'extrême pauvreté. Nous proposons des cibles qui s'appuient délibérément sur les efforts entrepris pour réduire les inégalités, et que l'on n'atteindra que si une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables et victimes d'exclusion. Par exemple, nous pensons que de nombreuses cibles devraient être suivies à l'aide de données ventilées par quintiles de revenus, en plus des autres groupes. Elles ne seront considérées comme atteintes que si tous les groupes de revenus et tous les groupes sociaux concernés remplissent les critères voulus.

**Les changements climatiques.** Dans nos cibles indicatives, nous prenons en compte les principaux facteurs d'une trajectoire sobre en carbone : davantage d'infrastructures de transports durables ; une meilleure efficacité énergétique et un recours à l'énergie durable ; la diffusion de pratiques agricoles plus viables ; la lutte contre la déforestation et la promotion du reboisement afin d'améliorer les moyens de subsistance des populations et la sécurité alimentaire, en tenant compte de la valeur des ressources naturelles et de la biodiversité. Nous encourageons également l'intégration d'indicateurs sociaux et environnementaux dans les pratiques comptables. Les indicateurs devraient faire partie de tout programme de développement durable, même si le réchauffement climatique n'était pas une source de préoccupation, et ils relèvent à juste titre d'un cadre universel. Nous souscrivons en outre entièrement à l'appel visant au maintien d'une hausse de la température moyenne dans le monde à moins de 2 °C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle, conformément aux accords internationaux. Mais nous reconnaissons également qu'il est d'ores et déjà nécessaire de s'adapter aux changements climatiques, de réduire les risques de catastrophe dans les stratégies régionales et nationales et d'encourager les pays à se concentrer sur ces plans.

**Les villes.** Le Groupe reconnaît que les municipalités ont une grande part de responsabilité dans la gestion

urbaine. Elles font face à des problèmes spécifiques de pauvreté, d'assainissement des quartiers insalubres, de gestion des déchets solides, de prestation de services, d'utilisation des ressources et de planification qui prendront encore plus d'importance dans les prochaines décennies. Le programme de l'après-2015 doit être pertinent pour les citoyens. C'est dans les villes que la bataille pour le développement durable sera gagnée ou perdue. Le Groupe estime néanmoins qu'il est également indispensable de prêter attention aux zones rurales, où trois milliards de personnes continueront à vivre à la limite de la pauvreté en 2030. La question la plus urgente n'est pas l'opposition entre monde urbain et monde rural, mais comment favoriser une approche locale et géographique du programme pour l'après-2015. Le Groupe pense que ce résultat peut être obtenu en ventilant les données selon le lieu de vie et en confiant aux autorités locales un rôle plus important dans l'établissement des priorités, l'exécution des plans, le contrôle des résultats et l'engagement des entreprises et des communautés locales.

**Les jeunes.** Les adolescents et les jeunes représentent actuellement 1,8 milliard de personnes et un quart de la population mondiale. Ils façonnent le développement social et économique, remettent en question normes et valeurs sociales et ils jettent les bases de l'avenir du monde. Leurs attentes sont grandes, pour eux-mêmes et pour leurs sociétés, et ils imaginent comment le monde pourrait s'améliorer. Ils sont reliés les uns aux autres comme ils ne l'ont jamais été auparavant grâce aux nouveaux médias, ils sont le moteur du progrès social et influencent directement la durabilité et la résilience de leurs communautés et de leurs nations. Ces jeunes font face à de nombreux obstacles, qui vont de la discrimination, la marginalité et la pauvreté à la violence. Il est difficile pour eux de trouver un premier emploi, c'est pourquoi nous pensons qu'une cible pour l'emploi dotée d'un indicateur spécifique pour le travail des jeunes devrait figurer dans le prochain cadre.<sup>27</sup> Les jeunes doivent être des sujets, et non pas des objets, du programme de développement pour l'après-2015. Ils ont besoin d'accéder à une bonne protection sanitaire (y compris l'accès aux droits en matière de santé procréative et sexuelle) et à l'éducation afin d'améliorer leurs futures perspectives d'emploi et leurs compétences, mais ils doivent également participer activement aux prises de décision et être considérés à juste titre comme un atout précieux pour la société.

**Les filles et les femmes.** La majeure partie des populations vivant dans l'extrême pauvreté est de sexe féminin. Un programme axé sur la population doit veiller à l'égalité des droits des femmes et des filles et les rendre autonomes afin qu'elles participent et accèdent à des rôles décisionnaires de la vie publique. Les femmes du monde entier doivent travailler dur pour surmonter



de sérieux obstacles à l'égalité des chances. Ceux-ci ne peuvent disparaître que grâce à une tolérance zéro vis-à-vis de l'exploitation des femmes et des filles et de la violence à leur égard, et si elles jouissent pleinement de droits égaux dans les sphères politiques, économiques et publiques. Les femmes et les filles doivent avoir un accès égal aux services financiers, aux infrastructures, à l'ensemble des services de santé y compris les droits en matière de santé procréative et sexuelle, l'eau et l'assainissement ; elles doivent avoir les mêmes droits à détenir des biens fonciers et autres actifs, disposer d'un environnement sûr dans lequel apprendre et appliquer leurs connaissances et leurs compétences, et jouir d'une absence de discrimination afin de recevoir un salaire égal à travail égal et de participer à la prise de décisions à égalité avec les hommes. L'égalité des sexes est intégrée à tous les objectifs, à la fois à travers des cibles spécifiques et du fait que celles-ci sont mesurées séparément pour les femmes et les hommes, ou les filles et les garçons, le cas échéant. Mais c'est également une question importante en soi et un objectif séparé sur le sujet pourrait catalyser les progrès accomplis.

**La consommation durable et les formes de production.** Nous nous sommes principalement penchés sur l'alimentation, l'eau et les systèmes énergétiques, c'est-à-dire les besoins les plus élémentaires. Mais nous croyons fermement qu'une évolution plus large vers des modèles durables de consommation et de production est vitale. Les changements les plus importants seront dictés par la technologie, par les innovations dans la conception des produits, par des politiques d'orientation détaillées, par l'éducation et les changements de comportement et par des innovations sociales intégrées aux communautés. Mais le changement est déjà à l'œuvre : les aspirations actuelles peuvent vite se retrouver caduques. C'est pourquoi nous avons formulé des cibles indicatives très ambitieuses, mais dont la mise en œuvre concrète peut évoluer au fil du temps.

La plupart des nouvelles technologies et des nouveaux produits viendront des entreprises. Nous soutenons la contribution positive au développement durable que celles-ci peuvent apporter. Cette contribution doit cependant inclure une volonté, autant de la part de toutes les grandes sociétés que des gouvernements, de présenter, outre leurs résultats financiers, un rapport sur leur impact social et environnemental. Près d'un quart de toutes les grandes entreprises le font déjà. Nous suggérons d'instaurer un mécanisme obligatoire de type « se conformer ou s'expliquer » pour toutes les firmes dont la capitalisation boursière dépasse l'équivalent de 100 millions de dollars.<sup>28</sup>

Le même principe devrait s'appliquer aux États. La comptabilité nationale des effets sociaux et

environnementaux devrait être prise en compte d'ici 2030. Les gouvernements doivent explorer les possibilités d'action en faveur de la croissance verte, l'un des principaux outils de promotion du développement durable, surtout dans les pays développés. Outre la protection des ressources naturelles, ces mesures soutiendront un mouvement vers la consommation et la production durables. Car si la consommation durable fait, comme il se doit, partie de notre vie quotidienne, les consommateurs de demain devront être sensibilisés aux questions sociales et environnementales. La sensibilisation dans les écoles et l'organisation de vastes campagnes d'information pourraient entraîner un changement des mentalités en démontrant les avantages que comporte l'évolution vers la consommation et la production durables.

## L'impact mondial d'ici 2030

Que se passerait-il si les pays développés et en développement, ainsi que les autres partenaires, s'engageaient à mettre en œuvre les objectifs et les cibles que nous avons décrits ? Nous pourrions imaginer un monde en 2030 qui serait plus égalitaire, plus prospère, plus pacifique et plus juste que le monde actuel. Un monde où l'extrême pauvreté n'existerait plus et où les éléments fondamentaux d'une prospérité durable seraient en place. Un monde où personne ne serait laissé pour compte, où les économies seraient transformées, et qui serait dirigé par des gouvernements transparents et représentatifs. Un monde de paix où le développement durable serait un objectif prioritaire. Un monde doté d'un nouvel esprit de coopération et de partenariat.

Ceci n'est pas un rêve. Les ressources, le savoir-faire et la technologie dont nous avons besoin existent déjà et s'améliorent d'une année sur l'autre. Ils ont déjà donné de bons résultats. Il y a vingt-cinq ans, personne n'aurait imaginé qu'en 2015, un milliard de personnes aurait échappé à l'extrême pauvreté. Si un messageur du futur nous avait dit que la polio serait éliminée sauf dans trois pays, que quatre enfants sur cinq seraient vaccinés dans le monde ou que 590 millions d'enfants supplémentaires iraient à l'école, nous ne l'aurions jamais cru. C'est pourtant ce qui s'est passé.

En élaborant le scénario des résultats auxquels le monde peut parvenir en 2030, le Groupe a tenu compte de plusieurs facteurs et émis plusieurs hypothèses.

**Croissance :** La production mondiale devrait doubler d'ici 2030. Au vu des tendances actuelles, l'écart de revenu par habitant entre les pays développés et les pays en voie de développement restera certes important, mais il aura diminué. D'ici 2030, la plupart

des pays en développement auront connu une croissance économique relativement rapide, de l'ordre de 5 % par an, permettant de réduire l'extrême pauvreté à moins de 5 %. Des mesures spécifiques devront compléter le tableau afin que personne ne soit laissé pour compte. La croissance ne peut toutefois pas être garantie et nous devons redoubler d'efforts, par le biais de transformations structurelles dans toutes les économies, pour qu'elle se poursuive à ces niveaux et qu'elle soit plus inclusive et durable. Nous pensons qu'avec les bonnes actions gouvernementales, un solide leadership politique et des institutions renforcées, la croissance peut encore s'accélérer, y compris, et peut-être surtout, dans les pays à faible revenu où le potentiel de rattrapage est plus important.

**Finance** : À mesure que davantage de pays entrent dans la catégorie des revenus intermédiaires et accèdent aux marchés de capitaux privés, l'aide publique au développement (APD) peut se concentrer sur les pays dont le revenu reste faible et augmenter proportionnellement afin de répondre à leurs besoins. Les grands projets miniers sur le point de voir le jour dans de nombreux pays à faible revenu devraient leur permettre de dégager d'importantes recettes. Mais ces nouveaux revenus ne seront souvent que temporaires et doivent être gérés avec prudence.

**Changement démographique** : La croissance de la population mondiale devrait ralentir et n'atteindre que 1 pour cent par an d'ici 2030, époque à laquelle la planète devrait compter environ 8 milliards d'habitants, pour dépasser 9 milliards en 2050.<sup>29</sup> La population sera plus nombreuse et plus âgée. L'incidence de ces deux tendances doit être prise en compte. Environ 470 millions de personnes viendront élargir les rangs de la main d'œuvre mondiale. Pour de nombreux pays en voie de développement, cette poussée représente un dividende démographique en attente, si les personnes supplémentaires reçoivent les opportunités, les services et les compétences adéquats. Créer autant d'emplois peut sembler colossal, mais c'est moins que ce que les nations ont réalisé entre 1995 et 2010, période pendant laquelle la main-d'œuvre mondiale a augmenté d'environ 700 millions de personnes.

**Migration internationale** : Les droits humains universels et les libertés fondamentales des migrants doivent être respectés. Ces derniers apportent une contribution économique positive à leurs pays d'accueil en renforçant la main d'œuvre. Les pays d'origine

reçoivent des devises grâce aux envois de fonds et à des flux financiers et commerciaux accrus avec les pays où un grand nombre de leurs ressortissants se sont installés. D'ici 2030, à mesure que la population augmente, il pourrait y avoir 30 millions de migrants internationaux supplémentaires, qui enverront 60 milliards de dollars à leur pays d'origine à travers des canaux à faible coût.

**Urbanisation** : Le monde est aujourd'hui plus urbain que rural en raison des migrations internes. En 2030, il comptera plus d'un milliard de citoyens supplémentaires et, pour la première fois, le nombre de résidents ruraux commencera à se réduire. Ceci est important dans la mesure où la croissance inclusive émane de villes dynamiques et durables, le seul lieu où il soit possible de générer le nombre d'emplois de qualité que recherchent les jeunes. Une bonne gouvernance ainsi qu'une gestion et une planification de qualité au niveau local sont indispensables pour garantir que la migration vers les villes ne remplace pas une forme de pauvreté par une autre, car même si les revenus en ville dépassent légèrement 1,25 dollar par jour, la satisfaction des besoins fondamentaux y est plus onéreuse.

**Technologie** : De nombreux produits efficaces et abordables ont déjà été conçus et adaptés pour répondre aux besoins du développement durable.<sup>30</sup> Citons par exemple les bâtiments à haut rendement énergétique et la conversion des déchets en énergie, qui prouvent qu'il est possible de générer des revenus tout en réduisant la pollution. Parmi les autres nouvelles technologies ayant fait leurs preuves figurent les réseaux de distribution d'électricité intelligents, les villes à faible émission de carbone, les transports en commun, les politiques efficaces en matière de transport et de zonage, la gestion intégrée des eaux pluviales, les mini-réseaux de distribution d'électricité en zone rurale, ainsi que les cuiseurs et les lanternes solaires. Les nouveaux vaccins, la banque mobile et le renforcement des filets de sécurité sociale sont également susceptibles de changer la donne. Il faudra développer d'autres technologies : nous voyons un grand potentiel à cet égard dans les collaborations internationales en matière de recherche et les plateformes volontaires d'innovation ouverte.

D'ici 2030, si les réorientations décrites ici ont lieu, nulle barrière n'existera plus pour les populations, la pauvreté et l'inégalité des chances qui entravent l'existence de tant de personnes sur notre planète prendraient fin. Voilà le monde que la jeunesse actuelle a le pouvoir de construire.

## Exemples de l'impact potentiel<sup>31</sup>

### En 2030 le monde comptera :

- 1,2 milliard de personnes en moins souffrant de la faim et vivant dans une situation d'extrême pauvreté<sup>32</sup>
- 100 millions d'enfants supplémentaires qui sinon seraient morts avant d'atteindre l'âge de cinq ans<sup>33</sup>
- 4,4 millions de femmes supplémentaires qui sinon seraient mortes pendant la grossesse ou l'accouchement<sup>34</sup>
- 1,3 milliard de tonnes d'aliments sauvées chaque année du gaspillage<sup>35</sup>
- 470 millions de travailleurs supplémentaires ayant un emploi et des moyens de subsistance de qualité<sup>36</sup>
- 200 millions supplémentaires de jeunes ayant un travail et les compétences nécessaires pour obtenir un bon emploi<sup>37</sup>
- 1,2 milliard de personnes supplémentaires reliées à l'électricité<sup>38</sup>
- 190 à 240 millions d'hectares supplémentaires de couverture forestière<sup>39</sup>
- 30 000 milliards de dollars dépensés par les gouvernements du monde entier en toute transparence<sup>40</sup>
- Des personnes dans le monde entier participant à la prise de décision et tenant les fonctionnaires pour responsables de leurs actes
- Une température mondiale moyenne en voie de stabilisation à moins de 2 °C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielles
- 220 millions de personnes en moins souffrant des effets dévastateurs des catastrophes naturelles<sup>41</sup>

25. Des autorités locales et régionales sont déjà en train de travailler pour l'horizon 2030 (Manifeste de la Ville de 2030) en cherchant un juste équilibre entre leur vision à long terme et l'évolution rapide du monde actuel.

26. L'établissement d'une cible nationale similaire a été utilisé après le Sommet de Jomtien sur l'Éducation (1990) et le Sommet Mondial des Enfants de New York (1990)

27. Par « jeunes », nous entendons les personnes âgées de 15 à 24 ans.

28. Cette recommandation a déjà été faite par du Groupe de haut niveau du Secrétaire Général des Nations Unies sur la viabilité mondiale (2012). *Resilient People, Resilient Planet: A Future Worth Choosing*, New York. (Pour l'avenir des hommes et de la planète: choisir la résilience)

29. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population (2011). *World Population Prospects: The 2010 Revision, Highlights and Advance Tables*. ESA/P/WP.220

30. Banque Mondiale (2012), *Inclusive green growth: the pathway to sustainable development*. Banque Mondiale, Washington DC.

31. Tous les chiffres prennent pour référence 2015, sauf mention contraire (les chiffres sont approximatifs).

32. Banque mondiale, PovcalNet (en 2010): <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?1>

33. Fiche d'information 2012 de l'OMS : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs290/fr/>

34. Fiche d'information 2012 de l'OMS : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs348/fr/>

35. FAO, Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde (2011)

36. Organisation Internationale du Travail, Tendances mondiales de l'emploi 2013

37. Organisation Internationale du Travail, *Rapport sur le travail dans le monde, 2012*

38. Banque mondiale, *Energy – The Facts*, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTENERGY2/0,,contentMDK:22855502~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:4114200,00.html>

39. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Nations Unies, 2010, <http://www.fao.org/news/story/fr/item/40905/icode/>

40. *General government total expenditure in Purchasing Power Parity*, d'après le FMI, Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013

41. Programme des Nations Unies pour le développement, [http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/fast-facts/english/FF\\_DRR\\_05102012\(fv\).pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/fast-facts/english/FF_DRR_05102012(fv).pdf)



## CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE, RESPONSABILISATION ET FORMATION D'UN CONSENSUS

### Mise en œuvre du programme pour l'après-2015

Les objectifs et les cibles indicatifs que nous avons fixés sont audacieux mais pragmatiques. Comme les OMD, ils ne seraient pas juridiquement contraignants, mais doivent être surveillés de près. Les indicateurs qui les mesurent doivent comprendre un certain nombre de catégories pour s'assurer que personne n'est laissé de côté. Nous recommandons que tous les nouveaux objectifs soient accompagnés d'un système de contrôle indépendant et strict et que les résultats fassent l'objet de discussions régulières au niveau des hautes instances politiques. Nous réclamons également une révolution en matière de données pour le développement durable, avec la mise en place d'une nouvelle initiative internationale pour améliorer la qualité des statistiques et des informations mises à la disposition des populations et des gouvernements. Nous devrions résolument tirer parti des nouvelles technologies, du crowdsourcing et d'une meilleure connectivité pour donner à chacun des informations portant sur les progrès réalisés pour atteindre les cibles. Nous voyons dans le programme de développement pour l'après-2015 une occasion d'inclure de nouveaux acteurs au sein de partenariats à tous les niveaux, d'introduire de nouvelles méthodes de travail à travers un programme qui va au-delà de l'aide et de faire naître un nouvel esprit de multilatéralisme et de coopération internationale. La mise en œuvre d'un programme d'une telle ampleur, qui soit maintenu au premier rang des priorités des dirigeants mondiaux et qui tienne les populations responsables des progrès, ne peut pas être considérée comme acquise. Mais cette fois, à la différence des OMD, nous n'avons pas à partir de zéro. Des processus sont déjà en place pour passer d'un accord à New York à un programme dans un village perdu ; il existe des agences qui collaborent avec des bureaux de statistique partout dans le monde ; les dirigeants mondiaux ont montré leur volonté de prêter une plus grande attention au développement durable ; des initiatives locales peuvent être déployées à plus grande échelle.

### L'unification des objectifs mondiaux avec les plans nationaux pour le développement

Le programme pour l'après-2015 doit permettre à chaque nation de réaliser ses propres plans et espérances. Les objectifs du Millénaire pour le développement nous ont appris que les cibles mondiales ne donnent de bons résultats que lorsqu'elles sont gérées localement et inscrites dans les plans nationaux en tant que cibles nationales. C'est là une leçon importante à prendre en compte pour le nouveau programme. À travers ses processus de planification nationale, chaque État pourrait choisir un niveau d'ambition approprié pour chacune des cibles, en tenant compte de son point de départ, de ses capacités et des ressources qu'il estime disponibles. Il pourrait recevoir des suggestions sur ce qui est réaliste et réalisable dans chaque zone cible de la part de citoyens, de fonctionnaires, d'entreprises et de la société civile dans les villages, les communes, les villes, les provinces et les communautés. C'est l'occasion pour les gouvernements de veiller à ce que l'accès des citoyens aux informations publiques puisse servir de base à leurs stratégies et plans nationaux.

Dans de nombreux cas, les partenaires internationaux et les agences seront invités à soutenir les pays dans la mise en œuvre de leurs plans et la réalisation de leurs cibles : 30 partenaires officiels du développement opèrent en moyenne dans chaque pays en développement, dont beaucoup comprennent plusieurs agences. Celles-ci ont la responsabilité d'harmoniser leurs efforts avec les plans nationaux, d'opérer avec des sommes budgétisées par le gouvernement lorsque cela est réalisable, et de collaborer les unes avec les autres pour avoir un impact maximal avec un minimum d'effort.

### Suivi mondial et examen par des pairs

Le programme de développement pour l'après-2015 doit signaler une nouvelle ère pour le multilatéralisme et la coopération internationale. Les Nations Unies peuvent jouer le rôle de chef de file dans l'élaboration du programme en raison de leur légitimité unique et universelle et de leur capacité de coordination et de surveillance à l'échelle mondiale. Mais le système onusien n'a pas encore pleinement concrétisé la vision d'« Unis dans l'action ». Ce rapport ne prétend pas proposer des options pour réformer l'ONU, mais le Groupe demande à ce que

chaque mesure prise vise à améliorer la coordination et à réaliser un programme de développement durable unique et intégré, y compris en s'appuyant sur les récentes mesures positives visant à améliorer la coopération entre agences, fonds et programmes de l'ONU et avec les institutions financières internationales.

Le Groupe formule trois propositions qui pourraient soutenir une approche internationale coordonnée et collaborative du suivi et de l'examen par des pairs. Le suivi doit être perçu unanimement comme une façon d'encourager le progrès et de favoriser la coopération, et non comme un outil de conditionnalité.

Tout d'abord, le Groupe propose que l'ONU identifie un centre de responsabilisation unique, qui ferait la synthèse de ses nombreux rapports sur le développement en une seule étude évaluant la qualité de la mise en œuvre du programme pour l'après-2015. À partir de 2015, l'ONU pourrait générer un rapport mondial unique sur le développement durable, rédigé conjointement chaque année ou tous les deux ans par un consortium d'agences de l'ONU et d'autres organismes internationaux.<sup>42</sup> Ce rapport surveillerait les tendances et les résultats, ainsi que les risques qui menacent de faire échouer la réalisation des cibles. Il proposerait aussi des recommandations sur la manière de mettre plus efficacement en œuvre les programmes.

En second lieu, le Groupe propose que l'ONU convoque périodiquement un forum mondial de haut niveau pour examiner les progrès et défis pour l'avenir. Un Comité

consultatif indépendant devrait donner des conseils et des recommandations qui serviraient de premières références pour ce forum. Cet organisme devrait être convié à émettre des commentaires directs et clairs et permettre aux entreprises, à la société civile et à d'autres de s'exprimer.

Enfin, des rapports et des examens par les pairs au niveau **régional** pourraient compléter le suivi mondial. Procéder à un examen approfondi de ses politiques d'orientation lors d'une discussion amicale et constructive avec ses voisins est généralement plus facile qu'avec le reste du monde. Les cinq commissions régionales de l'ONU, ainsi que les banques régionales de développement, les États membres et les organisations régionales, pourraient faire partie d'un mécanisme amélioré de coordination dans chaque région du monde. Celui-ci discuterait du programme de développement durable et présenterait son rapport avant chaque forum mondial.<sup>43</sup>

### Partenariats thématiques entre parties prenantes

Nous vivons à une époque où les problèmes mondiaux ne peuvent être réglés que si des milliers, voire des millions de personnes, œuvrent ensemble à leur résolution. De tels partenariats peuvent montrer comment atteindre les cibles et s'assurer que les programmes sont efficaces sur le terrain.

On appelle parfois ces groupes des « partenariats multipartites ». Ils rassemblent des instances gouvernementales (au niveau local, municipal, national), des experts, des organisations de la société civile, des entreprises, des philanthropes, des universités et autres,

### Exemple pratique de partenariat multipartite : comment offrir une éducation de qualité

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) vise à offrir aux enfants marginalisés une éducation de qualité en coordonnant de nombreux acteurs du monde de l'éducation et en proposant une aide sans redondance inutile, tout en respectant le leadership local.

Le GPE dirige les fonds vers un seul groupe local dans chaque pays. Parmi les pays à faible revenu, 70 sont éligibles. Un groupe type inclut des éducateurs, des agences de développement, des entreprises (nationales et internationales), des banques de développement régionales, le ministère de l'Éducation, des organisations de la société civile et des organismes philanthropiques, parfois des représentants de l'UNESCO et de l'UNICEF, et d'autres experts. Le ministère de l'Éducation en assure la direction.

Les fonds du GPE sont accompagnés d'un appui technique pour renforcer le plan d'éducation national (ou provincial). Les aides du GPE permettent de renforcer le suivi des progrès. Sa mission englobe tout ce que le pays estime nécessaire : construction de latrines ou de centres de la petite enfance, formation des professeurs ou rédaction de programmes pédagogiques en langue maternelle, distribution de manuels scolaires, ajout de programmes de formation professionnelle ou de systèmes d'apprentissage numériques avec des entreprises partenaires (Microsoft, Nokia et la maison d'édition Pearson proposent désormais des outils pédagogiques numériques mobiles à travers toute l'Afrique).

Le Conseil d'administration du GPE comporte des membres du monde entier, mais les pays en développement y sont davantage représentés. Le financement se fait sur le long terme et diminue à mesure que le revenu national augmente. Son budget dépasse aujourd'hui 2 milliards de dollars.

Le GPE œuvre dans un seul secteur (l'éducation), mais représente un exemple de collaboration pouvant apporter de meilleurs résultats. Des modèles semblables pourraient s'avérer utiles dans d'autres secteurs.

pour travailler sur un thème unique. Ils sont puissants, car chaque partenaire vient à la table des négociations avec des connaissances directes et des preuves solides basées sur une recherche approfondie. Cela permet d'innover, de préconiser de bonnes politiques de façon convaincante et d'obtenir ainsi des fonds. Ces groupes possèdent les compétences nécessaires pour appliquer à de nouvelles activités des approches qui ont donné de bons résultats et pour déployer à grande échelle les idées les plus prometteuses afin d'atteindre de vastes pans de la population dans de nombreux pays (« exécution et élargissement »). Il existe déjà un certain nombre de ces partenariats multipartites mondiaux qui délivrent des résultats prometteurs, à grande échelle, dans les domaines suivants : santé, nutrition, éducation, agriculture, eau, énergie, technologies de l'information et des communications, services financiers, villes et gouvernement transparent.

Il y a dix ans ou plus, lorsque les premiers vrais partenariats mondiaux ont vu le jour, leur objectif premier consistait à partager les coûts, les avantages et les risques liés au financement de grands projets. Aujourd'hui, ces partenariats font bien davantage. Ils peuvent apporter des savoir-faire et des formations et s'attaquer sous un autre angle à des obstacles qu'aucun ministère, aucune entreprise privée ou organisation de la société civile ne pourrait surmonter seul. Ils sont particulièrement bien placés pour déployer les programmes à plus grande échelle, car ils sont présents dans le monde entier et ont de l'expérience. En rassemblant des faits probants sur un seul sujet, fournis par des entreprises, la société civile et des experts du monde entier, ils peuvent peser sur l'amélioration de politiques et d'institutions peu performantes. De plus, lorsque leur tâche s'avère irréalisable sans un changement de cap, ils innoveront et développeront de nouvelles solutions, toujours en conformité avec les politiques et les priorités nationales.

Une de leurs caractéristiques les plus intéressantes est qu'ils peuvent changer les *mentalités*, en modifiant la manière de penser de millions de personnes dans le monde. Il peut s'agir d'une question simple (la campagne pour encourager le lavage des mains ou l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide pour lutter contre le paludisme) ou plus complexe, comme une campagne pour identifier les responsabilités humaines dans le changement climatique et y remédier, ou la nécessité de passer à des modèles de consommation durables. Mais cela implique toujours d'atteindre des populations de tous les pays et de

toutes les conditions sociales.

Le Groupe suggère que le concept de partenariats mondiaux spécifiques à un objectif ou à un secteur soit au cœur du nouveau programme de développement. Ces partenariats doivent viser un haut niveau de transparence, d'évaluation et de suivi et impliquer les entreprises, la société civile, les organisations philanthropiques, les organismes internationaux et les gouvernements.

## Responsabilisation des partenaires

La responsabilité doit être exercée au niveau adéquat : par les pouvoirs publics envers leurs propres citoyens, les administrations locales envers leurs communautés, les entreprises envers leurs actionnaires, la société civile envers les groupes qu'elle représente. Elle est au centre du partenariat mondial et, conformément à cet esprit, toutes les parties devraient respecter ces structures de responsabilité et se dire en confiance que leurs partenaires honoreront leurs engagements.

Mais la responsabilisation ne fonctionne que lorsque chacun dispose des bonnes informations et que celles-ci sont faciles d'accès et d'utilisation simple. De nouvelles formes de responsabilité transparente rendent cela possible. Nous avons besoin que les données soient disponibles et nous avons besoin de la responsabilisation qui s'ensuit. Sans cela, le partenariat mondial ne fonctionnera pas.

Les OMD proposaient à la fois une vision éclairée et un ensemble d'objectifs et de cibles concrets et limités dans le temps qui pouvaient être suivis avec de solides indicateurs statistiques. Cela a été leur grande force et au fil du temps, la couverture et la disponibilité des données se sont améliorées. Il reste cependant beaucoup à faire. Aujourd'hui encore, plus de 40 pays en développement manquent de données suffisantes pour suivre leurs performances par rapport à l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim) et les délais de présentation des résultats des OMD restent bien trop longs.

## Une nouvelle révolution des données est nécessaire

La révolution qu'a connue le domaine des technologies de l'information ces dix dernières années est l'occasion de renforcer les données et les statistiques à des fins de responsabilisation et de prise de décision. Il y a eu des

### Une nouvelle révolution des données

« Les initiatives de développement ont trop souvent été entravées par l'absence des données les plus fondamentales portant sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les populations... Un renforcement du suivi et de l'évaluation à tous les niveaux et pour tous les processus du développement (de la planification à la mise en œuvre) aidera à guider les prises de décision, à revoir les priorités et à obtenir une reddition des comptes. Il faudra pour cela faire des investissements substantiels dans le renforcement des capacités bien avant 2015. Un registre des promesses de fonds régulièrement mis à jour est une façon parmi d'autres de garantir la responsabilisation et de surveiller les manquements aux engagements. Nous devons aussi tirer profit des nouvelles technologies et de l'accès aux données publiques pour tous. »

*Communiqué du Groupe de personnalités de haut niveau à Bali, le 28 mars 2013*

initiatives novatrices de recours à la technologie mobile et autres avancées pour permettre le suivi en temps réel des résultats du développement. Mais ce mouvement demeure en grande partie déconnecté des intervenants classiques en matière de statistiques, aussi bien à l'échelon mondial que national. Le processus de l'après-2015 doit les faire travailler ensemble et commencer dès aujourd'hui à améliorer les données sur le développement.

Les données doivent également nous permettre d'atteindre les personnes les plus démunies et de voir si ces dernières reçoivent des services essentiels. Cela signifie que les données recueillies devront être ventilées par sexe, lieu géographique, revenu, handicap, et autres catégories, pour s'assurer qu'aucun groupe n'est laissé de côté.

De meilleures données et statistiques aideront les pouvoirs publics à suivre les progrès et à s'assurer que leurs décisions s'appuient sur des faits probants ; elles peuvent également renforcer les responsabilités. Ce n'est pas simplement l'affaire des gouvernements. Les agences internationales, les organisations de la société civile et le secteur privé devraient être impliqués. Une véritable révolution des données se baserait tant sur des sources de données existantes que sur de nouvelles, afin de pleinement intégrer les statistiques dans la prise de décision, favoriser l'accès libre aux données et leur utilisation et veiller à assurer un meilleur soutien des systèmes statistiques.

Pour y arriver, le Groupe recommande d'établir un **partenariat mondial pour les données sur le développement** qui rassemblerait des parties prenantes diverses mais intéressées : les bureaux nationaux de statistiques, les organismes internationaux, les organisations de la société civile, les fondations et le secteur privé. Ce partenariat développerait, dans un premier temps, une stratégie mondiale pour combler les lacunes critiques, étendre l'accessibilité des données et galvaniser les efforts internationaux pour garantir la mise en place d'ici janvier 2016 d'une base référentielle pour les cibles de l'après-2015.

Autre aspect de la responsabilisation et de l'information : la façon dont les gouvernements et les entreprises expliquent leur impact sur le développement durable. Seules quelques grandes entreprises progressistes essaient de révéler leur empreinte sociale et environnementale. Le Groupe propose qu'à l'avenir, au plus tard en 2030, *toutes* les grandes entreprises rendent compte de leur impact environnemental et social, ou se justifient si elles ne le font pas. De même, les gouvernements devraient adopter le système de comptabilité économique et environnementale de l'ONU, ainsi que l'initiative de Comptabilisation de la richesse naturelle et de valorisation des services écosystémiques (WAVES) de la Banque mondiale, en aidant ceux qui ont du mal à y parvenir. Ces indicateurs peuvent alors être utilisés pour surveiller les stratégies de développement et les résultats nationaux d'une manière universellement cohérente.

Cela contribuera à l'évolution du développement durable,

car une nouvelle comptabilité améliorée donnera aux gouvernements et aux entreprises des informations claires sur leurs résultats, en les tenant responsables de leurs actions, et elle donnera aux consommateurs la possibilité de faire des choix éclairés.

### Le travail en collaboration avec les autres

Les pays se réunissent déjà de manière non-officielle dans de nombreux contextes pour discuter de leurs possibilités de renforcer le développement et de faire en sorte qu'il soit plus durable. Ces forums de coopération mondiaux, tels que le G7+, le G-20, le groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, et Afrique du Sud), le Partenariat mondial de Busan pour une coopération efficace au service du développement et les forums régionaux, jouent un rôle important. Aucun ne s'attaque à l'ensemble du programme, mais chacun en aborde des parties importantes. Ces groupes ont beau être informels, ils peuvent fortement contribuer à fournir une direction politique et des propositions pragmatiques pour soutenir le programme pour l'après-2015 et donner vie à l'esprit de partenariat mondial dans leurs forums respectifs.

- Le G7+, par exemple, a attiré l'attention sur les défis particuliers auxquels font face les États fragiles, en définissant des plans pris en main et dirigés par les pays eux-mêmes pour passer d'une situation de conflit à une société pacifique jouissant d'un développement durable.
- Le G-20 s'est efforcé de remédier aux goulets d'étranglement mondiaux en matière de nourriture et de sécurité énergétique, de stabilité financière et d'inclusion, et d'infrastructures.
- Le groupe BRICS travaille au développement d'une nouvelle grande banque pour le financement de projets d'infrastructures durables.
- Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement établi à Busan en 2011 cherche à aider des pays et des groupes thématiques à forger des partenariats efficaces impliquant de nombreuses parties prenantes différentes.
- Des plateformes régionales en Asie, en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe commencent à collaborer avec succès dans des domaines spécifiques à leur région et à forger des approches unifiées en matière de commerce, d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ceux-ci, de financement, d'infrastructure et d'autres questions transfrontalières.

Dans chacun de ces cas, un forum international existe déjà, qui promeut activement un aspect du développement durable. Ces forums, et d'autres avec eux, peuvent contribuer de manière importante au programme de développement pour l'après-2015.



### La formation d'un consensus politique

Il est primordial d'obtenir un accord international sur un programme universel unique pour que les OMD soient un succès, mais ce n'est pas garanti. L'un des défis consiste à adopter des objectifs clairs, convaincants et ambitieux, à travers un processus transparent et participatif au sein de l'ONU. Et de le faire sur une période qui permette de passer en douceur des OMD au nouveau programme de développement d'ici à janvier 2016.

Le succès jouera un rôle moteur pour aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables au monde, qui se comptent par centaines de millions, et pour atteindre un développement durable. En outre, le Groupe pense que la confiance et la foi du monde entier en la crédibilité de l'ONU seraient mises en jeu si les cibles des OMD arrivaient à échéance sans qu'un accord ne soit intervenu sur ce qui leur succèdera.

Plusieurs étapes marquantes se profilent déjà en vue de 2015. Une manifestation spéciale autour des OMD organisée par le Président de l'assemblée générale est prévue pour le 25 septembre 2013. Ce sera l'occasion pour l'ONU de tracer une voie claire vers un accord définitif sur le programme de développement pour l'après-2015, et nous encourageons les États membres à saisir cette opportunité. En 2014, un groupe de travail ouvert, créé à Rio+20, présentera à l'Assemblée générale de l'ONU des recommandations sur un ensemble d'objectifs de développement durable.

Un autre groupe de travail de l'ONU devrait commencer à œuvrer prochainement sur le financement du développement durable. De plus, en 2014, le Secrétaire général des Nations Unies présentera une nouvelle fois à l'Assemblée générale les résultats des OMD ainsi que le programme de développement pour l'après-2015. Le Groupe estime que ces discussions et processus pourraient aboutir à un sommet en 2015 pour que les États membres conviennent des nouveaux objectifs et créent une mobilisation internationale, afin que le nouveau programme puisse se concrétiser à partir de janvier 2016.

Le Groupe réclame l'engagement constructif et continu des États membres de l'ONU et de leurs groupes affiliés, tels que le G77 et les autres groupes de pays, afin de conclure cet accord dans un délai qui permette une transition en douceur des OMD vers le nouveau programme de développement. Seuls les États membres des Nations Unies peuvent définir le programme pour l'après-2015. Nous croyons cependant que la participation des représentants de la société civile aux processus de l'ONU permettra d'éclairer les discussions et sensibilisera l'opinion et l'intérêt du public. Nous estimons en outre que l'expérience du secteur privé et les points de vue des experts du monde universitaire de chaque région de la planète viendraient également appuyer un processus solide et crédible.

Un processus transparent et participatif aidera à définir les conditions nécessaires à un accord politique, mais il ne suffira pas à lui seul. Le courage et l'engagement personnel des dirigeants politiques seront indispensables pour réconcilier les innombrables points de vue nationaux et pour adopter les idées utiles formulées par d'autres. Nous devons développer la confiance par le dialogue et apprendre à établir un consensus en nous inspirant d'autres processus multilatéraux. Il y aura des décisions difficiles à prendre et tout le monde n'obtiendra pas ce qu'il souhaite. Mais un accord mondial est indispensable et nous croyons fortement que la communauté internationale et les États membres des Nations Unies peuvent et pourront répondre à l'appel.

Lors du Sommet du Millénaire en 2000, les dirigeants du monde ont renouvelé leur adhésion aux idéaux des Nations Unies, ouvrant ainsi la voie aux OMD. L'importance et la valeur de tels objectifs n'ont cessé de croître depuis que la Déclaration du Millénaire a fait l'objet d'un agrément universel. Les dirigeants d'aujourd'hui, qu'ils soient à la tête de gouvernements, d'entreprises ou de la société civile, se doivent d'être tout aussi ambitieux et pragmatiques concernant un nouveau programme de développement. Ils doivent adopter une approche dynamique et innovatrice du partenariat si nous voulons vraiment répondre aux espoirs et aux objectifs de l'humanité.

42. Ceci fait écho à la recommandation émise par le Groupe de personnalités de haut niveau sur la viabilité mondiale (2012).

43. La banque commune asiatique de développement, la CESAP et le PNUD par exemple, ont récemment présenté conjointement les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015 en Asie du Sud-Est.



## CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS

Nous avons la vision d'un monde en 2030 où l'extrême pauvreté et la faim n'existeraient plus. Nous avons la vision d'un monde où personne n'a été laissé de côté et où les écoles, les cliniques et l'eau potable sont accessibles à tous. Un monde avec du travail pour les jeunes, où les entreprises prospèrent et où nous avons trouvé un équilibre entre consommation et production, où l'égalité des chances est une réalité et où chacun peut s'exprimer sur les décisions du gouvernement qui ont un impact sur sa vie. Nous avons la vision d'un monde où les principes d'équité, de durabilité, de solidarité, de respect des droits de l'homme et où le partage des responsabilités selon les capacités de chacun prennent vie grâce à nos actions communes.

Nous avons la vision d'un monde en 2030 où un partenariat mondial renouvelé, s'appuyant sur les fondations solides de la Déclaration du Millénaire ainsi que sur les principes et les résultats de Rio, a transformé la planète grâce à un programme de développement universel, axé sur la personne humaine et respectueux de la planète, rendu possible par l'engagement partagé et la responsabilité de tous.

Une occasion historique se présente à nous pour accomplir ce qu'aucune autre génération n'est jamais parvenue à faire : éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 et mettre fin à beaucoup d'autres formes de pauvreté. Mais nous n'y arriverons pas si nous négligeons, aujourd'hui, les autres impératifs du programme de développement durable – la volonté de voir prospérer tous les pays, la nécessité de ralentir et même renverser la courbe de dégradation de l'environnement et des contributions de l'homme au réchauffement climatique, et le besoin urgent de mettre fin aux conflits et à la violence, tout en bâtissant des institutions efficaces et responsables pour tous. S'attaquer simultanément à ces questions sociales, économiques et environnementales et rassembler l'énergie et les ressources de celles et ceux concernés par le développement – les instances gouvernementales à tous les échelons, les organismes internationaux, la société civile, les entreprises, les fondations, les universités et les personnes de tous horizons – est notre défi principal.

Nous reconnaissons que le monde a changé considérablement depuis la Déclaration du Millénaire de l'an 2000 et nous sommes conscients des changements qui auront lieu d'ici 2030. La classe moyenne s'élargira et nous compterons davantage de retraités. Le monde sera mieux connecté grâce aux technologies de communication modernes, mais peut-être plus incertain concernant l'avenir. Nous sommes convaincus que les 15 prochaines années peuvent être les plus transformatrices de l'histoire de l'humanité et que nous détenons les outils et les ressources dont nous avons besoin pour concrétiser une vision audacieuse et ambitieuse.

Nous envisageons un nouveau partenariat mondial, cadre fondamental d'un programme unique et universel pour l'après-2015, qui réalisera cette vision pour le bien de l'humanité. Nous avons un choix à faire : nous débrouiller comme nous l'avons fait jusqu'ici en accomplissant des progrès à certains niveaux mais en accumulant les échecs sur d'autres ; ou faire preuve d'audace et redoubler d'ambition pour mettre un terme à de nombreuses formes de pauvreté dans tous les pays et transformer nos économies et nos sociétés afin de mêler progrès social, croissance équitable et gestion de l'environnement.

Les objectifs et cibles indicatifs présentés en annexe au présent rapport serviront de base aux discussions ultérieures. Nous ne détenons pas toutes les réponses sur la manière d'atteindre ces objectifs, mais nous avons le fervent espoir qu'en travaillant ensemble, nous pouvons inspirer une nouvelle génération à agir dans l'intérêt de tous.



## ANNEXE I : OBJECTIFS ET CIBLES INDICATIFS

Le monde se trouve face à une opportunité historique, non seulement de mettre fin à la pauvreté mais aussi de relever les défis auxquels sont confrontés la planète et ses habitants pour éradiquer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et de façon *irréversible*, dans le cadre d'un développement durable.

Notre destination est claire : un monde qui, en 2030, sera plus juste, plus prospère, plus pacifique et plus équitable. Un monde où le développement est durable. Faire de cette vision une réalité doit être une entreprise universelle. Il reste encore beaucoup à accomplir, mais l'éradication de l'extrême pauvreté et les conditions d'une prospérité durable sont à notre portée. Nous n'avons pas besoin d'attendre les autres pour commencer à agir. Dès aujourd'hui, chacun de nous peut prendre des mesures pour parvenir à un développement plus prospère et durable à l'horizon 2030. Voici comment :

**S'engager.** S'engager à changer la façon dont nous pensons et agissons. Dans le cadre du nouveau partenariat mondial, nous avons tous un rôle à jouer et des responsabilités à assumer.

**Établir des priorités.** Nous savons que cinq **réorientations transformatrices** peuvent créer les conditions - et donner l'élan - nécessaires à nos ambitions.

- *Ne laisser personne de côté.* Nous devons nous assurer que chacun d'entre nous – indépendamment de l'origine ethnique, du sexe, de la situation géographique, du handicap, de la race ou d'autres critères – bénéficie des opportunités économiques les plus élémentaires et jouisse pleinement des droits de l'homme.
- *Placer le développement durable au cœur des débats.* Nous devons tous, et les pays développés en premier lieu, procéder à des changements rapides pour adopter des modèles de production et de consommation durables. En outre, nous devons agir maintenant si nous voulons ralentir le rythme alarmant du changement climatique et de la détérioration de l'environnement, qui constituent une menace sans précédent pour l'humanité.
- *Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif.* Une transformation économique profonde permettra d'éradiquer l'extrême pauvreté et de promouvoir le développement durable en améliorant les moyens de subsistance, en valorisant l'innovation, les technologies et le potentiel des entreprises. Des économies plus diversifiées, offrant les mêmes chances pour tous, peuvent favoriser l'intégration sociale, notamment chez les jeunes, et promouvoir le respect de l'environnement.
- *Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous.* Un monde sans violence ni conflit ni oppression est essentiel à l'existence humaine et ces éléments sont le fondement de collectivités pacifiques et prospères. Nous appelons à un changement fondamental : il s'agit de reconnaître la paix et la bonne gouvernance comme des éléments essentiels du bien-être et non comme de simples options.
- *Créer un nouveau partenariat mondial.* Un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle doit être à la base du programme pour l'après-2015. Ce nouveau partenariat, fondé sur notre humanité commune, devrait être axé sur le respect et l'avantage mutuels.

**Rédiger une feuille de route.** Nous sommes convaincus qu'un ensemble d'objectifs, moteur des transformations, s'avérera utile pour consolider les initiatives internationales, mobiliser les actions et les ressources et développer le sentiment que le péril est mondial. Cette structure peut être cruciale dans la cristallisation d'un consensus et l'adoption de normes internationales. Elle peut servir de cri de ralliement pour une campagne mondiale visant à mobiliser un soutien international, comme ce fut le cas pour les OMD. Ces objectifs sont pour nous, en tant que communauté internationale, la première étape essentielle pour que nous avançons tous dans la même direction. Ils doivent donc être peu nombreux, clairs et assortis de cibles quantitatives. Nous avons inclus ci-dessous une série d'objectifs à titre d'exemple. Ces derniers devraient faire l'objet de débats, de discussions et d'améliorations au cours des dix-huit prochains mois. Mais toute quête commence par un premier pas.

Pour le Groupe, tous ces objectifs doivent être universels, en ce qu'ils représentent une aspiration commune pour tous les pays. La quasi-totalité des cibles devrait être fixée au niveau national, voire local, pour tenir compte des différents points de départ et contextes (par ex : 8a augmenter le nombre d'emplois décents et de qualité et améliorer les moyens de subsistance de x). Certaines cibles sont mondiales et fixent une norme commune et mesurable pour tous les pays (par ex : 7a doubler la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial). D'autres exigent davantage de travail technique pour s'accorder sur des indicateurs fiables et mesurables (par ex : 11d sur les facteurs de stress externes). D'autres encore pourraient représenter une norme minimum mondiale pour autant qu'une cible numérique commune puisse être convenue au niveau international (par ex : 4c si la norme mondiale pour le taux de mortalité maternelle était fixée à 40 pour 100 000). Pour assurer l'égalité des chances, des indicateurs appropriés devraient être ventilés selon le revenu (particulièrement pour les 20 % les plus bas), le genre, la situation géographique, l'âge, les handicaps et le groupe social approprié. **Les cibles seront considérées comme « atteintes » si elles le sont par tous les groupes sociaux et les groupes de revenus concernés.**

## OBJECTIFS UNIVERSELS, CIBLES NATIONALES

<sup>1</sup> Candidats à des normes minimales internationales, y compris les objectifs « zéro ».

<sup>2</sup> Indicateurs à ventiler.

<sup>3</sup> Cibles nécessitant davantage de recherches techniques afin de définir des indicateurs appropriés.



### 1. Mettre fin à la pauvreté

1a. Réduire à zéro le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour **et** réduire de x % la proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté tel que défini par leur pays en 2015 <sup>1,2</sup>

1b. Augmenter de x % le nombre de femmes et d'hommes, de communautés et d'entreprises ayant un droit garanti à la propriété foncière ou autre <sup>2,3</sup>

1c. Offrir à x % de la population pauvre et vulnérable un régime de protection sociale <sup>2,3</sup>

1d. Accroître la résilience aux catastrophes naturelles et réduire de x % le nombre de décès causés par celles-ci<sup>2</sup>



### 2. Autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes

2a. Prévenir et éliminer toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes <sup>1,2,3</sup>

2b. Mettre fin au mariage des enfants <sup>1,2</sup>

2c. Accorder aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'acquisition et l'héritage de biens, la signature de contrats, l'enregistrement d'une entreprise et l'ouverture d'un compte bancaire <sup>1,2</sup>

2d. Éliminer la discrimination à l'encontre des femmes dans la sphère politique, économique et publique <sup>1,2,3</sup>



### 3. Garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout au long de la vie

3a. Augmenter de x % la proportion d'enfants qui bénéficient d'un accès à l'éducation pré-primaire et sont en mesure d'achever une scolarité pré-primaire<sup>2</sup>

3b. S'assurer que tout enfant, indépendamment des circonstances, achève une scolarité primaire et sache lire, écrire et compter conformément aux normes minimales d'apprentissage <sup>1,2</sup>

3c. Garantir que tout enfant, indépendamment des circonstances, ait accès à l'enseignement secondaire du premier degré et augmenter de x % la proportion d'adolescents qui obtiennent des résultats d'apprentissage reconnus et mesurables <sup>1,2</sup>

3d. Augmenter de x % le nombre de jeunes et d'adultes, femmes et hommes, qui possèdent les compétences, y compris techniques et professionnelles, nécessaires pour travailler <sup>2,3</sup>



### 4. Assurer les conditions d'une vie en bonne santé

4a. Mettre fin aux décès évitables chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans <sup>1,2</sup>

4b. Augmenter de x % la proportion d'enfants, d'adolescents, d'adultes à risque et de personnes âgées complètement vaccinés <sup>1,2</sup>

4c. Faire baisser le taux de mortalité maternelle pour qu'il ne dépasse pas x pour 100 000 <sup>1,2</sup>

4d. Garantir des droits universels en matière de santé procréative et sexuelle <sup>1,2</sup>

4e. Réduire le fardeau du VIH/Sida, de la tuberculose, du paludisme, des maladies tropicales négligées et des maladies non transmissibles prioritaires <sup>2</sup>



### 5. Assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel

5a. Éradiquer la faim dans le monde et protéger le droit de toute personne à avoir accès à des aliments sains, nutritifs, en quantité suffisante et à des prix abordables <sup>1,2</sup>

5b. Réduire les retards de croissance de x %, l'émaciation de y % et l'anémie de z % chez les enfants de moins de cinq ans <sup>1,2</sup>

5c. Augmenter la productivité agricole de x %, en mettant l'accent sur l'augmentation durable des rendements des petits exploitants et l'accès à l'irrigation <sup>3</sup>

5d. Mettre en œuvre des pratiques agricoles et de pêche en mer ou en eau douce durables, et reconstituer tous les stocks halieutiques désignés à des niveaux viables <sup>1</sup>

5e. Réduire de x % les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire <sup>3</sup>



### 6. Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement

6a. Garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers et les écoles, les centres de santé et les camps de réfugiés <sup>1,2</sup>

6b. Mettre fin à la défécation en plein air, garantir à tous l'accès à des installations sanitaires à l'école comme au travail et augmenter de x % l'accès à des installations sanitaires dans les foyers <sup>1,2</sup>

6c. Aligner les prélèvements d'eau douce sur les réserves renouvelables et améliorer de x % l'utilisation des ressources en eau dans le secteur agricole, de y % dans le secteur industriel et de z % en zone urbaine

6d. Recycler ou traiter toutes les eaux usées municipales et industrielles avant leur rejet <sup>1,3</sup>



## 7. Garantir une énergie durable

- 7a. Doubler la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- 7b. Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes<sup>1,2</sup>
- 7c. Doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique dans la construction, l'industrie, l'agriculture et les transports
- 7d. Éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles préjudiciables et inefficaces qui encouragent la surconsommation<sup>1,3</sup>



## 8. Créer des emplois, des moyens d'existence durables et une croissance équitable

- 8a. Augmenter le nombre d'emplois décents et de qualité et améliorer les moyens de subsistance de x<sup>2</sup>
- 8b. Réduire de x % le nombre de jeunes non scolarisés, au chômage ou n'étant pas en formation<sup>2</sup>
- 8c. Optimiser les capacités de production en assurant un accès universel aux services financiers et aux infrastructures telles que les transports et les TIC<sup>1,2,3</sup>
- 8d. Augmenter de x % le nombre de nouvelles start-ups et de y % la valeur ajoutée des nouveaux produits en créant un environnement propice aux activités économiques et en promouvant l'esprit d'entreprise<sup>2,3</sup>



## 9. Gérer les richesses naturelles de façon durable

- 9a. Publier des rapports économiques, sociaux et environnementaux et les utiliser au sein de tous les gouvernements et grandes entreprises<sup>1</sup>
- 9b. Améliorer la prise en compte de la durabilité dans x % des marchés publics<sup>3</sup>
- 9c. Protéger les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- 9d. Réduire la déforestation de x % et augmenter le reboisement de y %
- 9e. Améliorer la qualité des sols, réduire l'érosion des sols de x tonnes et lutter contre la désertification



## 10. Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace

- 10a. Fournir gratuitement une identité juridique à tous, comme l'inscription au registre des naissances<sup>1,2</sup>
- 10b. Garantir le droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique ainsi que l'accès à des informations et des médias indépendants<sup>1,3</sup>
- 10c. Augmenter la participation des citoyens à la vie politique et renforcer l'engagement civique à tous les niveaux<sup>2,3</sup>
- 10d. Garantir le droit du public à l'information et l'accès aux données officielles<sup>1</sup>
- 10e. Lutter contre la subornation et la corruption et veiller à ce que les agents de l'État soient tenus responsables de leurs actes<sup>3</sup>



## 11. Garantir des sociétés stables et pacifiques

- 11a. Réduire les morts violentes de x pour 100 000 et éliminer toutes les formes de violences envers les enfants<sup>1,2,3</sup>
- 11b. Veiller à ce que les institutions judiciaires soient accessibles, indépendantes, disposent des ressources nécessaires et respectent le droit à une procédure régulière<sup>1,2,3</sup>
- 11c. Contenir les éléments externes qui mènent au conflit, y compris ceux liés au crime organisé<sup>3</sup>
- 11d. Renforcer les capacités, le professionnalisme et la responsabilité des forces de l'ordre, de la police et du pouvoir judiciaire<sup>3</sup>



## 12. Créer un environnement mondial favorable et encourager les financements à long terme

- 12a. Promouvoir un système d'échange ouvert, équitable, favorable au développement, en réduisant considérablement les mesures qui faussent les échanges, dont notamment les subventions agricoles, tout en améliorant l'accès au marché des produits des pays en développement<sup>3</sup>
- 12b. Mettre en place des réformes pour assurer la stabilité du système de financement international et encourager les investissements privés étrangers stables et de longue durée<sup>3</sup>
- 12c. Maintenir l'élévation de la température mondiale au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle, conformément aux accords internationaux
- 12d. Les pays développés qui ne l'ont pas encore fait doivent prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays en développement et à affecter une part allant de 0,15 % à 0,20 % de leur PNB aux pays les moins avancés ; les autres pays doivent prendre des mesures pour atteindre des cibles volontaires en matière d'aide financière complémentaire
- 12e. Réduire les flux illicites de capitaux et la fraude fiscale, et augmenter de x dollars le recouvrement des avoirs volés<sup>3</sup>
- 12f. Promouvoir la collaboration et l'accès à la science, aux technologies, à l'innovation et aux données sur le développement<sup>3</sup>

## ANNEXE II : ÉVALUATION DE L'IMPACT ET EXPOSÉ DES OBJECTIFS INDICATIFS

### OBJECTIF 1



### METTRE FIN À LA PAUVRETÉ

- a) Réduire à zéro le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et réduire de x % la proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté tel que défini par leur pays en 2015
- b) Augmenter de x % le nombre de femmes et d'hommes, de communautés et d'entreprises ayant un droit garanti à la propriété foncière ou autre
- c) Offrir à x % de la population pauvre et vulnérable un régime de protection sociale
- d) Accroître la résilience aux catastrophes naturelles et réduire de x % le nombre de décès causés par celles-ci

Chaque jour, une personne sur sept dans le monde est condamnée par la pauvreté à lutter pour sa survie. Nombre de ceux qui vivent dans une extrême pauvreté sont ignorés et privés d'opportunités, parfois pendant plusieurs générations. Aujourd'hui, 1,2 milliard de personnes sont contraintes de vivre avec l'équivalent de 1,25 dollar par personne et par jour.<sup>1</sup> Cela signifie qu'elles peuvent acheter l'équivalent des biens et services que cette somme leur permettrait d'acquérir aux États Unis. Plus d'un milliard de personnes doivent se limiter à 1,25 dollar par jour pour se nourrir, s'habiller, se soigner, s'instruire et bâtir leur avenir. Notre génération pourrait être la première à éliminer cette extrême pauvreté. Il s'agit là d'une norme universelle minimale qui doit s'appliquer à tous, sans considération de sexe, de situation géographique, de handicap ou d'appartenance sociale.

Si la tendance actuelle se confirme, environ 5 % de la population vivra dans des conditions d'extrême pauvreté en 2030, contre 43,1 % en 1990 et quelque 16,1 % en 2015. Avec une croissance légèrement plus forte et en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté, nous pourrions définitivement éliminer l'extrême pauvreté.

Il est évident que la pauvreté ne se limite pas aux revenus. Quel que soit le pays, ceux qui vivent dans le dénuement sont toujours au bord du gouffre, régulièrement exposés à la maladie, à la perte d'un emploi, à une expulsion forcée, aux changements climatiques ou à des catastrophes naturelles. Leurs revenus varient selon les jours, les saisons et les années. Lorsque de tels événements se produisent, c'est un désastre. Depuis l'an 2000, les catastrophes naturelles ont fait plus d'1,1 million de victimes et affecté plus de 2,7 milliards de personnes. Souvent, les pauvres ne disposent pas des moyens et du soutien nécessaires pour surmonter ces épreuves.

Les dirigeants du monde ont reconnu que « la pauvreté se manifeste sous diverses formes : absence de revenus et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables ; faim et malnutrition ; mauvaise santé ; accès limité ou inexistant à l'éducation et autres services de base ; morbidité et mortalité accrues du fait de maladies ; absence ou insuffisance de logements ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion. Une autre caractéristique est que les pauvres ne participent pas à la prise de décisions dans la vie civile, sociale et culturelle. »<sup>2</sup>

Le programme pour l'après-2015 devrait s'attaquer à tous ces aspects de la pauvreté et aux inégalités, pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Chacun aspire à sortir de la pauvreté et à accéder à la prospérité. Nous avons envisagé de proposer une cible plus ambitieuse (2 dollars par jour, par exemple) pour montrer qu'échapper à l'extrême pauvreté n'est qu'une première étape. Mais nous avons constaté que le seuil qui définit la pauvreté varie souvent selon les pays, voire les régions à l'intérieur d'un même pays. La plupart de ces seuils de pauvreté sont bien au-dessus de 1,25 ou 2 dollars par jour. Nous espérons

1. Selon les données 2010 du PovcalNet de la Banque Mondiale (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?1>). Ces données pourraient considérablement évoluer avec la parution des derniers chiffres de la parité du pouvoir d'achat d'ici la fin de l'année.

2 Sommet mondial sur le développement durable (1995) : <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N95/116/52/pdf/N9511652.pdf?OpenElement>, Paragraphe 19



vivement que les pays continueront à rehausser le niveau de vie minimal qu'ils jugent acceptable pour leurs citoyens et relèveront peu à peu leur seuil de pauvreté, afin que le seuil de pauvreté mondial suive cette évolution et atteigne au moins 2 dollars par jour d'ici 2030. C'est pourquoi nous avons fixé une cible visant réduire le nombre de personnes vivant sous le seuil national de pauvreté, en plus de celles qui vivent dans une extrême pauvreté.

Les victimes de la pauvreté doivent disposer des outils nécessaires pour faire face à des chocs graves et potentiellement dévastateurs. Elles ont tout intérêt à bien gérer leur environnement dans la mesure où, en moyenne, plus de la moitié de leurs revenus proviennent de l'exploitation de terres peu productives, de la pêche côtière et de l'exploitation des forêts à la recherche d'aliments sauvages, de plantes médicinales, de fourrage, de matériaux de construction et de combustibles. Personne n'est plus vulnérable qu'elles face à la désertification, la déforestation et la surpêche, ni moins à même de faire face aux inondations, tempêtes et sécheresses. Les catastrophes naturelles peuvent les entraîner dans une spirale de dettes et de maladie, renforcer la dégradation du sol et accroître leur pauvreté.

Pour relever ces défis, l'une des cibles porte sur la résilience. Celle-ci consiste, pour les individus, à être en mesure de résister ou de s'adapter en cas de problèmes de santé, ou de crise économique ou climatique, et de s'en remettre rapidement. La résilience permet aux populations de sortir d'un état de quasi-survie pour investir à long terme dans leur propre avenir, grâce à l'éducation, une meilleure santé, un meilleur accès à l'épargne et la protection de leurs possessions les plus précieuses tels que le logement, les biens et les moyens de subsistance. Pour la société, cela se traduit par une plus grande productivité économique.

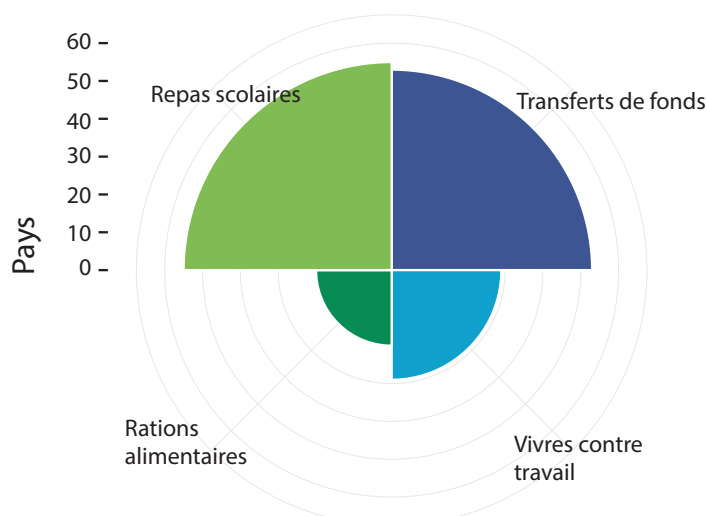
Les gens sont prêts à se lancer dans des investissements à

long terme s'ils savent que leurs biens sont protégés.<sup>3</sup> La réforme des baux au Bengale-Occidental a entraîné une augmentation de 20 % de la productivité du secteur rizicole. Souvent, les populations autochtones et les communautés locales jouissent de droits coutumiers sur la terre.<sup>4</sup> Mais en l'absence de droits fonciers reconnus par la loi, elles s'exposent au risque d'être expulsées. Les entreprises, elles, investiront moins et seront moins aptes à contribuer à l'économie. Nous savons combien les droits fonciers sont importants, mais nous sommes également conscients des difficultés inhérentes à leur évaluation. C'est pourquoi nous recommandons de continuer les recherches dans ce domaine.

Les programmes d'aide sociale peuvent également changer la donne et avoir un impact direct sur l'égalité. Ils ont connu un succès retentissant au Mexique, au Brésil et dans d'autres pays, et nous pouvons tirer parti de ces réussites en les développant à plus grande échelle. Leur efficacité peut être améliorée en veillant à une meilleure cohérence et en réduisant les frais généraux, ainsi que les dépenses globales. Nous pouvons aussi avoir recours aux technologies modernes et aux expériences probantes pour cibler plus précisément les besoins spécifiques. Cependant, les programmes d'aide sociale sont de qualité très variable et peuvent avoir un effet pervers si on ne se préoccupe que de l'accès à ces aides. Nous ne savons pas encore comment en mesurer la qualité et nous encourageons les experts à réfléchir à des normes adéquates.

Des cibles relevant d'autres objectifs abordent les aspects de la pauvreté qui ne sont pas liés aux revenus : services de base relatifs à la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité et autres infrastructures ; libertés fondamentales telles que l'enregistrement à l'état civil, la liberté de vivre à l'abri de la peur et de la violence, la paix, l'accès libre à l'information et la libre participation à la vie citoyenne.

## Nombre de pays en développement offrant une couverture sociale<sup>5</sup>



Source: Nora Lustig. Graphique élaboré par l'auteur en s'appuyant sur les données fournies par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

3. La sécurité des droits fonciers figurait à l'origine dans les objectifs du Millénaire pour le développement, mais à l'époque, le manque de données comparables au niveau mondial a conduit à la remplacer. Depuis, le Programme ONU-Habitat et ses partenaires sont parvenus à élaborer une méthode cohérente pour tous les pays et régions. Cf. le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2012), p. 57. Le Programme ONU-Habitat définit la sécurité des droits fonciers comme « le fait d'être en possession de documents qui peuvent être utilisés afin de prouver leur statut en termes de droits fonciers, ou le fait de jouir d'une protection de facto ou perçue comme telle contre les expulsions forcées. »

4. Karlan, D. et al. (2012). Agricultural decisions after relaxing credit and risk constraints. Yale University, Processed; Banerjee, A. et al. (2002). *Empowerment and efficiency: the economics of tenancy reform*. Journal of Political Economy, Vol. 110 (2): 239-280.

5. Estimation basée sur un échantillon de 144 pays.

## OBJECTIF 2



## AUTONOMISER LES FILLES ET LES FEMMES ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES

- a) Prévenir et éliminer toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes
- b) Mettre fin au mariage des enfants
- c) Accorder aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'acquisition et l'héritage de biens, la signature de contrats, l'enregistrement d'une entreprise et l'ouverture d'un compte bancaire
- d) Éliminer la discrimination à l'encontre des femmes dans la sphère politique, économique et publique

Bien trop de femmes sont encore confrontées à l'oppression et à une discrimination profondément enracinées. Cela touche tous les domaines, de l'accès à la santé et à l'éducation au droit à la propriété foncière ou à celui de gagner sa vie, de l'égalité des salaires à l'accès aux services financiers, de la participation aux processus décisionnels aux niveaux local et national à une existence à l'abri de la violence. La question de l'égalité des sexes se retrouve dans chacun de nos objectifs indicatifs, mais l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité des sexes sont d'importantes questions en soi. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale : un programme axé sur l'être humain se doit de concrétiser l'égalité de leurs droits et leur pleine participation.

La violence sexiste est un phénomène à la fois persistant et très répandu. Elle revêt de nombreuses formes : viol, violence conjugale, agressions à l'acide, crimes dits « d'honneur ». Elle transcende les frontières de l'âge, des races, des cultures, de la richesse et les frontières géographiques. Elle peut survenir à domicile, dans la rue, à l'école, au travail, dans les champs, dans les camps de réfugiés, en période de conflit ou de crise. Notre première cible, visant à prévenir et éliminer toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes, est universelle. Mais la mesurer est un problème complexe. Lorsque les femmes se sentiront davantage responsabilisées et penseront que justice leur sera rendue, le nombre des cas de violence signalés augmentera peut-être.

Le mariage des enfants est un problème mondial commun à toutes les cultures, les religions, les ethnies et les pays, même s'il peut prendre différentes formes. Lorsque les enfants sont mariés à un âge précoce, leur éducation est écourtée, le risque de mortalité maternelle augmente et ils risquent de s'enliser dans la pauvreté. Au cours des dix dernières années, 15 millions de filles âgées de 10 à 14 ans se sont retrouvées mariées.<sup>6</sup>

Les femmes devraient pouvoir vivre en sécurité et jouir de leurs droits fondamentaux. Il s'agit là d'une première étape essentielle, mais il nous faut aller plus loin. Dans le monde entier, elles s'efforcent de surmonter les obstacles considérables qui les empêchent de réaliser leur potentiel. Nous devons éliminer ces barrières. Les femmes, lorsqu'elles jouissent des mêmes droits que les hommes, constituent un atout irremplaçable pour toute société et toute économie.

Nous sommes conscients que l'égalité des sexes transforme non seulement les foyers, mais aussi l'ensemble de la société. Les femmes en mesure de décider des dépenses du ménage ont tendance à investir plus dans leurs enfants.<sup>7</sup> Une femme scolarisée plus longtemps sera plus attentive à la vaccination et à la nutrition, ce qui améliorera les chances de réussite de son enfant dans la vie ; de fait, l'allongement de la scolarité des filles et des femmes entre 1970 et 2009 a permis de sauver la vie de 4,2 millions d'enfants.<sup>8,9</sup>

6. Qui parle en mon nom ? Mettre fin au mariage des enfants (Washington DC, Population Reference Bureau 2011)

7. Source : Banque mondiale, 2012. « Rapport sur le développement dans le monde. Égalité des genres et développement ». Extrait de : <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>, p. 5.

8. La baisse du taux de mortalité infantile entre 1970 et 1990 signifie que 8,2 millions d'enfants de plus ont survécu. On peut attribuer la survie de plus de la moitié de ces enfants (4,2 millions) à l'allongement de la scolarité des filles.

9. Gakidou, E, et al. 2010. « Increased Educational Attainment and its Effect on Child Mortality in 175 Countries between 1970 and 2009: a Systematic Analysis. » *The Lancet*. 376(9745), p. 969.

Sans la contribution déterminante des femmes, aucune société n'aurait pu prospérer.<sup>10</sup> Le Forum économique mondial a constaté que les pays où les différences entre les sexes sont faibles sont ceux-là même qui ont les meilleurs résultats en termes de compétitivité internationale ; et des études microéconomiques indiquent que la participation des femmes à l'économie entraîne une augmentation des revenus du ménage.<sup>11</sup>

Des progrès considérables ont été réalisés pour promouvoir l'égalité des sexes en matière de santé et d'éducation. Il faut maintenir cette dynamique en s'assurant que ces cibles sont évaluées selon le sexe. Les progrès en ce qui concerne la réduction des disparités sociales, économiques et politiques n'ont pas été aussi probants. Nous devons donc concentrer nos efforts sur ces deux problématiques.

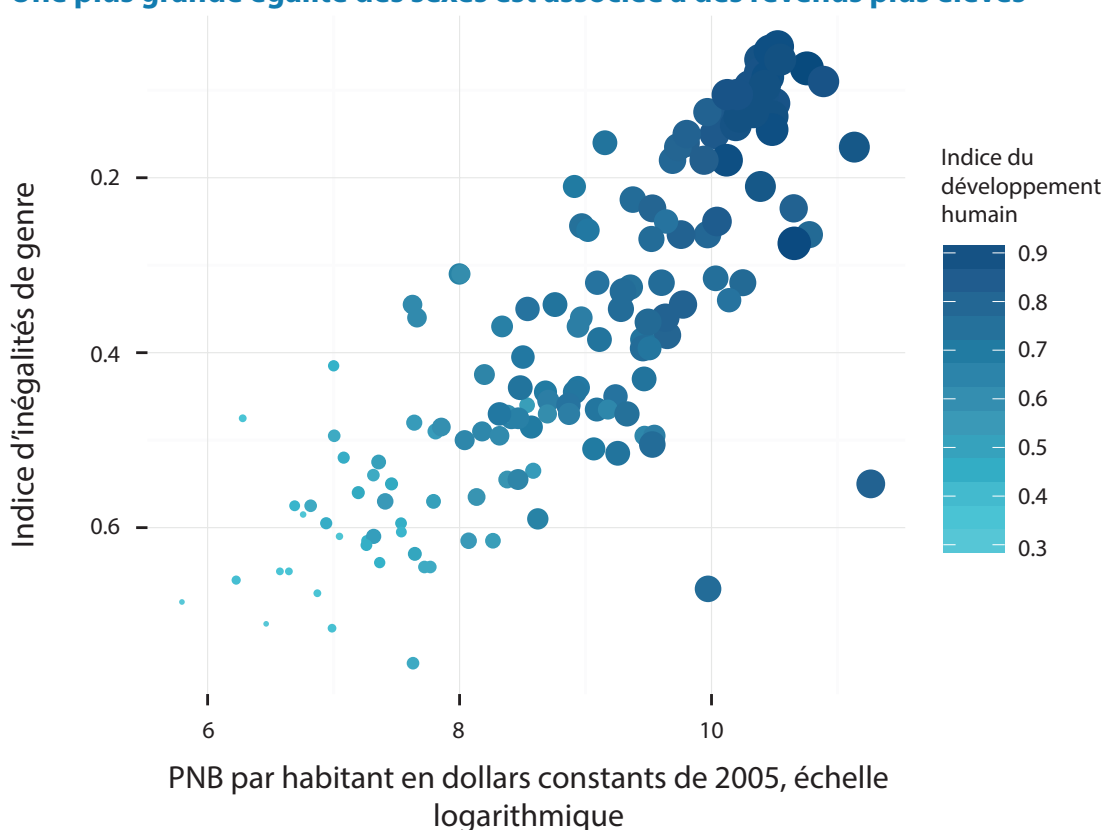
La moitié des femmes actives occupent des emplois précaires, sans sécurité de l'emploi et sans protection en cas de crise économique. Dans de nombreux pays, les femmes sont bien plus exposées que les hommes aux emplois précaires, avec des taux de 32 à 85 % selon les régions,

contre 55 à 70 % pour les hommes.<sup>12</sup> Trop souvent, les femmes sont moins bien payées que les hommes pour le même travail.

Nous devons honorer nos engagements en faveur de l'égalité d'accès et de la pleine participation des femmes aux processus décisionnels et mettre fin aux discriminations sur tous les fronts, dans les administrations publiques, les entreprises et la société civile. Dans les pays où les intérêts des femmes sont fortement représentés, des lois ont été votées pour garantir les droits fonciers, lutter contre la violence à leur égard et améliorer les soins médicaux et l'emploi.<sup>13</sup> Pourtant, elles occupent actuellement moins de 20 % des sièges parlementaires dans le monde.<sup>14</sup>

Le message est simple. Les femmes qui sont en sécurité, en bonne santé, éduquées et totalement libres de réaliser leur potentiel transforment leurs familles, leurs communautés, l'économie et la société de leur pays. Il nous revient de créer les conditions nécessaires à ce processus.

### Une plus grande égalité des sexes est associée à des revenus plus élevés<sup>15</sup>



10. À l'exception, peut-être, de certaines principautés riches en ressources naturelles

11. Hausmann, R, L.Tyson, Y. Bekhouche et S. Zahidi (2012) *Rapport mondial sur les écarts entre les hommes et les femmes, 2012*. Forum économique mondial : Genève.

12. OIT, 2012. « Tendances mondiales de l'emploi : Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi ». Extrait de : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-dgreports/-dcomm/-publ/documents/publication/wcms\\_168092.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-dgreports/-dcomm/-publ/documents/publication/wcms_168092.pdf) p. 11.

13. ONU Femmes, 2012. « En quête de justice ». Extrait de : <http://progress.unwomen.org/wp-content/uploads/2011/08/FR-Summary-Progress-of-the-Worlds-Women.pdf>

14. ONU Femmes, 2012. « En quête de justice ». Extrait de : <http://progress.unwomen.org/wp-content/uploads/2011/08/FR-Summary-Progress-of-the-Worlds-Women.pdf>

15. D'après les indicateurs internationaux de développement humain : <http://hdr.undp.org/fr/donnees/explorateur/>

## OBJECTIF 3



## GARANTIR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET DES PROGRAMMES DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- a) Augmenter de x % la proportion d'enfants qui bénéficient d'un accès à l'éducation pré-primaire et sont en mesure d'achever une scolarité pré-primaire
- b) S'assurer que tout enfant, indépendamment des circonstances, achève une scolarité primaire et sache lire, écrire et compter conformément aux normes minimales d'apprentissage
- c) Garantir que tout enfant, indépendamment des circonstances, ait accès à l'enseignement secondaire du premier degré et augmenter de x % la proportion d'adolescents qui obtiennent des résultats d'apprentissage reconnus et mesurables
- d) Augmenter de x % le nombre de jeunes et d'adultes, femmes et hommes, qui possèdent les compétences, y compris techniques et professionnelles, nécessaires pour travailler

L'éducation est un droit fondamental et constitue l'une des voies élémentaires vers le bien-être. Elle permet à son bénéficiaire de gagner davantage tout au long de sa vie et accroît sa participation civique et sa contribution à la société. Une éducation de qualité se traduit par des effets positifs sur la santé et permet de réduire le nombre d'enfants par famille et le taux de fécondité. Le succès de toute entreprise repose, entre autres, sur la présence de travailleurs possédant les qualifications nécessaires et sur des administrations et des services publics compétents. Investir dans l'éducation apporte aux individus comme aux sociétés d'immenses bénéfices sur le plan social, environnemental et économique. Mais, pour concrétiser ceux-ci, il faut que les enfants et les adolescents aient accès à l'éducation et qu'elle leur soit profitable.<sup>16</sup>

Dans le monde entier, les investissements en faveur de l'éducation profitent clairement aux individus comme aux sociétés. Une étude portant sur 98 pays a démontré que chaque année de scolarité supplémentaire se traduisait par une augmentation moyenne de 10 % des revenus sur toute une vie, ce qui a une incidence considérable sur les possibilités et les moyens de subsistance d'un individu. Dans les pays sortant d'un conflit, une des façons de reconstruire le potentiel individuel et d'engager le redressement de la nation est de donner une deuxième chance aux enfants privés de scolarité.<sup>17</sup>

Néanmoins, une crise de l'éducation, de l'enseignement et des compétences sévit à l'échelle mondiale. Quelque 60 millions d'enfants en âge d'école primaire et 71 millions d'adolescents ne sont pas scolarisés. Même dans les pays où le taux d'inscription est élevé, un grand nombre d'élèves quitte prématurément l'école. En moyenne, 14 % des jeunes de l'Union européenne ne dépassent pas le premier cycle de l'enseignement secondaire.<sup>18</sup> Au plan mondial, 130 des 650 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'apprennent pas les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul.<sup>19</sup> Une étude récente réalisée dans 28 pays a démontré que plus d'un élève sur trois (23 millions d'enfants scolarisés en primaire) ne savait ni lire, ni effectuer des calculs élémentaires après plusieurs années de scolarité.<sup>20</sup>

Il nous semble important de cibler les résultats de l'apprentissage afin de s'assurer que tous les enfants atteignent une norme minimum mondiale en fin d'études primaires. Pour cela, plusieurs pays ont constaté que l'enseignement pré-primaire, qui prépare les enfants à la lecture, était indispensable. C'est pourquoi nous avons ajouté une cible à cet effet.<sup>21</sup>

Dans le monde entier, nous progressons vers l'éducation primaire pour tous, bien que 28 millions d'enfants dans les pays sortant d'un conflit ne soient toujours pas scolarisés. Dans

16. Brookings Institution (2013), *Vers l'apprentissage universel : ce que chaque enfant devrait apprendre*.

17. Psacharopoulos, G., Patrinos, H. *Returns to Investment in Education: A Further Update*. Education Economics 12(2). 2004

18. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2012). Jeunesse et compétences : l'éducation au travail (page 21)*.

19. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2012). Jeunesse et compétences : l'éducation au travail (page 7)*.

20. *Africa Learning Barometer*

<http://www.brookings.edu/research/opinions/2013/01/16-africa-learning-watkins>

21. U.S. Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families (2010). *Head Start Impact Study*. Final Report. Washington, DC.

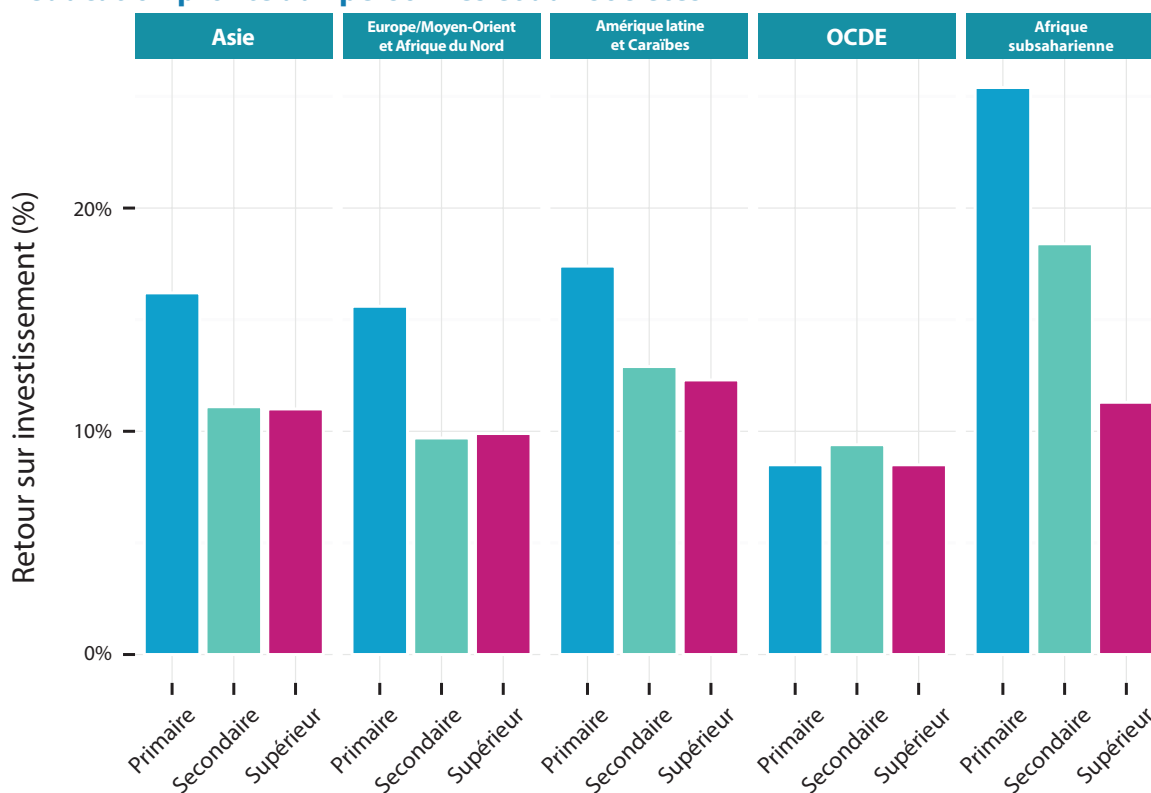
plus de 20 pays, au moins un enfant sur cinq n'est jamais allé à l'école.<sup>22</sup> C'est pourquoi, le processus inachevé de l'OMD 2, à savoir l'enseignement primaire pour tous, doit rester une priorité. Nous devons faire en sorte que tous les enfants, indépendamment des circonstances, puissent suivre jusqu'au bout une scolarité primaire et secondaire du premier cycle et, dans la plupart des cas, satisfaire aux normes d'apprentissage minimales.

Chacun conviendra que l'éducation ne se limite pas à savoir lire, écrire et compter. Bien que les cibles portent sur l'accès à l'école et l'apprentissage, les objectifs liés à l'éducation sont plus vastes. Comme énoncé dans la Convention relative aux droits de l'enfant, elle permet aux enfants de se réaliser pleinement, d'apprendre à respecter les droits de l'homme et de se préparer à assumer leur rôle d'adultes.<sup>23</sup> Elle doit également favoriser la pensée créative, le travail en équipe et la résolution de conflits. C'est l'occasion de prendre conscience de l'importance des ressources naturelles, d'une production et d'une consommation durables et du changement climatique, mais aussi d'acquérir une bonne compréhension de la santé sexuelle et procréative. Par ailleurs, l'éducation fournit aux jeunes les compétences indispensables pour vivre, travailler et gagner leur vie.

Les enseignants sont souvent les premiers modèles qui inspirent les enfants dans leur progression. Dans tous les pays, la qualité de l'enseignement s'améliorerait s'il y avait un nombre suffisant de professeurs motivés, qualifiés et possédant une connaissance solide de leur discipline. L'équité doit être au cœur de l'éducation. Des disparités subsistent d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même État. Par exemple, dans de nombreux pays où le taux de scolarisation a progressé, les écarts entre les filles issues de communautés minoritaires en milieu rural et les garçons appartenant au groupe majoritaire et vivant en milieu urbain sont considérables. Au cours de la dernière décennie, certains pays ont enregistré des progrès importants dans la réduction des disparités liées au handicap, aux origines ethniques, à la langue, à l'appartenance à une minorité religieuse ou aux déplacements.

L'écart de scolarisation reste considérable à mesure que les enfants progressent dans l'enseignement. De nombreux enfants qui terminent leurs études primaires ne poursuivent pas dans le secondaire, ce qui est regrettable ; nous avons donc rajouté une cible afin de prendre en compte cette réalité.

## L'éducation profite aux personnes et aux sociétés<sup>24</sup>



Les compétences acquises à l'école doivent également permettre aux jeunes de trouver un emploi. Certaines ne relèvent pas du domaine cognitif : travail en équipe, aptitude à diriger, résolution de conflits. D'autres sont liées à la formation technique et professionnelle. Où que ce soit, ces aptitudes sont des éléments essentiels d'une croissance inclusive et équitable. Elles sont nécessaires au développement des capacités et du professionnalisme des

pouvoirs publics et des entreprises, en particulier dans les États fragiles.

Les obstacles à l'éducation et les moyens les plus efficaces de les surmonter varient selon les pays. Néanmoins, l'engagement en faveur de l'instruction doit demeurer permanent et inébranlable.

22. Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2012), *Jeunesse et compétences : l'éducation au travail* <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2012-skills/>

23. Assemblée générale des Nations Unies, *Convention relative aux droits de l'enfant*, 20 Novembre 1989, Nations Unies.

24. Psacharopoulos et Patrinos (2002), *Returns to Investment in Education: A Further Update*. Education Economics 12(2). 2004.

## OBJECTIF 4

## ASSURER LES CONDITIONS D'UNE VIE EN BONNE SANTÉ



- a) Mettre fin aux décès évitables chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans
- b) Augmenter de x % la proportion d'enfants, d'adolescents, d'adultes à risque et de personnes âgées complètement vaccinés
- c) Faire baisser le taux de mortalité maternelle pour qu'il ne dépasse pas x pour 100 000
- d) Garantir des droits universels en matière de santé sexuelle et procréative
- e) Réduire le fardeau du VIH/Sida, de la tuberculose, du paludisme, des maladies tropicales négligées et des maladies non transmissibles prioritaires

Une bonne santé permet à chacun de réaliser son potentiel. Les enfants en bonne santé apprennent mieux et deviennent des adultes en bonne santé. Les adultes en bonne santé travaillent plus longtemps et plus régulièrement et perçoivent des salaires plus élevés et plus stables. Bien que cet objectif soit axé sur les résultats en matière de santé, ceux-ci dépendent de l'accès universel aux services sanitaires de base.

Pour commencer, nous devons nous engager à garantir l'équité dans tous les domaines sociaux, économiques et environnementaux qui contribuent à la santé de façon interdépendante. Mais des progrès réguliers doivent aussi être accomplis pour arriver à une couverture de santé universelle et à l'accès pour tous à des services de santé de qualité. Il faudra donc inclure plus d'individus, élargir la gamme de services intégrés essentiels et veiller à ce qu'elle soit abordable pour tous. Tous les pays ont fort à faire pour parvenir à cet idéal, quel que soit leur niveau de revenu.

Le Groupe s'est focalisé sur les résultats en matière de santé pour cet objectif, car pour les atteindre, un accès universel aux soins de santé de base est indispensable. Ces résultats sont souvent définis par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. La discrimination entrave l'accès aux services de santé pour les groupes vulnérables et l'absence de protection expose de nombreuses personnes et familles à des maladies soudaines, avec des conséquences financières désastreuses. Pour responsabiliser les personnes et développer des sociétés et des économies plus solides, il serait judicieux d'investir davantage dans la santé, particulièrement dans la promotion de la santé et la prévention des maladies, par exemple par la vaccination.

Chaque année, près de 7 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire.<sup>25</sup> La plupart de ces décès pourraient être facilement évités. Nous savons que les solutions sont simples et d'un coût modéré : accoucher en présence de personnel qualifié, garder les bébés au chaud et leur procurer de l'eau potable, des aliments nutritifs, des installations sanitaires appropriées et les vaccins de base.<sup>26</sup> Un grand nombre de ceux qui meurent avant leur cinquième anniversaire sont nés de mères vivant dans la pauvreté ou dans des communautés rurales, ou de mères encore adolescentes<sup>27</sup> ou vulnérables pour d'autres raisons. En éradiquant la mortalité infantile due à des causes évitables, nous cherchons à atteindre un seuil maximal de 20 décès pour 1 000 naissances vivantes pour tous les quintiles de revenus de la population.<sup>28</sup>

Par ailleurs, les femmes continuent de mourir en couches. L'Organisation mondiale de la santé estime que toutes les 90 secondes, une femme décède de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Celles qui présentent le plus de risques vivent dans la pauvreté, en milieu

25. OMS (2012). Aide-mémoire n°290, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs290/fr/index.html>.

26. UNICEF/OMS (2012). *Données mondiales sur la vaccination*. [http://www.who.int/immunization\\_monitoring/Donnees\\_mondiales\\_vaccination\\_new.pdf](http://www.who.int/immunization_monitoring/Donnees_mondiales_vaccination_new.pdf).

27. OMS (2012). *La grossesse chez les adolescentes*. Aide-mémoire n°364. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs364/fr/index.html>.

28. Child Survival Call to Action, [http://apromiserenewed.org/files/APR\\_FRENCH\\_e\\_version.pdf](http://apromiserenewed.org/files/APR_FRENCH_e_version.pdf)

rural ou sont adolescentes.<sup>29</sup> Ces risques peuvent diminuer de manière radicale si elles ont un accès rapide à des infrastructures adéquates et à la présence d'un personnel qualifié lors de l'accouchement. L'accès universel aux droits en matière de santé procréative et sexuelle est un élément essentiel d'une société saine. Dans le monde, il reste encore 222 millions de femmes qui souhaitent éviter une grossesse, mais ne disposent pas de méthodes contraceptives modernes efficaces. Cela se traduit chaque année par 80 millions de grossesses involontaires, 30 millions de naissances non planifiées et 20 millions d'avortements non médicalisés. Environ 340 millions de cas de maladies sexuellement transmissibles sont détectés chaque année.<sup>30</sup> Chaque dollar dépensé en méthodes de contraception modernes permettrait d'économiser 1,40 dollars en services de santé maternelle et infantile.<sup>31</sup> Cependant, l'accès aux droits en matière de santé procréative et sexuelle est limité, en particulier pour les adolescents. La qualité de ces services est souvent médiocre. En matière de santé publique, il faut donc veiller à ce que ces droits profitent non seulement aux personnes, mais également aux communautés au sens large.

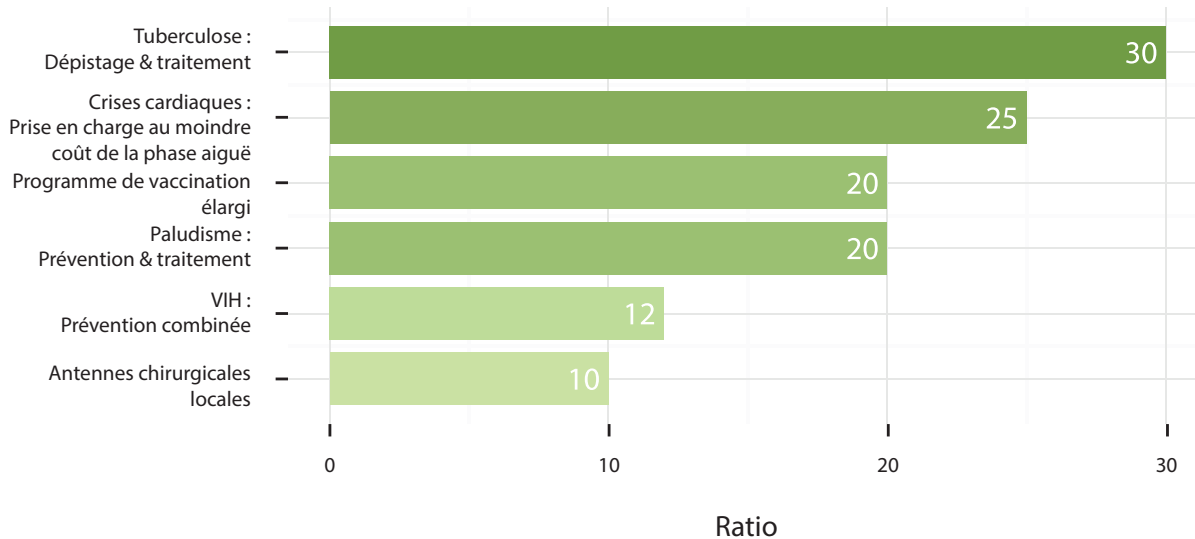
Dans les pays à revenus élevés, la hausse des coûts associés aux soins de santé compromet la stabilité budgétaire et la croissance économique à long terme. L'obésité est un

problème grandissant. Avec l'allongement de la durée de vie, nous assistons à une augmentation du nombre de cancers, de troubles cardiaques, d'arthrite, de diabète et autres maladies chroniques. En moyenne, la morbidité fait baisser l'espérance de vie de 10 ans à cause, notamment, de maladies non-transmissibles.<sup>32</sup> Il convient donc de s'attaquer à ces problèmes, mais les priorités varieront selon les pays.

Les investissements dans la santé procurent des bénéfices immédiats et évidents, que ce soient des interventions spécifiques ou, plus largement, le renforcement des systèmes de santé. Les campagnes de vaccination permettent de sauver 2 à 3 millions de vies chaque année.<sup>33</sup> Par exemple, les moustiquaires sont un moyen bien connu et peu coûteux d'éviter le paludisme. L'éducation est un complément très utile pour permettre aux gens de faire appel à des services de santé publics, car elle leur permet de mieux comprendre ces services.

Le tableau ci-dessous montre combien les bénéfices des investissements dans la santé compensent largement les coûts.<sup>34</sup> Chaque dollar dépensé permet d'en économiser jusqu'à 30 grâce à une amélioration de la santé et un accroissement de la productivité.

## Les solutions en matière de santé sont disponibles et abordables



Des solutions abordables sont à notre portée. La médecine moderne et l'amélioration des traitements peuvent y contribuer, au même titre que d'autres facteurs, tels que l'assainissement de l'air, une alimentation plus

nutritive et d'autres éléments interdépendants figurant dans le programme pour l'après-2015. Tous les pays et communautés doivent entrer dans un processus continu pour que chacun vive en bonne santé.

29. OMS (2013): <http://www.who.int/features/qa/12/fr/>

30. Glasier, A. et al. (2006). *Sexual and reproductive health: a matter of life and death*. The Lancet Vol. 368: 1595 – 1607.

31. Singh, S., Darroch, J. (2012). *Une vue d'ensemble : coûts et avantages des services de contraception - Évaluations pour 2012*. Institut Guttmacher: p. 16.

32. Salomon et al. (2012). *Healthy life expectancy for 187 countries, 1990–2010: a systematic analysis for the Global Burden Disease Study 2010*. The Lancet Vol. 380: 2144–2162.

33. UNICEF/OMS (2012). *Données mondiales sur la vaccination* [http://www.who.int/immunization\\_monitoring/Donnees\\_mondiales\\_vaccination\\_new.pdf](http://www.who.int/immunization_monitoring/Donnees_mondiales_vaccination_new.pdf)

34 Jamison, D., Jha, P., Bloom, D. (2008). *The Challenge of Diseases*. Copenhagen Consensus 2008 Challenge Paper.

## OBJECTIF 5

## ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL



- a) Éradiquer la faim dans le monde et protéger le droit de toute personne à avoir accès à des aliments sains, nutritifs, en quantité suffisante et à des prix abordables
- b) Réduire les retards de croissance de x %, l'émaciation de y % et l'anémie de z % chez les enfants de moins de cinq ans
- c) Augmenter la productivité agricole de x %, en mettant l'accent sur l'augmentation durable des rendements des petits exploitants et l'accès à l'irrigation
- d) Mettre en œuvre des pratiques agricoles et de pêche en mer ou en eau douce durables, et reconstituer tous les stocks halieutiques désignés à des niveaux viables
- e) Réduire de x % les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire

L'alimentation est indispensable à tous les êtres vivants. Sa production nécessite de l'énergie, des terres, des technologies et de l'eau. La sécurité alimentaire ne consiste pas seulement à fournir à chacun des aliments nutritifs en quantité suffisante : il faut aussi en garantir l'accès, mettre fin au gaspillage, s'orienter vers des modes de production et de consommation durables et efficaces. La demande alimentaire mondiale devrait augmenter de 50% d'ici 2030.<sup>35</sup> La production durable de nourriture représente donc un défi d'envergure mondiale. L'irrigation et d'autres types d'investissement dans l'agriculture et le développement rural peuvent contribuer à aider des millions de petits exploitants agricoles à mieux gagner leur vie, à fournir suffisamment d'aliments nutritifs à des populations en expansion et à ouvrir la voie à une croissance durable.

Actuellement, 870 millions de personnes dans le monde ne mangent pas à leur faim.<sup>36</sup> Les femmes sous-alimentées donnent naissance à des bébés en sous-poids, qui sont plus susceptibles de mourir avant l'âge de 5 ans, de contracter des maladies chroniques et de développer d'autres déficiences. Les 1 000 premiers jours de la vie d'un bébé sont déterminants pour qu'il ait une chance de se développer harmonieusement. Or, 165 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance ; d'autres souffrent d'émaciation et d'anémie. Une alimentation insuffisante empêche le développement complet de leur cerveau et, à terme, limite leur aptitude à gagner leur vie.<sup>37</sup>

La cause principale de la faim est la pauvreté : beaucoup souffrent de la faim ou de malnutrition parce qu'ils ne peuvent se permettre d'acheter des aliments nutritifs en quantité suffisante, et non en raison de difficultés d'approvisionnement. Les augmentations récentes du coût des denrées alimentaires ont montré qu'une hausse prononcée des prix contribuait à accroître la pauvreté. Accroître la production alimentaire est indispensable, mais ne suffit pas à garantir la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel.

Dans les pays développés, un régime alimentaire déséquilibré pendant l'enfance accroît le risque d'obésité, de diabète et de maladies cardiovasculaires. Partout, une alimentation équilibrée pendant l'enfance facilite l'apprentissage ainsi que le développement physique, affectif et cognitif tout au long de la vie. Elle stimule le potentiel de l'individu et, donc, de son pays.

Les programmes de nutrition pour la petite enfance se sont avérés très efficaces. La lutte contre la malnutrition, notamment chez les enfants en bas âge, est l'une des mesures les plus rentables en matière de développement. Chaque dollar consacré à réduire les retards de croissance peut rapporter plus tard jusqu'à 44,50 dollars de revenus supplémentaires.<sup>38</sup>

Notre prochain grand défi sera de passer à une agriculture durable à grande échelle tout en

35. <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/who-will-feed-the-world-rr-260411-en.pdf>

36. FAO (2012). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*.

37. UNICEF/OMS (2012). *Fiche d'information*. [http://www.who.int/nutgrowthdb/jme\\_infosheet.pdf](http://www.who.int/nutgrowthdb/jme_infosheet.pdf).

38. Hoddinott, J. et al. (2012). *Hunger and malnutrition*. Copenhagen Consensus 2012 Challenge Paper



accroissant la production alimentaire. Cela reste possible, au prix d'une réorientation importante. On s'est désintéressé de l'agriculture pendant de nombreuses années. Trop peu de mesures ont été prises pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural. De même, les investissements dans la recherche ont été insuffisants. Ceci reste vrai, malgré une forte demande en biens et services produits en zone rurale : denrées alimentaires, mais aussi biocarburants, services écosystémiques et piégeage du carbone, entre autres. De nombreuses régions ont vu leur production alimentaire tripler au XX<sup>e</sup> siècle grâce, entre autres, à des cultures à haut rendement. Mais dans beaucoup d'endroits, l'érosion des sols et leur appauvrissement ont freiné la production alimentaire, en dépit d'un potentiel indéniable<sup>39</sup>. Il est possible de remédier à la dégradation des terres en améliorant la gestion des sols, les engrais, les systèmes d'irrigation et la diversification des cultures.

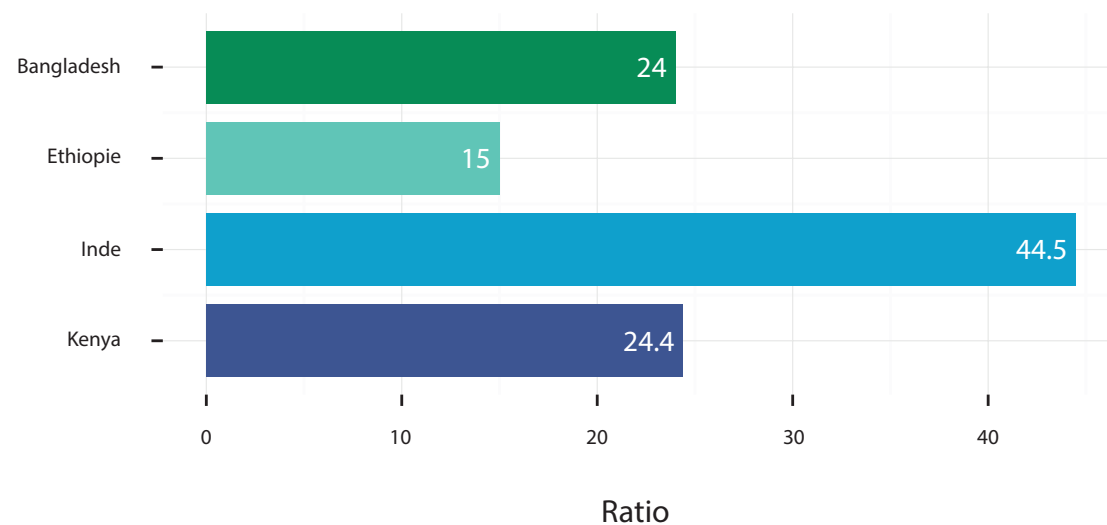
Des investissements, des interventions et des mesures adaptés peuvent s'avérer extrêmement efficaces. Les investissements dans le secteur agricole réduisent plus fortement la pauvreté que dans tout autre secteur ; dans les pays développés, la recherche agronomique engendre des taux de rentabilité de 20 % à 80 %, ce qui représente un excellent investissement pour n'importe quelle économie.<sup>40</sup> De meilleurs rendements, une intensification agricole durable et une réduction des pertes enregistrées après les récoltes permettraient d'aider les petits exploitants à subvenir aux besoins de leurs familles et à gagner leur vie. Parallèlement, la réduction du gaspillage alimentaire dans les pays développés permettrait de limiter la demande. Toutes ces évolutions en vue d'une production et d'une consommation agricoles durables permettraient de

répondre aux besoins alimentaires de la génération actuelle et des 8 milliards d'habitants de la planète à l'horizon 2030.

N'oublions pas les océans. Leur mauvaise gestion peut avoir des effets particulièrement néfastes pour les petits États insulaires en développement. Conformément à l'objectif indicatif en matière d'eau et d'assainissement, il est important de réduire les eaux résiduaires dans les zones côtières. La surpêche, qui détruit une source de protéines importante pour des milliards de personnes, constitue un autre problème majeur. Les trois quarts des stocks de poissons dans le monde sont pêchés avant d'avoir pu se reproduire et 8 % à 25 % de toutes les prises sont rejetées. Cette détérioration et ce gaspillage créent un cercle vicieux qui pourrait déboucher sur l'épuisement de stocks halieutiques indispensables. Ils constituent également une menace pour les biosystèmes océaniques. Nous pouvons et nous devons mettre fin à cette pratique ; une gestion appropriée des stocks halieutiques donnerait aux poissons le temps de se reproduire et assurerait l'avenir de la pêche. À l'heure actuelle, 30 % des espèces capturées sont surexploitées, alors que 12,7 % ont davantage de capacités et peuvent encore être pêchées avant d'atteindre leur limite naturelle.<sup>41</sup>

Une production alimentaire durable nécessite également de meilleures infrastructures, un accès aux marchés et aux financements, des services de vulgarisation agricole pour diffuser les bienfaits des technologies et de l'innovation, un marché mondial plus prévisible et un renforcement de la sécurité des droits fonciers. L'ensemble de ces mesures permettrait de surmonter les obstacles qui entravent la productivité agricole.

## Rapport coût-bénéfice des investissements faits pour réduire les retards de croissance



39. Sanchez, Pedro. Tripling crop yields in tropical Africa. *Nature Geoscience* 3, 299 - 300 (2010).

40. Alston, J. (2010). *Les avantages de la recherche-développement, de l'innovation et de l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole*. Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêches. N° 31. Éditions OCDE

41. FAO : La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2012

## OBJECTIF 6

ASSURER UN ACCÈS UNIVERSEL  
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

- a) Garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers et les écoles, les centres de santé et les camps de réfugiés
- b) Mettre fin à la défécation en plein air, garantir à tous l'accès à des installations sanitaires à l'école et au travail et augmenter de x % l'accès à des installations sanitaires dans les foyers
- c) Aligner les prélèvements d'eau douce sur les réserves renouvelables et améliorer de x % l'utilisation des ressources en eau dans le secteur agricole, de y % dans le secteur industriel et de z % en zone urbaine
- d) Recycler ou traiter toutes les eaux usées municipales et industrielles avant leur rejet

L'accès à l'eau est un droit humain fondamental. L'eau potable est un besoin essentiel à travers le monde. Entre 1990 et 2010, plus de 2 milliards de personnes ont accédé à l'eau potable, mais 780 millions en sont encore privées<sup>42</sup>. Quelque deux milliards d'êtres humains n'ont pas d'approvisionnement continu en eau potable<sup>43</sup>. Face à la raréfaction de l'eau, nous devons de toute urgence en améliorer l'accès et la qualité. En 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des régions déficitaires en eau<sup>44</sup>. Les personnes vivant dans la pauvreté seront certainement les plus touchées.

Même ceux qui ont actuellement accès à l'eau potable n'ont aucune garantie qu'il en sera toujours ainsi. L'agriculture utilise 70 % des réserves d'eau douce pour l'irrigation et ce chiffre risque d'augmenter encore, étant donné la hausse de la demande de production alimentaire intensive. Dans certaines régions, les besoins croissants des exploitations agricoles appauvrissent d'ores et déjà les nappes phréatiques et, parallèlement, la demande en eau des secteurs industriels et énergétiques augmente avec la croissance économique.

Une meilleure gestion des ressources en eau permet de garantir un approvisionnement suffisant pour répondre à ces demandes concurrentes. La répartition équilibrée des ressources en eau entre les secteurs de l'industrie, de l'énergie et de l'agriculture, mais également les villes et les ménages, devrait être gérée de façon équitable et efficace, en accordant une attention particulière à la qualité de l'eau potable. Pour cela, il nous faut mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion, instaurer une réglementation responsable et établir une tarification appropriée.

Les cibles définies dans le cadre des OMD insistent sur la nécessité d'améliorer les moyens de collecte de l'eau et de réduire, notamment chez les femmes, le temps consacré à s'en procurer pour répondre aux besoins élémentaires de la famille. Nous devons agir dès à présent pour garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers, les écoles, les centres de santé et les camps de réfugiés. Il s'agit là d'une norme minimale internationale applicable à tous, indépendamment du quintile de revenus, du sexe, de la situation géographique, de l'âge ou d'autres critères.

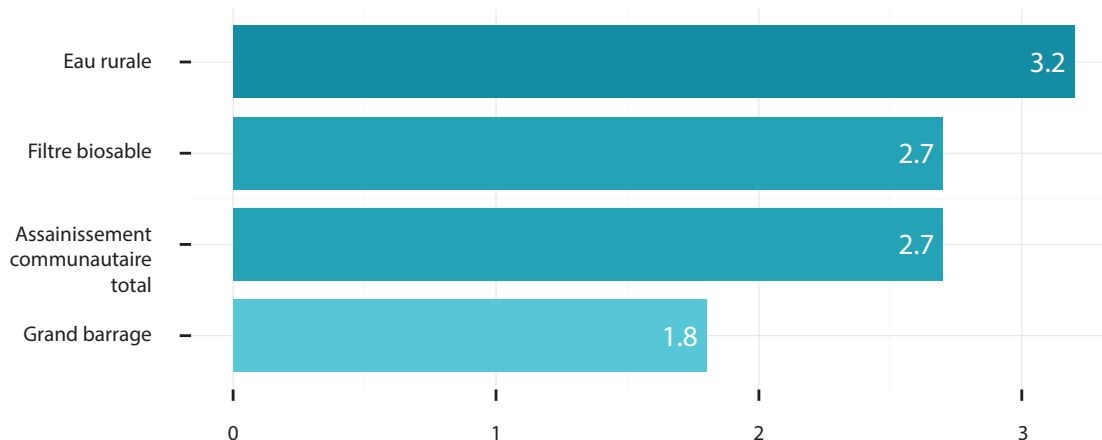
Les investissements dans l'alimentation en eau potable viennent compléter ceux en faveur de l'assainissement et de l'hygiène. Ces trois éléments concourent à une meilleure santé et contribuent à diminuer les souffrances, le temps et l'argent investis lorsque les membres de la famille tombent malades et nécessitent des soins. Il semble que l'existence d'installations sanitaires privées et appropriées dans les établissements scolaires permette aux filles, pendant leur menstruation, de continuer à fréquenter l'école et réduise également le risque que les enfants tombent malades et cessent d'y aller. Les secteurs de l'agriculture et du tourisme ont également tout intérêt à

42. UNICEF/OMS (2012). *Rapport 2012 sur les progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*.

43. UNICEF/OMS (2012). *Rapport 2012 sur les progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*.

44. DAES ONU (2013). *Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » 2005-2015*. HYPERLINK "<http://www.un.org/waterforlifedecade/scarcity.shtml>" <http://www.un.org/french/waterforlifedecade/scarcity.html>.

## Rapport coût-bénéfice des interventions en matière d'eau et d'assainissement



### Ratio

promouvoir un environnement plus hygiénique. En moyenne, les investissements en faveur de la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène produisent entre 2 et 3 dollars par dollar investi.<sup>45</sup>

Nous sommes particulièrement loin d'avoir atteint la cible des OMD relative à l'amélioration de l'accès aux installations sanitaires. En effet, environ 1,1 milliard de personnes continuent de déféquer à l'air libre et 1,4 milliard ne disposent pas de toilettes, fosses septiques, systèmes d'égout avec canalisations ou autres moyens d'amélioration du réseau d'assainissement.<sup>46</sup> Cela favorise les diarrhées chroniques dans de nombreuses régions à faible revenu. Chaque année, 760 000 enfants de moins de 5 ans en meurent.<sup>47</sup> Ceux qui survivent à ces infections souffrent souvent de carences nutritionnelles, ce qui nuit à leur développement physique et mental.

Il est essentiel de mettre en place des installations sanitaires et des services publics accessibles à tous, y compris aux personnes vivant dans la pauvreté, ainsi que de débarrasser l'environnement des déchets humains. Dans les villes, des milliards de personnes collectent et stockent leurs déchets, mais ne savent qu'en faire une

fois leurs latrines ou leurs fosses septiques pleines. Les innovations en matière de toilettes, de vidange des fosses, de traitement des boues et de recyclage des déchets peuvent aider les collectivités locales à relever l'immense défi que constitue la prestation de services d'assainissement publics de qualité, notamment dans les zones urbaines densément peuplées.

Notre objectif mondial à l'horizon 2030 serait d'avoir des installations sanitaires dans tous les foyers, mais nous doutons que cela soit réaliste. Notre cible est donc moins ambitieuse, mais il faut espérer qu'elle soit réalisable.

Avec le développement des villes et l'augmentation de la consommation, la gestion des déchets solides est un problème grandissant. Les eaux usées polluent l'environnement naturel, mais aussi le cadre de vie immédiat et favorisent la propagation des maladies. La mise en œuvre ou le renforcement des politiques (aux niveaux national, régional et local) dans le domaine du recyclage, de la collecte, du traitement et du rejet des eaux usées, protège la population des contaminants et les écosystèmes naturels des effets néfastes de la pollution.

45. Whittington, D. et al. (2008) *The Challenge of Water and Sanitation: Challenge Paper*. Consensus de Copenhague 2008, p.126

46. UNICEF/OMS (2012). *Rapport 2012 sur les progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*.

"<http://www.unicef.org/media/files/JMPreport2012.pdf>" <http://www.unicef.org/media/files/JMPreport21.012.pdf>.

47. OMS (2013) : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs330/fr/>

## OBJECTIF 7

## GARANTIR UNE ÉNERGIE DURABLE



- a) Doubler la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- b) Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes
- c) Doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique dans la construction, l'industrie, l'agriculture et les transports
- d) Éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles préjudiciables et inefficaces qui encouragent la surconsommation

Les contradictions de l'économie mondiale moderne sont particulièrement prononcées dans le secteur de l'énergie. Nous avons besoin d'une énergie fiable pour réduire la pauvreté et soutenir la prospérité, mais devons la produire davantage à partir de sources renouvelables afin d'en limiter l'impact sur l'environnement. À l'échelle mondiale, 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité<sup>48</sup>. Près de 2,6 milliards brûlent encore du bois, de la bouse, du charbon et d'autres combustibles traditionnels à l'intérieur de leurs habitations, ce qui entraîne 1,5 million de décès par an<sup>49</sup>. Parallèlement, l'utilisation intensive de l'énergie, notamment dans les pays à revenu élevé, engendre pollution et émissions de gaz à effet de serre et épuise les combustibles fossiles non renouvelables. Les ressources énergétiques se raréfient de plus en plus. D'ici à 2030, les économies à revenu élevé verront leur consommation énergétique augmenter. Les pays qui connaissent une croissance rapide et une consommation à la hausse suivront le même modèle. Et d'ici 2030, quand la population de la planète atteindra environ 8 milliards d'habitants, deux milliards de personnes supplémentaires utiliseront encore plus d'énergie, ce qui sollicitera énormément la planète.

Les États se doivent de viser la croissance, la prospérité et le bien-être de leur population. En gardant pour objectif une énergie durable pour tous, nous devons nous assurer que chaque pays pourra poursuivre sa croissance, tout en utilisant tous les outils à notre disposition pour que celle-ci provoque des émissions de carbone moins élevées.

Lorsque les pays à revenu élevé remplacent leurs infrastructures et leurs technologies, ils ont la possibilité et le devoir d'opter pour des solutions à faible consommation d'énergie.

Les défis à relever sont immenses, mais les possibilités le sont également. Gérée de manière adéquate, la croissance ne s'accompagne pas nécessairement d'une forte hausse des émissions de carbone. Les investissements en faveur d'une utilisation efficace de l'énergie, de la production d'énergies renouvelables, de la réduction du gaspillage et du développement de technologies à faible émission de carbone peuvent présenter des avantages tant sur le plan financier qu'environnemental. Des outils sont déjà disponibles à cet effet. Partout dans le monde, si nous en avons la volonté politique, nous pouvons parvenir à des solutions à grande échelle et porteuses de changements en améliorant les investissements, la collaboration et la mise en œuvre des projets.

Le mouvement a déjà été lancé. Plus de 50 pays soutiennent l'Initiative de l'Énergie durable pour tous (SE4ALL) qui a mobilisé 50 milliards de dollars provenant du secteur privé et d'investisseurs, et qui a permis d'établir de nouveaux partenariats public-privé dans les transports, l'efficacité énergétique, la cuisine à l'énergie solaire et la finance<sup>50</sup>. Les pays du G20 se sont engagés en 2009 à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles, qui sont inefficaces et encouragent la surconsommation, tout en apportant un soutien ciblé aux plus pauvres. Cela signifie que les gouvernements peuvent établir un tarif de survie pour l'électricité destinée aux consommateurs les plus pauvres ; ce ne sont pas eux, les gaspilleurs. Cela signifie aussi que les grands consommateurs devraient payer le coût réel de l'énergie, y compris pour les effets graves de la pollution sur la santé et les taxes qui

48. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTENERGY2/0,,contentMDK:22855502~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:4114200,00.html>.

49. Organisation mondiale de la santé, *Énergie domestique et santé : des combustibles pour vivre mieux*, [http://www.who.int/indoorair/publications/fuelforlife\\_fr.pdf](http://www.who.int/indoorair/publications/fuelforlife_fr.pdf).

50. Nations Unies (2013), *Énergie durable pour tous : vers Rio+20*, <http://www.sustainableenergyforall.org/actions-commitments/high-impact-opportunities/item/109-rio-plus-20>.

doivent normalement être acquittées.

Pour poursuivre et consolider ce mouvement, nous devons nous inspirer explicitement de l'Initiative SE4ALL et des cibles du G20 et nous concentrer sur l'accès, l'efficacité et les énergies renouvelables, tout en réduisant les subventions aux combustibles fossiles. L'investissement initial dans de nouvelles technologies – allant des simples luminaires solaires à DEL à l'hydroélectricité de pointe – peut sauver des vies, réduire les dépenses et favoriser la croissance. Lors de cette transition vers un modèle énergétique durable, nous devons prêter une attention particulière aux personnes démunies et vulnérables. Les subventions sont un moyen pour les États d'aider les personnes qui en ont besoin à accéder à une énergie abordable. La suppression des subventions peut donc s'accompagner d'un soutien ciblé en faveur des plus pauvres.

Donner à la population l'accès à une énergie moderne et fiable pour cuisiner et s'éclairer présente de nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux. L'utilisation de combustibles traditionnels à l'intérieur des habitations est toxique, mauvais pour la santé, voire fatal. Le manque d'éclairage empêche les enfants d'étudier et d'apprendre, tandis que les femmes passent beaucoup trop de temps à ramasser du bois pour le feu. Un seul kilogramme de particules de « noir de carbone » produites par les lampes à pétrole contribue autant au réchauffement de l'atmosphère en deux semaines que 700 kilogrammes de dioxyde de carbone présents dans l'atmosphère depuis 100 ans<sup>51</sup>.

Les solutions existent, à un coût abordable - il ne reste plus qu'à agir.

Une consommation énergétique accrue ne s'accompagne pas nécessairement d'une croissance plus rapide - comme le montre le diagramme ci-dessous. Dans 16 pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie manufacturière entre 1990 et 2006 a entraîné une réduction de 14 à 15 pour cent de la consommation par unité de production et réduit les émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui a permis d'économiser au moins 180 milliards de dollars.<sup>52</sup>

Mais nous devons accélérer la cadence. Au niveau mondial, nous devons doubler le rythme d'amélioration de l'efficacité

énergétique dans les secteurs de la construction, de l'industrie et des transports et doubler la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique.<sup>53</sup>

Si les nouvelles infrastructures requièrent un investissement initial, les retombées financières à long terme (sans oublier aux plans social et environnemental) sont considérables. L'adoption de normes rentables pour une plus large gamme de technologies pourrait, d'ici à 2030, réduire de 14 pour cent la consommation mondiale d'électricité estimée dans les bâtiments et l'industrie, ce qui permettrait d'éviter l'utilisation de près de 1 300 centrales de taille moyenne<sup>54</sup>.

Il est essentiel que les technologies et les innovations soient largement diffusées. Les pays à faible ou moyen revenu ont l'opportunité d'éviter l'ancien modèle de développement et de choisir une croissance plus durable. Mais ils font face à deux obstacles majeurs : les technologies et la finance. En effet, les technologies plus propres et plus efficaces sont souvent brevetées par des entreprises privées. Leur financement pose un autre problème : les coûts de départ sont élevés, alors que les bénéfices proviennent des économies que l'on réalisera par la suite. Si les pays développés prennent l'initiative d'appliquer ces technologies, leurs coûts chuteront et elles deviendront plus accessibles aux pays en voie de développement.

Pour surmonter ces obstacles, les gouvernements peuvent recourir à un assortiment de taxes, de subventions, de réglementations et de partenariats destinés à encourager l'innovation associée aux énergies non polluantes. En outre, les pays partenaires peuvent utiliser des forums d'innovation ouverte pour accélérer le développement de ces technologies et les déployer rapidement à grande échelle. Ces forums *open source* doivent être liés à des projets publics concrets susceptibles d'offrir des conditions de financement favorables et d'accélérer leur mise en œuvre et leur déploiement.

Par ailleurs, nous devons réduire le gaspillage en garantissant des tarifs appropriés. Quelque 1 900 milliards de dollars, soit 2,5 % du PIB total mondial, sont dépensés chaque année pour subventionner le secteur des combustibles fossiles et maintenir des prix bas.<sup>55</sup> Si l'on y mettait fin, ces revenus pourraient être assignés à d'autres priorités urgentes, ce qui permettrait de réduire de près de 10 pour cent les émissions totales de gaz à effet de serre d'ici à 2050.<sup>56</sup>

51. UC Berkeley et l'Université de l'Illinois à Urbana, publié par la revue scientifique *Journal of Environmental Science & Technology*. [http://news.illinois.edu/news/12/1210kerosene\\_TamiBond.html](http://news.illinois.edu/news/12/1210kerosene_TamiBond.html)

52. [http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/Indicators\\_2008-1.pdf](http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/Indicators_2008-1.pdf)

53. Selon l'Évaluation mondiale des ressources énergétiques (GEA, *Global Energy Assessment*) de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, cela entraînerait un gain d'efficacité annuel de 2,4 % d'ici à 2030 comparé à 1,2 % de 1970 à 2008.

54. Nations Unies (2012). *L'énergie durable pour tous : plan d'action* <http://www.un.org/wcm/webdav/site/sustainableenergyforall/shared/Documents/SE%20for%20All%20-%20Framework%20for%20Action%20FINAL.pdf>

55. Fonds monétaire international (FMI), *Energy Subsidy Reform: Lessons and Implications* (Washington : IMF, 2013) <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/012813.pdf>

56. Allaire, M et Brown, S (2009) : *Eliminating Subsidies For Fossil Fuel Production: Implications for U.S. Oil and and Natural Gas Markets*, Washington DC : Resources for the Future. <http://rff.org/RFF/Documents/RFF-IB-09-10.pdf>.

## OBJECTIF 8



## CRÉER DES EMPLOIS, DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES ET UNE CROISSANCE ÉQUITABLE

- a) Augmenter le nombre d'emplois décents et de qualité et améliorer les moyens de subsistance de x
- b) Réduire de x % le nombre de jeunes non scolarisés, au chômage ou n'étant pas en formation
- c) Optimiser les capacités de production en assurant un accès universel aux services financiers et aux infrastructures, telles que les transports et les TIC
- d) Augmenter de x % le nombre de nouvelles start-ups et de y % la valeur ajoutée des nouveaux produits en créant un environnement propice aux activités économiques et en promouvant l'esprit d'entreprise

Quel que soit leur stade de développement, tous les pays doivent entreprendre des transformations socio-économiques profondes pour mettre fin à l'extrême pauvreté, améliorer les moyens de subsistance, instaurer une prospérité durable, renforcer l'intégration sociale et assurer la viabilité environnementale. Les discussions du Groupe sur la « transformation économique » ont identifié les aspects clés d'un programme transformateur, à savoir : poursuivre une croissance inclusive, favoriser la diversification économique et une valeur ajoutée plus élevée et consolider un environnement stable et favorable à la croissance du secteur privé. Dans le cadre d'un programme favorisant la croissance, il est également important de changer les modèles de consommation et de production pour protéger nos écosystèmes et nos sociétés et de mettre en place une bonne gouvernance et des institutions efficaces, mais ceci relève d'autres objectifs.

Il n'existe pas de moyen rapide et simple de créer des emplois pour tous. Si c'était le cas, les politiciens de tous les pays l'auraient déjà fait. Il n'y pas un État sur Terre qui ne cherche à relever ce défi. À l'échelle mondiale, le nombre de chômeurs a augmenté d'environ 28 millions depuis le début de la crise financière en 2008, sans compter les 39 millions qui ont vraisemblablement fini par renoncer. Les jeunes sont les plus touchés par la hausse du chômage. De plus en plus de jeunes sont sans emploi, n'ont pas accès à l'éducation ou à une formation, ce qui engendre des effets à long terme sur leur capacité à mener une vie satisfaisante et productive.

Nous avons établi des cibles distinctes pour l'emploi et les moyens de subsistance en général, et pour l'emploi des jeunes en particulier, afin de mettre spécifiquement l'accent sur ces derniers. Ces cibles doivent être ventilées par quintile de revenu, par sexe, par situation géographique ou autres groupements. En établissant ces cibles, nous avons voulu que les sociétés se concentrent sur les performances économiques, avec une mesure allant au-delà du PIB ou de sa croissance. Les indicateurs liés aux cibles pour l'emploi pourraient inclure la proportion d'emplois salariés par secteur (services, fabrication, agriculture) et la proportion d'emplois informels ou réguliers.

Entre 2015 et 2030, 470 millions d'individus supplémentaires entreront sur le marché mondial du travail, principalement en Asie et en Afrique subsaharienne<sup>57</sup>. Pour l'Afrique, cela représente potentiellement un atout considérable qui pourrait soutenir une croissance déjà amorcée : durant la dernière décennie, 6 des 10 économies connaissant le plus fort taux de croissance dans le monde se situaient en Afrique. Alors qu'un plus grand nombre de jeunes accède au marché du travail et que le taux de natalité décline, l'Afrique va connaître le type de « dividende démographique » qui a favorisé la croissance en Asie durant les trente dernières années. Mais les jeunes en Afrique, et dans le monde, auront besoin d'emplois — des emplois sûrs, avec une

57. Lam, D & M.Leibbrandt (2013) *Tendances démographiques mondiales : Principales questions et préoccupations*. Contribution au Groupe de haut niveau. Traité.

rémunération équitable, pour pouvoir construire leur vie et préparer leur avenir.

Le concept de « travail décent » proposé par l'OIT reconnaît et respecte les droits des travailleurs, assure une protection sociale adéquate et un dialogue social et définit l'objectif ultime que chaque pays devrait s'efforcer d'atteindre. Il est clair cependant qu'il s'agit là d'un juste milieu pour certains pays en développement, où « les emplois de qualité », c'est-à-dire ceux qui sont sûrs et rémunérés équitablement, représentent une étape significative vers un développement économique inclusif et durable. Les conditions des marchés du travail diffèrent tellement d'un pays à l'autre qu'il n'existe pas d'« approche unique » applicable à tous. Des emplois de qualité aussi bien que des emplois décents seront nécessaires dans le prochain programme de développement.

Une croissance soutenue, élargie et équitable exige davantage que l'augmentation du PIB et l'encouragement de l'investissement direct étranger. Il nécessite une action délibérée. Les entreprises ont besoin d'une infrastructure fiable et adéquate. Cela signifie des routes, de l'énergie, des transports, une irrigation et des télécommunications. Cela suppose des douanes, des inspections gouvernementales, des policiers et des tribunaux qui fonctionnent bien et des dispositions frontalières qui facilitent la circulation des marchandises vers de nouveaux marchés.

Les personnes et les entreprises ont besoin de la sécurité et de la stabilité d'un environnement prévisible pour prendre de bonnes décisions économiques. Les perspectives de diversification ou de transition vers une plus grande valeur ajoutée (nécessaires dans certains pays pour ne plus dépendre exclusivement des exportations de matières premières) se mesurent au nombre de nouvelles start-up enregistrées chaque année et à la valeur ajoutée de nouveaux produits. Les pays qui s'enrichissent et dont les économies deviennent plus sophistiquées finissent par produire une gamme plus fournie de produits et de services.

Il y a quelques éléments essentiels qui, nous le savons, fonctionnent dans tous les pays et régions. Les emplois et les opportunités se multiplient quand l'économie de marché se développe et que les populations trouvent le moyen d'y participer à leur manière. Toute économie se doit d'être dynamique pour croître et s'adapter à la demande des consommateurs. Cela signifie qu'il faut faciliter le lancement de nouvelles entreprises et créer les conditions propices pour développer et commercialiser de nouveaux produits, innover et répondre aux opportunités émergentes. Dans certains pays, il s'agit de passer de la simple extraction des matières premières à des produits à valeur ajoutée et à la provision de biens et de services plus diversifiés. D'autres pays choisiront de se spécialiser. Les services financiers sont essentiels à la croissance du secteur privé et permettent aussi aux ménages d'accroître leur revenu. Quand des individus ont les moyens d'économiser et d'investir ou d'acheter une assurance, leurs revenus peuvent augmenter d'au moins 20 pour cent. Nous savons que cela fonctionne. Au Ghana, par exemple, des fermiers ont investi plus d'argent dans leurs activités agricoles après avoir obtenu une assurance contre les aléas climatiques, ce qui a entraîné une augmentation de la production et des revenus<sup>58</sup>. Nous devons faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes ait accès à des services financiers, ce qui leur permet de tirer le meilleur parti de leurs propres ressources.

Les politiques d'orientation comme les institutions peuvent aider les gouvernements à mettre en place des conditions propices à la création d'emplois. Des règles claires et immuables, telles que des modalités simples pour la création d'entreprise ou des taxes et règlements équitables, encouragent les compagnies à embaucher des travailleurs et à les garder. Une réglementation souple du marché du travail et un accès facile et économique aux marchés nationaux ou extérieurs aident le secteur privé à se développer. Les entreprises comme les personnes bénéficient de programmes de formation et de recherche qui aident à adapter les technologies de pointe aux conditions locales et encouragent une culture d'entrepreneuriat.

58. Karlan et al (Octobre 23 2012) *Agricultural Decisions After Relaxing Credit and Risk Constraints*. Yale University.

## OBJECTIF 9



## GÉRER LES RICHESSES NATURELLES DE FAÇON DURABLE

- a) Publier des rapports économiques, sociaux et environnementaux et les utiliser au sein de tous les gouvernements et grandes entreprises
- b) Améliorer la prise en compte de la durabilité dans x % des marchés publics
- c) Protéger les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- d) Réduire la déforestation de x % et augmenter le reboisement de y %
- e) Améliorer la qualité des sols, réduire l'érosion des sols de x tonnes et lutter contre la désertification

Protéger et préserver les ressources de la Terre n'est pas seulement un devoir, c'est aussi fondamental pour la vie et le bien-être humains. Il est essentiel d'intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques pour répondre à l'ambition d'un horizon 2030 qui sera plus équitable, plus juste, plus prospère, plus écologique et plus paisible. Les populations vivant dans la pauvreté sont touchées les premières et le plus durement par les catastrophes environnementales telles que les sécheresses, les inondations et les mauvaises récoltes. Mais chaque être humain sur Terre est affecté quand l'air, le sol et l'eau sont de piètre qualité. Si nous ne pouvons pas faire face aux enjeux environnementaux que le monde doit affronter, nous pouvons progresser dans l'éradication de la pauvreté ; or, ces acquis pourraient ne pas durer.

Aujourd'hui, les ressources naturelles sont exploitées comme si elles n'avaient aucune valeur économique, comme si elles ne devaient pas être gérées au profit des générations futures autant que de la nôtre. Elles sont limitées, pourtant, et les dégâts peuvent être irréversibles. Lorsqu'elles disparaissent, c'est pour de bon.

Nous prenons généralement soin de ce que nous savons mesurer. C'est pourquoi, afin d'évaluer correctement l'abondance naturelle de la Terre, il est important de l'incorporer dans les systèmes de comptabilisation. À l'heure actuelle, ceux-ci ne parviennent pas à intégrer l'énorme impact des problèmes environnementaux, qui deviennent des « externalités », des effets dont l'importance et les conséquences sociales et économiques sont réelles, mais qui ne sont pas identifiés dans les calculs de pertes et profits ou de croissance.

La mesure standard du progrès d'un pays est le produit intérieur brut (PIB) (et pour les entreprises, le bénéfice). Ces mesures ne tiennent compte ni de la valeur des actifs naturels ni de l'exploitation des ressources naturelles ou de la création de pollution, bien que ces dernières affectent clairement la croissance et le bien-être. Quelques travaux sont déjà en cours pour s'assurer que les États et les entreprises commencent à les prendre réellement en compte : le Système de comptabilité économique et environnementale de l'ONU, le Système de comptabilisation de la richesse naturelle et de valorisation des services écosystémiques (WAVES), ou la comptabilité de la durabilité des entreprises ont été mis à l'essai et doivent être adoptés d'ici à l'horizon 2030. Nous exhortons à action plus rapide et concertée dans cette direction.

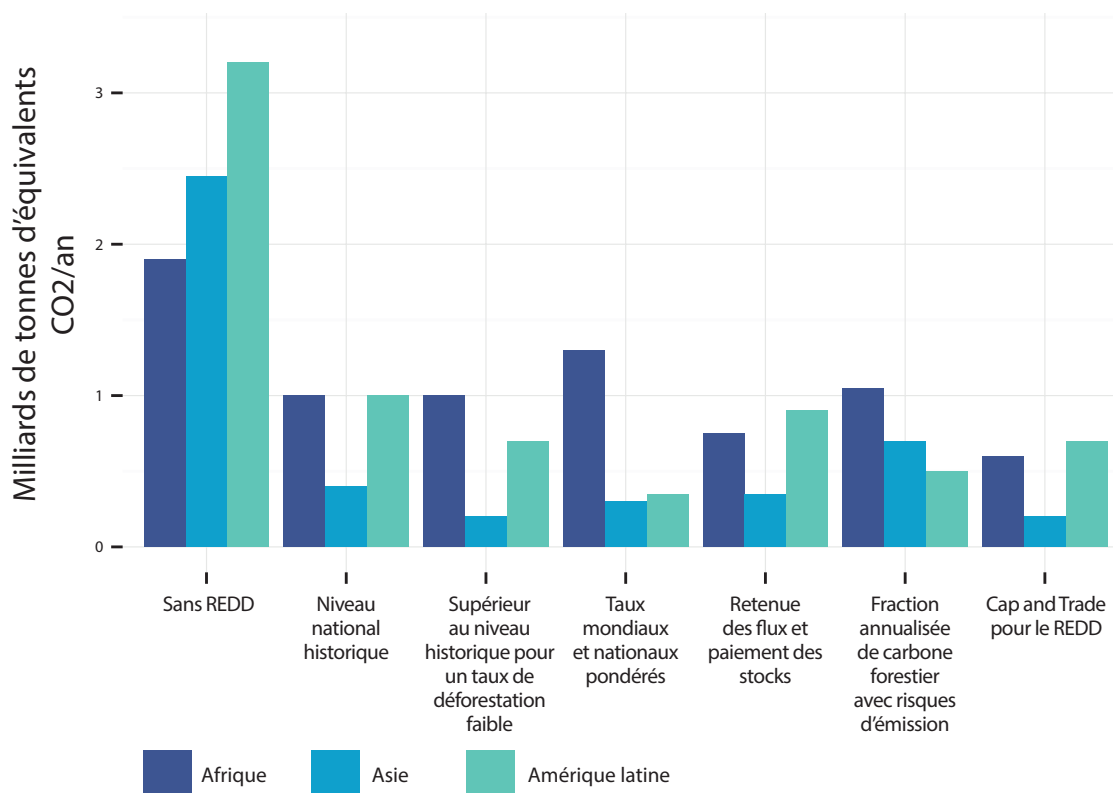
Les évaluations du rapport coût/efficacité des marchés publics peuvent servir d'outil aux pouvoirs publics pour démontrer leur engagement en faveur du développement durable. Cela peut leur permettre d'utiliser leur énorme pouvoir d'achat pour dynamiser de façon significative le marché des pratiques durables.

Les écosystèmes incluent les forêts, les zones humides et les océans. Au niveau mondial, la survie et les revenus de plus d'un milliard de personnes vivant en zone rurale dépendent des ressources forestières.<sup>59</sup> Pourtant la planète perd environ 5,2 millions d'hectares de forêt par an à cause du déboisement. Cela s'explique par l'augmentation de la demande mondiale en nourriture, aliments pour animaux, combustible et fibres. Bon nombre de ces forêts étaient

59. Les ressources forestières fournissent au moins 30 % des revenus en espèces ou autres à un nombre significatif de ménages vivant dans ou près des forêts. Shepherd, G. 2012. UICN ; Banque mondiale.



## Émissions dues à la déforestation



traditionnellement gérées par les peuples autochtones et les communautés locales. Une fois qu'elles sont défrichées, la population et les communautés perdent leur mode traditionnel de subsistance, et les sociétés une importante ressource naturelle qui pourrait être gérée en vue d'un développement économique plus durable. La destruction de forêts accélère aussi les changements climatiques, qui nous affectent tous.

Entretien des forêts qui abritent de nombreuses espèces différentes et planter une grande variété de cultures alimentaires sont des mesures bénéfiques pour les modes de subsistance des populations et leur sécurité alimentaire<sup>60</sup>. Cela permettrait de maintenir la fourniture de services forestiers essentiels, notamment en protégeant le bassin hydrographique et l'habitat de nombreuses espèces, en atténuant les changements climatiques et en augmentant la résilience locale et régionale face à ces derniers. La dégradation de 60 pour cent des écosystèmes mondiaux a déjà causé la disparition de dizaines de milliers d'espèces.

De nouveaux partenariats sont nécessaires pour mettre

fin à la déforestation, mesurer la pleine valeur des forêts pour les populations et la société et s'attaquer aux facteurs du déboisement. La réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD +) est une initiative mondiale visant à donner aux pays en développement des incitations économiques afin de préserver leurs forêts et augmenter le reboisement dans le contexte de l'amélioration des moyens d'existence des populations et de leur sécurité alimentaire, tout en tenant compte de la valeur des ressources naturelles et de la biodiversité. Ces efforts importants pour le développement à faible émission de carbone et le piégeage du carbone nécessitent une meilleure prise en charge financière.

Chaque année, 12 millions d'hectares de terres se dégradent, soit la moitié de la taille du Royaume-Uni. Ce qui représente un manque à gagner pour la production de 20 millions de tonnes d'aliments. Les dirigeants mondiaux ont déjà convenu d'œuvrer pour une planète où la dégradation des sols n'a plus d'incidence et de surveiller, au niveau mondial, ce qui se produit dans les zones arides, semi-arides et sub-humides. Il est temps d'agir systématiquement en ce sens dans le nouveau cadre pour l'après-2015.

60. Busch, Jonah, et al. Environmental Research Letters, author calculations (October-December 2009). Available at <http://iop-science.iop.org/1748-9326/4/4/044006/fulltext/>.

## OBJECTIF 10

## ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE ET UN CADRE INSTITUTIONNEL EFFICACE



- a) Fournir gratuitement une identité juridique à tous, comme l'inscription au registre des naissances
- b) Garantir le droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique ainsi que l'accès à des informations et des médias indépendants
- c) Augmenter la participation des citoyens à la vie politique et renforcer l'engagement civique à tous les niveaux
- d) Garantir le droit du public à l'information et l'accès aux données officielles
- e) Lutter contre la subornation et la corruption et veiller à ce que les agents de l'État soient tenus responsables de leurs actes

La Déclaration universelle des droits de l'homme, signée il y a plus de 60 ans, définissait les libertés fondamentales et les droits de l'homme qui constituent les fondements du développement humain. Elle réitérait une vérité simple et évidente : que chacun naît libre et égal dans la dignité et les droits. Cette vérité est au cœur même de ce programme centré sur l'être humain et nous rappelle que nous pouvons aller très loin si nous réaffirmons la valeur de chaque personne sur cette planète. C'est grâce aux êtres humains que nous pouvons transformer nos sociétés et nos économies pour former un partenariat mondial.

Les peuples du monde entier appellent à une meilleure gouvernance. Qu'il s'agisse de leurs autorités locales ou des parlementaires, des gouvernements nationaux ou du système multilatéral, les populations veulent un leadership fondé sur des principes éthiques. Elles veulent jouir de leurs droits humains et être reconnues devant la loi. Elles veulent que leurs voix soient entendues et que les institutions soient transparentes, à l'écoute, compétentes et responsables. Elles veulent avoir davantage leur mot à dire sur la manière dont elles sont gouvernées. Chacun peut participer activement à réaliser la vision que nous avons de l'horizon 2030 et contribuer à des transformations en profondeur. La société civile doit jouer un rôle central, significatif, ce qui exige qu'on prévoie un espace pour les personnes souhaitant participer à la vie politique et à la prise de décision. Pour cela, il faut garantir le droit à la liberté d'expression, d'association, de manifestation pacifique et d'accès aux médias indépendants et aux informations.

Le renforcement des capacités des parlements et de tous les représentants élus, ainsi que la promotion de médias dynamiques, diversifiés et indépendants, peuvent davantage inciter les gouvernements à traduire leurs engagements en actions.

Le mot « institutions » recouvre les réglementations, les lois et les entités gouvernementales, mais aussi les règles informelles qui gouvernent les interactions sociales. Les institutions nous permettent de travailler ensemble, efficacement et pacifiquement. Des institutions équitables garantissent à chacun l'égalité des droits et des chances équitables d'améliorer sa vie, ainsi qu'un accès à la justice en cas de préjudice.

Les gouvernements sont responsables du maintien des nombreuses institutions centrales de la société. L'une des responsabilités institutionnelles les plus fondamentales est la tenue des registres d'état civil. Chaque année, environ 50 millions de naissances ne sont pas enregistrées ; autant d'enfants qui n'ont donc pas d'identité juridique. Cela les condamne à l'anonymat et souvent à la marginalisation, car des activités simples, telles

que l'ouverture d'un compte bancaire ou l'inscription dans une bonne école, requièrent souvent une pièce d'identité légale.

Transparence et responsabilisation aident les institutions à travailler correctement et garantissent que ceux qui détiennent le pouvoir ne puissent pas utiliser leur position à leur avantage ou à celui de leurs amis. La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont des questions universelles. Partout, les institutions pourraient se montrer plus équitables et plus responsables. La transparence est essentielle. Elle permet de vérifier que les ressources ne sont pas gaspillées, mais qu'elles sont au contraire gérées et utilisées au mieux.

De nombreuses institutions centrales sont publiques, mais pas toutes. Le devoir de transparence s'étend à toutes, aux entités gouvernementales aussi bien qu'aux organisations de la société civile et aux entreprises. Pour atteindre les objectifs du programme pour l'après-2015, chacune d'elles doit faire preuve de transparence. Si elles communiquent leurs dépenses et leurs résultats, nous pouvons mesurer les progrès accomplis vers chaque objectif. Une telle ouverture rend la réussite beaucoup plus probable.

La publication des comptes, y compris ceux du développement durable, consacre l'appropriation et la responsabilisation dans l'ensemble du programme pour l'après-2015. Le développement durable encourage les sociétés à mesurer d'autres éléments que le seul rendement, et à tenir compte de la valeur de toutes les autres ressources naturelles et sociétales qui prolongent la prospérité et le bien-être.

La responsabilisation fonctionne mieux dans un environnement de gouvernance participative. La Déclaration du Millénaire affirme que la liberté fait partie de six valeurs fondamentales et indique que la gouvernance participative est son meilleur garant.

Une cible utile consisterait à diminuer l'étendue de la subornation et de la corruption dans la société. Il serait difficile de la mesurer de source sûre, mais de nombreux autres indicateurs sont imprécis et cela devrait tout simplement inciter à redoubler d'efforts afin de mieux comprendre à quel point ces problèmes sont répandus. Lorsque la fraude ou la corruption sont avérées et impliquent des fonctionnaires publics ou des particuliers, ces derniers devraient être tenus responsables. Aucune tolérance ne doit être admise.

## OBJECTIF 11

## GARANTIR DES SOCIÉTÉS STABLES ET PACIFIQUES



- a) Réduire les morts violentes de x pour 100 000 et éliminer toutes les formes de violences envers les enfants
- b) Veiller à ce que les institutions judiciaires soient accessibles, indépendantes, disposent des ressources nécessaires et respectent le droit à une procédure régulière
- c) Contenir les éléments externes qui mènent au conflit, y compris ceux liés au crime organisé
- d) Renforcer les capacités, le professionnalisme et la responsabilité des forces de l'ordre, de la police et du pouvoir judiciaire

Sans paix, il ne peut y avoir de développement. Sans développement, il ne peut y avoir de paix durable. La paix et la justice sont des conditions préalables au progrès. Nous devons reconnaître le principal enseignement des OMD : que la paix et l'accès à la justice sont non seulement des aspirations humaines fondamentales, mais aussi les piliers du développement durable. Sans la paix, les enfants ne peuvent pas aller à l'école ni avoir accès aux centres de santé. Les adultes ne peuvent pas se rendre sur leur lieu de travail, sur les marchés ou cultiver leurs champs. Le conflit peut réduire à néant des années, voire des décennies, de progrès social et économique en un bref laps de temps.

Lorsque cela se produit, lutter contre la pauvreté devient redoutablement difficile. D'ici 2015, plus de 50 pour cent de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté résidera dans des lieux affectés par les conflits et une violence chronique.<sup>61</sup> Mettre fin à l'extrême pauvreté et donner aux familles les moyens d'améliorer leurs conditions de vie exigent des sociétés pacifiques et stables.

Les enfants sont particulièrement vulnérables dans les situations de conflit.<sup>62</sup> Dans 13 pays au moins, les parties continuent à enrôler des enfants dans les groupes et forces armés, à les tuer ou les mutiler, à les soumettre à des viols et d'autres formes de violence sexuelle ou se livrer à des attaques contre des hôpitaux ou des écoles. En reconnaissant leur vulnérabilité particulière à la violence, à l'exploitation et aux abus, le Groupe propose d'éliminer toutes les formes de violence contre les enfants.

La nature de la violence s'est modifiée radicalement au cours des dernières décennies.<sup>63</sup> Les conflits contemporains sont caractérisés par la perméabilité des frontières, le manque de lignes de front ou de champs de bataille évidents et la prise pour cible fréquente des populations civiles. La violence, les drogues et les armes se propagent rapidement au travers des frontières d'un monde de plus en plus connecté. La stabilité est devenue une préoccupation universelle.

L'insécurité physique, la vulnérabilité économique et l'injustice provoquent la violence et cette dernière enlève davantage les communautés dans l'appauvrissement. Des voisins puissants ou des forces internationales échappant au contrôle des États peuvent causer des tensions. Celles-ci, cependant, ne provoquent pas à elles seules la violence : le plus grand danger survient quand des institutions affaiblies sont incapables d'y faire face ou d'atténuer le stress et les tensions sociales. Les institutions chargées de la sécurité et de la justice sont particulièrement importantes pour les communautés pauvres et marginalisées. La sécurité, ainsi que la justice, est constamment citée comme une priorité par les pauvres de tous les pays.

61. OCDE, *Ensuring Fragile States are Not Left Behind, 2013 Factsheet on resource flows and trends*, (2013) <http://www.oecd.org/dac/incaf/factsheet%202013%20resource%20flows%20final.pdf> (Veiller à ce que les États fragiles ne soient pas laissés pour compte)

62. Le sort des enfants en temps de conflit armé, Rapport du Secrétaire général, (A/66/782-S/2012/261, avril 2012)

63. Rapport sur le développement dans le monde 2011, p.2

En 2008, la *Commission internationale pour la démarginalisation des pauvres par le droit* a estimé que 4 milliards de personnes vivaient en dehors de la protection de la loi<sup>64</sup>. Mais chaque État peut œuvrer pour une justice sociale plus grande et commencer à façonner des institutions plus performantes pour la résolution et la médiation des conflits. De nombreux pays ont réalisé avec succès cette transition de la violence endémique à un développement réussi et constituent des exemples probants dont nous pouvons tirer d'importants enseignements.

Il est essentiel que nous assurions la sécurité et la justice pour tous, indépendamment du statut économique ou social ou de l'appartenance politique. Pour parvenir à la paix, les dirigeants doivent s'attaquer aux problèmes qui importent le plus à la population : ils doivent combattre la corruption et les violences illégales, surtout celles commises contre les minorités et les groupes vulnérables. Ils doivent renforcer la responsabilisation. Ils doivent prouver que l'État peut délivrer des services fondamentaux et des droits, comme l'accès à la sécurité et à la justice, à l'eau potable et aux services de santé, sans discrimination aucune.

Pour progresser contre la violence et l'instabilité, il faudra une coopération locale, nationale, régionale et mondiale. Nous devons également offrir un soutien durable et prévisible. Trop souvent, nous attendons qu'une crise frappe avant de prendre les engagements nécessaires pour apporter la sécurité et la stabilité.

L'assistance de la communauté internationale dans les zones de violence doit être planifiée à plus long terme, sur une période de 10 à 15 ans. Cela donnera suffisamment de temps pour permettre des avancées réelles et consolider les acquis. Et pendant ce temps, assurer les principes fondamentaux, qui vont de la sécurité à l'emploi, peut améliorer la cohésion sociale et la stabilité. Une bonne gouvernance et des institutions efficaces sont essentielles. L'emploi et la croissance inclusive sont liés à la paix et à la stabilité et dissuadent la population de rejoindre des réseaux criminels ou des groupes armés.

Il est absolument nécessaire d'agir pour atténuer les effets nocifs des facteurs de stress externes, comme la volatilité des prix des matières premières, la corruption internationale, le crime organisé et le trafic illicite des personnes, des minéraux précieux et des armes. Pour cela, il est particulièrement important de mettre en place un réel contrôle des armes légères. Puisque ces menaces ignorent les frontières, les réponses doivent être régionales et internationales. Il existe quelques programmes transfrontaliers et régionaux novateurs et les organisations régionales s'attaquent de plus en plus à ces problèmes<sup>65</sup>.

Pour que personne ne soit laissé de côté dans l'aboutissement de la vision que nous avons de l'horizon 2030, nous devons travailler collectivement à assurer la paix, condition fondamentale de la survie de l'homme.

64. *Commission internationale pour la démarginalisation des pauvres* (2008), *Mettre la loi au service de tous*. Volume I dans le Rapport de la Commission. Nations Unies : New York.

65. Rapport sur le développement humain (2011), pages 218-220.

## OBJECTIF 12



## CRÉER UN ENVIRONNEMENT MONDIAL FAVORABLE ET ENCOURAGER LES FINANCEMENTS À LONG TERME

- a) Promouvoir un système d'échange ouvert, équitable, favorable au développement, en réduisant considérablement les mesures qui faussent les échanges, dont notamment les subventions agricoles, tout en améliorant l'accès au marché des produits des pays en voie de développement
- b) Mettre en place des réformes pour assurer la stabilité du système de financement international et encourager les investissements privés étrangers stables et de longue durée
- c) Maintenir l'élévation de la température mondiale au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle, conformément aux accords internationaux
- d) Les pays développés qui ne l'ont pas encore fait doivent prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD en faveur des pays en développement et à affecter une part allant de 0,15 % à 0,20 % de leur PNB aux pays les moins avancés ; les autres pays doivent prendre des mesures pour atteindre des objectifs volontaires en matière d'aide financière complémentaire
- e) Réduire les flux illicites de capitaux et la fraude fiscale, et augmenter de x dollars le recouvrement des avoirs volés
- f) Promouvoir la collaboration et l'accès à la science, aux technologies, à l'innovation et aux données sur le développement

Nous avons besoin d'un environnement mondial propice à l'action, condition nécessaire au succès du programme de l'après-2015, pour nous mettre sur la voie d'un avenir en 2030 qui soit plus prospère, plus équitable, plus pacifique et plus juste. Ce type d'environnement concrétise l'esprit d'un nouveau partenariat mondial et met la coopération au service des défis mondiaux les plus urgents.

La création d'un système mondial d'échanges commerciaux qui encourage activement le développement durable est d'une importance capitale. Les pays gèrent de plus en plus leur propre développement et ce dynamisme est animé par le commerce plus que par l'aide. En assurant un système d'échanges internationaux ouvert et équitable, on crée une plate-forme de croissance pour les pays.

L'OMC est l'outil le plus efficace pour augmenter l'impact du commerce sur le développement, et une conclusion positive du cycle de négociations commerciales de Doha s'impose de toute urgence afin de mettre en place les conditions de la réussite du programme pour l'après-2015. Actuellement, les marchandises et les services produits par les entreprises des pays les moins avancés (PMA) sont soumises à des quotas et des tarifs douaniers qui limitent leur capacité à traverser les frontières et à réussir sur le marché mondial. Des systèmes qui procurent un accès aux marchés pour les pays en développement, y compris des programmes préférentiels et un accès exempt de droits et de quota, peuvent aider les PMA. Cependant, même si on réduit ces tarifs et barrières, d'autres complications surviennent, comme les « règles d'origine », qui génèrent de la paperasserie et des formalités administratives inutiles pour les PMA. Cela réduit leur participation aux chaînes de production mondiales ainsi que leur compétitivité sur le marché international. Certaines subventions agricoles faussent les échanges commerciaux et l'accès au marché des produits des pays en développement.

Un système qui facilite davantage la liberté de circulation des personnes, des marchandises et des services permettrait à un plus grand nombre de pays et de personnes de bénéficier pleinement de la mondialisation. L'augmentation des échanges commerciaux et l'accès aux marchés génèrent une croissance plus équitable et des opportunités pour tous, ce qui reste le moyen le plus efficace de vaincre la pauvreté et le dénuement.

La stabilité du système financier est cruciale pour permettre une croissance à long terme et un développement durable. La crise financière mondiale en 2008 a mis en lumière les inconvénients sérieux d'un monde interconnecté. Des actions à risques dans une partie du globe peuvent porter atteinte aux populations du monde entier et effacer les acquis en matière d'éradication de la pauvreté. Les produits de base sont particulièrement volatiles et nous préconisons un engagement continu en faveur d'initiatives telles que le Système d'information du marché agricole pour améliorer la transparence du marché alimentaire et encourager la coordination de mesures politiques en réponse à l'incertitude du marché.

La crise a révélé la nécessité de revoir l'architecture financière internationale et d'appliquer systématiquement des réformes concertées de la réglementation pour assurer une stabilité financière mondiale. Des recommandations et des actions ont été mises en œuvre, à la fois dans les grands centres financiers et au plan international.

Établir un accord international pour répondre aux changements climatiques doit se faire par l'intermédiaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Groupe veut souligner l'importance du maintien de la hausse des températures moyennes mondiales au-dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, conformément aux accords internationaux. Ceci est d'autant plus important qu'en dépit des accords existants, le monde est en train de rater l'occasion d'honorer sa promesse de limiter le réchauffement mondial à 2 degrés par rapport aux températures préindustrielles.

Si nous ne faisons rien contre les changements climatiques, nous ne réussirons pas à éradiquer l'extrême pauvreté. Certaines des mesures concrètes exposées ici, sur l'énergie renouvelable par exemple, sont essentielles pour limiter un futur réchauffement et accroître la résilience aux changements que celui-ci apportera.

Le Consensus de Monterrey de 2002 est un accord historique sur le financement du développement qui guide les orientations politiques actuelles. Même s'ils ne l'ont pas tous fait, les pays développés se sont engagés à prendre des mesures concrètes pour augmenter leur budget d'aide jusqu'à 0,7 % du PNB. Dans ce cadre, ils ont réaffirmé leur engagement à offrir une aide égale à 0,15 à 0,2 % de leur PNB aux pays les moins avancés (PMA). Cette mesure est toujours d'actualité. Les flux d'aide publique au développement (APD) vers les pays en développement restent une source très importante de financement : 55 centimes de chaque dollar de capital étranger qui entre dans les pays à faible revenu proviennent de l'APD. Les autres pays doivent aussi évoluer vers des cibles volontaires pour une assistance financière complémentaire.

Cependant, les pays développés ne doivent pas se limiter à l'aide. Il semble que l'argent sorti illégalement d'Afrique subsaharienne et transféré vers des oasis ou des paradis fiscaux d'outre-mer dépasse en volume toutes les sommes

attribuées au titre de l'aide. L'argent ainsi blanchi provient de pots-de-vin et de fonds volés ou relève de l'évasion fiscale. On peut, et on doit, faire bien plus pour arrêter ce processus. Cela commence par la transparence dans tous les pays. Les pays développés pourraient se montrer plus actifs en termes de saisie et de restitution des actifs qui peuvent avoir été volés, acquis par la corruption ou transférés à l'étranger de manière illégale depuis des pays en développement. Les pays de l'OCDE ne sont considérés « largement conformes » que dans quatre des 13 catégories de recommandations émises par le Groupe d'action financière (GAFI) en ce qui concerne la détection et la lutte contre les flux financiers illicites.<sup>66</sup>

Si l'argent est clairement suivi à la trace, il est plus difficile de le voler. C'est ce qui motive l'initiative de transparence des industries extractives, une règle internationale volontaire qui demande aux entreprises de divulguer combien elles versent aux États et à ces derniers de divulguer ce qu'ils reçoivent. D'autres pays pourraient adopter cette norme et suivre l'exemple des États-Unis et de l'Union européenne en obligeant légalement les compagnies pétrolières, gazières et d'exploitation minière à publier des informations financières sur chaque projet.

Les pays à revenu élevé pourraient aussi prêter plus d'attention à l'échange d'informations avec les pays en développement pour combattre l'évasion fiscale. Ensemble, ils peuvent contrer les sociétés multinationales qui pratiquent l'évitement fiscal par la fixation de prix de transfert et déplacent ainsi artificiellement leurs bénéfices vers des paradis fiscaux. Quand des pays à revenu élevé détectent des crimes et délits économiques impliquant des pays en développement, ils doivent faire de la poursuite de ces crimes une priorité.

Les revenus nationaux sont la source de fonds la plus importante pour investir dans le développement durable, atténuer la pauvreté et fournir des services publics. Seule une mobilisation suffisante des ressources nationales peut assurer à chaque État son indépendance fiscale et favoriser une croissance durable.

Les données sont une des clés de la transparence, laquelle est un pilier de la responsabilisation. Trop souvent, l'absence des données les plus fondamentales sur l'environnement social et économique des habitants a restreint les initiatives en matière de développement.

Pour comprendre si nous avons atteint les objectifs, les données sur les progrès doivent être disponibles, accessibles, faciles à comprendre et à utiliser. Au fur et à mesure que les objectifs deviennent plus ambitieux, il faut améliorer la qualité, la fréquence, la ventilation et la disponibilité de statistiques pertinentes. Pour y arriver, nous devons nous engager à changer la façon dont nous recueillons et partageons les données.

Nous ne possédons pas aujourd'hui de systèmes aptes à produire des données de qualité. Il s'agit d'un problème spécifique aux pays pauvres, mais même les pays les plus

66. OCDE, Évaluation des mesures prises par l'OCDE en réaction aux flux financiers illicites. Document de réflexion pour la réunion 2013 du CAD au niveau des hauts fonctionnaires, DCD/DAC (2013) 13, 2013, p.4.

riches et puissants ont seulement une compréhension limitée, par exemple, du nombre de patients qui ont accès à des soins médicaux dans une zone donnée, de la façon dont ils les obtiennent et de ce qui se passe ensuite.

La disponibilité des informations s'est améliorée pendant la mise en œuvre des OMD, mais pas assez rapidement pour encourager les innovations et améliorer les prestations de services vitaux. L'exploitation des données (et l'adaptation des mesures en fonction de ce qu'elles nous apprennent) est l'un des meilleurs moyens de s'assurer que les objectifs sont atteints.

Pour y arriver, nous devons commencer dès maintenant, et bien avant 2015. Nous devons créer de meilleurs systèmes de collecte de données, surtout dans les pays en développement. Sans eux, l'évaluation des objectifs et des cibles définis ici peut devenir un fardeau excessif et irréalisable. Mais s'ils existent, un cadre d'objectifs mondiaux est un moyen efficace d'unir les efforts à travers le globe. Il est essentiel de renforcer les capacités statistiques des systèmes nationaux, infranationaux et locaux pour que les décideurs obtiennent les informations dont ils ont besoin pour mener une bonne politique. La commission statistique des Nations Unies doit jouer un rôle primordial.

Les données sont un véritable bien public et ne sont pas suffisamment financées, surtout dans les pays à faible

revenu. Cela doit changer. Un soutien technique et financier de la part des pays à revenu élevé est indispensable pour combler cette lacune sérieuse.

L'innovation, la diffusion et le transfert de technologie sont essentiels pour réaliser une véritable transformation. Que ce soit dans le domaine de l'information, du transport, des communications ou des médicaments vitaux, les nouvelles technologies peuvent aider les pays à passer directement à de nouvelles étapes du développement durable. Des technologies existent déjà, qui peuvent nous aider à concrétiser la vision que nous avons de l'horizon 2030, et la science progresse toujours plus dans cette direction ; mais d'autres restent encore à développer. Les partenariats peuvent nous aider à élaborer les outils dont nous avons besoin pour que ces innovations soient plus largement partagées.

Fondamentalement, un environnement mondial propice doit encourager de nouveaux flux substantiels pour le développement et une meilleure intégration des ressources, en engageant les talents de nouveaux partenaires issus de la société civile et des secteurs privés, ou à travers de nouvelles approches. Le présent objectif sous-tend les mesures requises et les partenariats nécessaires pour réaliser pleinement les objectifs ambitieux du programme pour l'après-2015.



## ANNEXE III : OBJECTIFS, CIBLES ET INDICATEURS : UTILISATION D'UNE TERMINOLOGIE COMMUNE

Lors des consultations relatives au rapport, nous avons beaucoup parlé des objectifs et des cibles et nous nous sommes rendu compte que ces termes étaient utilisés de manière très différente. Étant donné que la communauté mondiale poursuivra cette discussion au cours des 18 prochains mois, nous espérons qu'une compréhension claire et une harmonisation de la terminologie rendront ces débats aussi productifs que possible.

Terme	Utilisation dans ce rapport	Exemple tiré des OMD
<b>Objectif</b>	Exprime un engagement ambitieux mais spécifique. Commence toujours par un verbe ou une action.	Réduire la mortalité infantile.
<b>Cibles</b>	Sous-éléments quantifiés qui contribueront fortement à la réalisation de l'objectif. Il doit s'agir d'une variable de résultat.	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.
<b>Indicateurs</b>	Instrument de mesure précis provenant de bases de données identifiées, destiné à évaluer si la cible est atteinte (il est fréquent d'utiliser plusieurs indicateurs).	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.  Taux de mortalité infantile.  Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole.

Un objectif doit être spécifique et se rapporter à un seul but. La plupart des propositions relatives aux objectifs pour l'après-2015 conviennent désormais qu'il est préférable de limiter le nombre de ces derniers afin de contraindre à des choix et d'établir des priorités ; mais il existe différents moyens d'y parvenir. Dans certaines propositions, chaque objectif aborde plusieurs questions. Par exemple, certaines propositions regroupent l'alimentation et l'eau sous un seul et même objectif, alors qu'il s'agit de défis distincts, ayant chacun leurs propres groupes d'intérêt, ressources et problèmes. Ce regroupement n'accroît pas l'attention ou la priorité qui leur est accordée mais ne fait qu'occulter la réalité d'un double besoin.

Il est important que les objectifs soient aussi spécifiques que possible et exposent un défi et une ambition uniques.

Nous estimons que les objectifs doivent se focaliser sur les questions ayant les plus grandes retombées sur le développement durable en fonction du nombre de personnes incluses, de la contribution à l'intégration sociale et du besoin d'évolution vers des modèles de consommation et de production durables. L'idéal serait que chaque objectif ait des répercussions sur d'autres domaines, de façon à ce que l'ensemble des objectifs soit vraiment source de transformations. Par exemple, la qualité de l'éducation est importante en soi mais elle a également d'énormes répercussions sur la croissance et l'emploi, l'égalité des sexes et l'amélioration de la santé, entre autres choses.

Les cibles convertissent l'ambition des objectifs en résultats concrets. Il peut s'agir de résultats à atteindre pour les personnes, comme l'accès à l'eau potable ou à la justice, ou pour les pays ou les communautés, comme la reforestation ou l'enregistrement des plaintes pénales. Les cibles doivent toujours être mesurables, même si certaines peuvent nécessiter un travail technique ultérieur afin d'élaborer des indicateurs fiables et rigoureux.

Une cible précisera le niveau d'ambition de chaque pays, en déterminant la vitesse à laquelle un pays poursuit un objectif. Cette vitesse peut dépendre de nombreux aspects : les

priorités du pays, son point de départ initial, les possibilités d'amélioration techniques et organisationnelles ainsi que le niveau de ressources et le nombre de partenaires susceptibles d'être mobilisés sur le problème.

Nous estimons que le fait d'autoriser les pays à fixer leurs propres cibles, de manière très visible, suscitera une « course au sommet », aussi bien au niveau international que national. Il convient d'applaudir les pays et leurs régions qui se fixent des cibles ambitieuses et promettent de fournir des efforts substantiels. De même, si les pays et leurs régions sont trop prudents dans la définition de leurs cibles, la société civile et leurs pairs peuvent les pousser à accélérer le rythme. La transparence et la responsabilité sont des éléments cruciaux pour la mise en œuvre d'un cadre relatif aux objectifs.

Dans certaines situations, il peut être utile d'établir une cible dans le respect d'une norme mondiale minimale, auquel cas la communauté internationale s'engagera à faire tout son possible pour aider un pays à atteindre le seuil convenu. Cela vaut pour l'élimination de l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 par exemple, et ce principe pourrait s'étendre à plusieurs autres domaines, dont l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe, de même que l'éducation, la santé, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la sécurité personnelle et l'accès à la justice. Ces normes minimales peuvent être instaurées lorsque l'on parle d'un droit universel que toute personne devrait pouvoir réaliser d'ici à 2030.

Les seuls objectifs mondiaux que nous avons conservés sont ceux qui ont déjà été fixés par l'Initiative du Secrétaire général en faveur de l'énergie durable pour tous, ainsi que ceux qui constituent véritablement des problèmes mondiaux et pour lesquels seule une cible mondiale fonctionnerait, comme une réforme des systèmes commerciaux et financiers internationaux.

Dans le rapport, nous parlons souvent « d'accès universel » ou « d'élimination de l'extrême pauvreté ». Ces termes doivent être interprétés dans le contexte de chaque pays. Les questions d'ordre social ne sont pas comme les maladies. On peut se faire une idée précise de l'élimination de la variole mais il est plus difficile de prouver que l'extrême pauvreté a été éliminée. Quelqu'un, quelque part, est peut-être victime d'exclusion ou continue à vivre dans la pauvreté même si les bonnes mesures de protection sociale ont été mises en place. Ces exceptions ne devraient se manifester que très rarement et il convient d'exiger que les spécialistes de chaque domaine définissent à quel moment une cible peut être considérée comme atteinte.

Les cibles doivent être faciles à comprendre, ce qui signifie que chaque direction doit apparaître sans équivoque comme une amélioration. Par exemple, la réduction de la mortalité infantile est toujours une bonne chose, tout comme l'augmentation du taux d'alphabétisation. En revanche, certaines cibles potentielles sont moins évidentes. Prenons les emplois ruraux, par exemple, une cible qui a été un temps proposée. Il est possible que l'augmentation des emplois ruraux soit due à un meilleur accès au marché ou à l'amélioration des infrastructures ou de la participation

aux chaînes de valeur, mais il est aussi fort possible que le nombre d'emplois ruraux augmente en raison d'un manque de création d'emplois dans les villes et que les migrants rentrent chez eux. Dans le premier cas, l'augmentation du nombre d'emplois ruraux est signe d'amélioration. Dans le deuxième, elle témoigne d'un déclin. Par conséquent, le nombre d'emplois ruraux n'est probablement pas une cible appropriée. L'interprétation de la direction du changement dépend trop du contexte national.

Il est important de préciser que le fait d'autoriser les pays à définir eux-mêmes leur vitesse d'évolution par rapport à chaque cible n'est qu'un exemple d'approche à adopter concernant les cibles nationales. L'autre proposition étudiée par le Groupe est celle d'un « menu » établissant un ensemble de cibles convenues au niveau international ; les pays pourraient ensuite choisir celles qui s'appliquent le mieux à leur propre situation. En matière de priorités sanitaires, par exemple, un pays pourrait choisir d'axer ses efforts sur l'obésité et un autre sur les maladies non transmissibles.

Selon la terminologie utilisée dans ce rapport, les cibles nationales se rapportent uniquement aux différences nationales concernant la vitesse à laquelle les cibles doivent être atteintes. À titre d'exemple, chaque pays devrait se fixer une cible visant à augmenter de  $x$  le nombre d'emplois et de modes de subsistance convenables ou décentes mais chacun pourrait déterminer la valeur de  $x$ , en fonction de la situation spécifique de ce pays ou de cette localité. On pourra ensuite agréger ces cibles afin de comparer les progrès réalisés en matière de création d'emploi entre les pays et dans le temps.

L'indicateur reflète l'instrument de mesure précis grâce auquel nous saurons si la cible a été atteinte. Le Groupe n'a pas discuté d'indicateurs spécifiques mais il recommande que ces indicateurs soient ventilés afin que les cibles puissent être mesurées selon plusieurs dimensions, par sexe, par lieu géographique, par âge et par appartenance ethnique, par exemple.

Les moyennes dissimulent plutôt qu'elles ne révèlent. Plus l'indicateur est ventilé, plus il est facile d'identifier les tendances et les anomalies. Pour une cible universelle, comme l'accès à l'eau potable à domicile, il ne suffit pas d'évaluer la tendance moyenne et d'espérer que celle-ci se poursuive. Par exemple, la tendance nationale moyenne en matière d'accès élémentaire à l'eau potable peut être très bonne si un grand projet urbain est en cours de mise en œuvre mais les foyers ruraux peuvent être complètement exclus. La question de l'accès universel nécessite que l'indicateur soit suffisamment ventilé afin que l'on puisse identifier rapidement les écarts par rapport à la tendance moyenne. Nous suggérons qu'une cible ne soit considérée comme atteinte que si tous les groupes parviennent au seuil fixé.

Le Groupe réaffirme qu'il est primordial d'élaborer des systèmes de données générant rapidement des indicateurs ventilés, afin d'évaluer les progrès réalisés dans tous les pays et à tous les niveaux (local, sous-national et national).

## ANNEXE IV : SYNTHÈSE DES EFFORTS DE COMMUNICATION

Le Groupe de haut niveau et chacun de ses membres ont entrepris des efforts de communication considérables et variés, couvrant l'ensemble des principales régions du monde, et impliquant divers groupes d'intérêt et parties prenantes. L'étendue des interactions a donné lieu à un processus actif et délibéré offrant à chacun la possibilité de faire entendre, dans le rapport du Groupe, sa voix et ses aspirations. De nombreux groupes, y compris des entités des Nations Unies, ont participé à l'organisation de ces réunions. Le Groupe souhaite leur exprimer sa profonde reconnaissance pour leurs efforts.

### Consultations mondiales, régionales et thématiques

Lors des réunions qui se sont tenues à New York (septembre 2012), Londres (novembre 2012), Monrovia (janvier 2013) et Bali (mars 2013), le Groupe a organisé des **réunions mondiales** avec la jeunesse, le monde universitaire, le secteur privé, des parlementaires et des représentants élus de la société civile. Les médias sociaux ont également été utilisés pour permettre à chacun de participer virtuellement à ces interactions.

Les membres du Groupe ont également organisé des **consultations régionales et thématiques**. Celles-ci ont permis de mieux comprendre les spécificités régionales (Amérique latine et Caraïbes, Asie, États arabes, Afrique, groupe G7+ d'États fragiles, pays insulaires du Pacifique et groupe des pays africains de langue officielle portugaise) ainsi que l'engagement envers certains groupes cibles et sur certains problèmes précis, notamment les conflits et les situations de fragilité, la gouvernance et l'état de droit, la migration, les autorités locales, les entreprises et la santé. La liste de ces réunions figure sur le site Internet du Groupe.

Les textes issus de ces consultations ainsi que d'autres rencontres sont disponibles sur le site Internet du Groupe ([www.post2015hlp.org](http://www.post2015hlp.org)), ainsi que les recommandations portées à l'attention de ce dernier.

### Efforts de communication en ligne

Par ailleurs, les **consultations en ligne**, qui ont suscité plus de 800 réponses de la société civile aux 24 questions d'encadrement dirigeant les travaux du Groupe de haut niveau, ont eu lieu en **deux étapes** entre octobre 2012 et janvier 2013. Elles sont résumées sur le site Internet du Groupe. Une troisième consultation en ligne sur les partenariats a également été réalisée en mars 2013.

En outre, des téléconférences et « **assemblées Twitter** » ont également été organisées par les membres du Groupe pour renforcer l'engagement en faveur des groupes sous-nationaux et de la jeunesse. Les médias sociaux et canaux en ligne, notamment la plate-forme « World We Want » et les comptes Facebook et Twitter associés au Groupe de haut niveau, ont permis de fournir des mises à jour et de solliciter des réponses aux travaux du Groupe. Le site Internet du Groupe de haut niveau a été utilisé pour diffuser les informations sur les efforts de communication du Groupe en plusieurs langues.

### Principales recommandations :

Chaque conversation a permis d'apprécier la nature complexe, multidimensionnelle, mais néanmoins globale, des leçons et aspirations pour le programme de l'après-2015. Chacune a profondément influencé et alimenté les travaux du Groupe, même si toutes les recommandations n'ont pas été retenues. Bien qu'il soit impossible de saisir toutes les idées, les recommandations qui sont ressorties des principales consultations organisées dans le cadre des efforts de communication du Groupe sont les suivantes :

Thème	Exemples de questions soulevées (voir la liste complète assortie de commentaires sur <a href="http://www.post2015hlp.org">www.post2015hlp.org</a> )
Inégalité; accès universel et égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des systèmes de mesure doivent être mis au point pour suivre les progrès réalisés en matière d'égalité d'accès et de chances selon l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, le handicap, le lieu géographique et les revenus</li> <li>• Des seuils de protection sociale doivent être définis, en plus du droit à un travail décent. Un Fonds mondial pour la protection sociale doit être mis en place</li> <li>• L'inégalité doit faire l'objet d'un objectif à part entière et constituer un thème transversal devant traiter des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre</li> <li>• Les objectifs et cibles concernant l'accès universel à la santé (y compris les droits en matière de sexualité et de procréation) ; l'accès à une éducation sans exclusion et à la formation continue, l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène, à la souveraineté et à la sécurité alimentaires sont inclus</li> <li>• Des investissements sont réalisés dans les services indispensables ; des systèmes participatifs et responsables sont créés pour la gestion durable des ressources ;</li> <li>• L'accent est mis sur la participation et des informations correctes sont transmises aux individus en vue de les responsabiliser</li> <li>• Une infrastructure améliorant l'accès aux routes, aux terres et à l'énergie est développée ; les partenariats sociaux doivent remplacer les partenariats entre les secteurs public et privé</li> </ul>
Emploi et croissance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un objectif concernant le travail décent est inclus, assorti de cibles telles que la création d'emplois et la réduction du travail vulnérable, elles-mêmes accompagnées d'indicateurs pour les femmes et les jeunes</li> <li>• L'accès durable aux avoirs productifs est facilité pour les communautés ou nations pauvres ; les emplois « verts » sont encouragés pour le développement durable</li> <li>• Des avantages et mesures de protection spécifiques existent pour le secteur informel ; les moyens d'organisation innovants, tels que les unions et coopératives, sont encouragés</li> <li>• Un nouveau système commercial basé sur des capacités de production élargies est encouragé ; le PIB (produit intérieur brut) n'est pas la seule mesure du progrès économique</li> <li>• L'accent est mis sur les études et prévisions concernant l'avenir de l'humanité ; des méthodes alternatives sont étudiées, comme la dissociation de la croissance de l'extraction des ressources naturelles et de leur consommation</li> <li>• Une meilleure utilisation des fonds souverains, les institutions de financement du développement et une communauté de savoir mondiale sont encouragées</li> </ul>
Environnement, gestion des ressources naturelles, changements climatiques, défis de l'urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La viabilité environnementale et l'éradication de la pauvreté sont englobées dans un seul cadre</li> <li>• De nouveaux objectifs sont envisagés dans les limites planétaires ; principe du « pollueur payeur » et examen des modèles de consommation</li> <li>• Le soutien international pour l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la réponse humanitaire est mobilisé ; la réduction des risques de catastrophe est intégrée aux stratégies de développement durable</li> <li>• Des moyens de résilience sont définis pour les communautés vulnérables, en accordant une attention particulière aux femmes</li> <li>• Les connaissances scientifiques sont développées à tous les niveaux et partagées entre pays</li> <li>• Des mesures spécifiques sont prises pour améliorer la vie des populations pauvres des zones urbaines ; leur droit au logement, aux services indispensables, à l'emploi et aux moyens de subsistance est assuré par des politiques adaptées aux secteurs informels</li> <li>• Dans les villes, la viabilité environnementale est améliorée grâce à une meilleure prévention des risques, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la promotion des sources d'énergie renouvelable</li> <li>• L'approche « <i>Avoid-Shift-Improve</i> » (Éviter, changer, améliorer) est adoptée dans le secteur des transports</li> <li>• Les partenariats autour des migrations sont encouragés ; leur rôle dans le développement est reconnu</li> </ul>

Thème	Exemples de questions soulevées (voir la liste complète assortie de commentaires sur <a href="http://www.post2015hlp.org">www.post2015hlp.org</a> )
Conflits, fragilité et édification d'États	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La priorité est accordée aux besoins des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays en développement sans littoral, des pays fragiles et des pays touchés par des conflits</li> <li>• Le New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles (Busan, 2011) est renforcé comme mesure cruciale afin que les partenaires nationaux et internationaux travaillent dans les pays fragiles et les pays touchés par des conflits</li> <li>• Les pays les moins avancés sont protégés contre la pénurie de ressources vitales et les hausses de prix brutales et déstabilisantes</li> <li>• La priorité est donnée à l'élimination des violences à l'encontre des femmes et des jeunes filles ; des mesures sont prises pour mettre fin à l'impunité et garantir l'accès de toutes les catégories sociales à la justice</li> <li>• Toutes les catégories sociales doivent pouvoir exprimer leurs opinions politiques sans crainte et participer à la prise de décisions ; des solutions constructives sont trouvées pour mettre fin aux divisions existant au sein de la société</li> <li>• Des mesures sont prises pour éradiquer la criminalité transnationale et mettre un terme aux flux de drogues illicites, d'armes et de produits de guerre</li> <li>• Les objectifs relatifs au « droit à l'autodétermination » sont inclus et un programme visant à atteindre les cibles de développement, assorti d'un calendrier, est défini à la fin de chaque occupation</li> <li>• Des mesures sont prises pour renforcer la coopération régionale, sous-régionale et interrégionale, en particulier la coopération Sud-Sud</li> <li>• Une meilleure transparence du secteur des affaires est assurée, en particulier ses relations avec les États fragiles, et les efforts réalisés en vue d'une prospérité commune sont alignés</li> </ul>
Gouvernance et droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un objectif à part entière est défini en vue d'une gouvernance ouverte, responsable et participative, assorti de cibles mesurables, intermédiaires et progressives concernant la participation des citoyens, l'état de droit, la transparence des finances publiques et les achats</li> <li>• Les principes de transparence, de responsabilité, d'intégrité et de participation sont intégrés à tous les autres objectifs ; les capacités des institutions publiques sont renforcées à tous les niveaux</li> <li>• Les populations pauvres et socialement exclues participent à la prise de décisions à tous les niveaux ; des normes minimales sont encouragées pour créer un environnement favorisant l'action des groupes relevant de la société civile</li> <li>• Les normes, normes opérationnelles et engagements relatifs aux droits de l'homme existants constituent une base normative non négociable du nouveau cadre ; à tous les niveaux, les politiques, programmes et pratiques de développement reflètent les obligations découlant de la loi internationale sur les droits de l'homme</li> <li>• Renforcement de l'accès à la justice et à la responsabilité judiciaire pour les droits de l'homme ; les organes nationaux de surveillance des droits de l'homme et les organismes de réglementation quasi judiciaires sont appuyés par le mandat, les moyens et les ressources nécessaires pour contrôler les violations des droits de l'homme et donner suite aux plaintes</li> <li>• L'intégration systématique des rapports nationaux sur les objectifs de développement est encouragée dans les rapports adressés au Conseil d'examen périodique universel des droits de l'homme et aux organes internationaux conventionnels de surveillance des droits de l'homme</li> <li>• La coopération internationale et l'assistance technique et financière sont cohérentes avec les obligations relatives aux droits de l'homme et des efforts sont déployés pour éviter toute violation de ces derniers</li> </ul>
Moyens de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à la transformation de l'architecture économique et financière mondiale par le biais du commerce équitable, la fin des flux financiers illégaux et la prise en charge efficace de l'évasion et des fraudes fiscales</li> <li>• Les engagements existants doivent être respectés en termes de quantité et de qualité de l'aide ; le financement de l'action climatique doit être public, obligatoire, prévisible, basé sur</li> </ul>

Thème	Exemples de questions soulevées (voir la liste complète assortie de commentaires sur <a href="http://www.post2015hlp.org">www.post2015hlp.org</a> )
	<p>des subventions et exempt de conditionnalités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles et politiques commerciales internationales doivent favoriser l'insertion sociale et la viabilité environnementale ; le financement public du développement garantit l'additionnalité financière et du développement pour promouvoir un impact positif et durable de ce dernier</li> <li>• Le marché des matières premières doit être régulé et la spéculation interdite ; les subventions faussant les échanges commerciaux dans l'agriculture doivent être éradiquées</li> <li>• Les ressources nationales doivent être mobilisées en modifiant la réglementation fiscale internationale ; les formes de coopération en matière de développement basées sur des prêts ne doivent pas être utilisées pour les engagements en matière de financement</li> <li>• Des audits complets et participatifs des dettes doivent être réalisés, avec des mesures d'annulation et de répudiation immédiates des dettes contractées de façon illégitime</li> <li>• La flexibilité des Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce doit permettre un meilleur accès à la technologie, aux connaissances, à la souveraineté alimentaire et à la santé</li> <li>• Les pays doivent élaborer des accords régionaux pour lutter contre la concurrence fiscale et les mesures d'incitation fiscale excessives ; augmenter la transparence et l'échange d'informations autour des paradis fiscaux</li> <li>• Atteindre les cibles universelles concernant les ressources nationales : prélèvement des entreprises, ratio taxes/PIB ; la priorité est accordée à des mécanismes de financement novateurs et démocratiques, en accordant une attention particulière aux femmes</li> </ul>
Enfance et jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclure des clauses sur les droits de l'enfant dans les constitutions et revoir les législations et codes nationaux pour les aligner sur les normes internationales ; augmenter le budget des agences de protection de l'enfance</li> <li>• Garantir la participation des enfants et des jeunes à la prise de décisions, à tous les niveaux ; investir dans des programmes innovants et durables inspirés par les jeunes et en faveur de ces derniers</li> <li>• Les services de soins de santé doivent tenir compte de la santé et des droits des jeunes en matière de sexualité et de procréation, ainsi que des obstacles auxquels sont confrontés les groupes tels que les jeunes infectés par le VIH et les jeunes femmes</li> <li>• Les jeunes doivent pouvoir accéder à l'emploi et à des opportunités économiques comprenant un salaire équitable, des possibilités de financement et de mentorat, une égalité des chances, une sécurité de l'emploi et une sécurité sociale leur offrant des possibilités d'évolution professionnelle et de formation</li> <li>• L'éducation traditionnelle est adaptée à la vie quotidienne des jeunes, aux progrès de leur communauté, à leur travail, aux perspectives économiques et à l'échange de connaissances et d'informations dans l'économie numérique</li> <li>• Il est nécessaire de mettre l'accent sur le contexte post-conflits et les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes filles, les jeunes handicapés, les jeunes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres, et les jeunes issus des zones en guerre</li> </ul>
Femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif à part entière concernant les femmes est renforcé, ainsi que les cibles et les indicateurs qui le concernent</li> <li>• L'accès des femmes à la terre, à la propriété, aux ressources productives, aux informations et à la technologie est renforcé ; le rôle bénévole qu'elles jouent dans la procréation et les soins est pris en compte</li> <li>• Toutes les formes de violence sexiste sont abordées ; la priorité doit être accordée à l'accès à la justice ; toute une série de services fondamentaux est mise à la disposition des victimes de violences sexistes</li> <li>• Les lois qui établissent une discrimination en fonction du sexe, criminalisent ou marginalisent certains groupes sur la base de leur sexe ou de leur orientation sexuelle doivent être abrogées</li> <li>• L'allocation de moyens financiers spécifiques et transversaux est assurée pour les droits de la femme (budgétisation sensible à la problématique hommes-femmes) ; des données ventilées sont disponibles pour contrôler les applications et les résultats</li> <li>• La priorité doit être accordée au rôle des femmes dans la prise de décisions, notamment des mesures de discrimination positive en faveur de leur participation à tous les niveaux de la vie</li> </ul>

Thème	Exemples de questions soulevées (voir la liste complète assortie de commentaires sur <a href="http://www.post2015hlp.org">www.post2015hlp.org</a> )
	<p>politique et dans le secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rôle des changements climatiques, des catastrophes naturelles, de l'usurpation des terres et du caractère extractif du modèle de développement dans le maintien des femmes dans la pauvreté est reconnu et traité</li> </ul>
<p><i>Autres groupes vulnérables :</i>  <i>i. Handicap et vieillesse</i>  <i>ii. Secteur informel</i>  <i>iii. Groupes autochtones</i>  <i>iv. Minorités ethniques</i>  <i>v. Dalits</i>  <i>vi. Migrants</i>  <i>vii. Communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées</i>  <i>viii. Victimes et rescapés de violences sexistes</i>  <i>ix. Petits agriculteurs, paysans et pêcheurs</i>  <i>x. Ouvriers et chômeurs</i>  <i>xi. Populations pauvres des zones urbaines</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nouveau cadre doit se fonder sur les droits de l'homme et inclure des objectifs à part entière concernant les inégalités et la non-discrimination, le maintien d'une bonne santé tout au long de la vie et des seuils de protection sociale universels</li> <li>La ventilation des données par handicap, groupe d'âge et sexe doit faire partie de toutes les cibles</li> <li>Le handicap et la vieillesse doivent être intégrés aux politiques des gouvernements, et des lois empêchant toute discrimination à l'égard des personnes handicapées et âgées doivent être instaurées</li> <li>Les mécanismes de reconnaissance et de protection des droits collectifs des autochtones aux terres, territoires et ressources doivent être assurés, ainsi que les autres droits au titre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</li> <li>Des mécanismes législatifs et institutionnels doivent être mis en place pour reconnaître les droits indissociables des autochtones, minorités ethniques, dalits et autres groupes socialement exclus</li> <li>Les lois et politiques discriminatoires criminalisant les communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées et les travailleurs du sexe doivent être abrogées</li> <li>Des politiques de défense des droits des paysans, pêcheurs et autres groupes marginalisés à accéder aux terres, à l'eau et à d'autres ressources sont mises en place ; le statut juridique des pauvres des zones urbaines est défini et leurs droits de citoyens sont protégés</li> <li>Des mesures de discrimination positive sont introduites en faveur de la participation des femmes et d'autres groupes vulnérables à l'économie formelle</li> </ul>
<p>Parlementaires et autorités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les représentants élus de tous les niveaux sont considérés comme parties prenantes majeures en vertu de leurs obligations de contrôle législatif, d'approbation du budget et de représentation</li> <li>L'accent est mis sur l'importance d'éradiquer la corruption, d'abroger les lois discriminatoires et de promouvoir le respect des droits de l'homme, la primauté du droit et la démocratie</li> <li>Établir de solides stratégies pour améliorer la qualité, la production, l'utilisation et la diffusion opportune des données socio-économiques, en particulier des données ventilées, pour documenter les stratégies de développement, les politiques et les cibles à tous les niveaux</li> <li>Définir une série d'objectifs de développement durable respectant intégralement l'ensemble des principes de Rio ; appel à une application plus rapide du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et à l'atteinte de ses objectifs</li> <li>Aligner les politiques macroéconomiques nationales et internationales (fiscalité, commerce, monnaie, flux financiers) pour garantir une croissance accessible profitant à tous, le respect des droits de l'homme, la justice sociale et le développement durable</li> <li>Insister sur le respect de tous les engagements de l'OCDE/CAD en matière d'APD, y compris l'objectif de 0,7 % du revenu national brut ; mettre en place des mécanismes en vue de rendre les dépenses publiques responsables et transparentes, et réaffecter notamment les ressources utilisées dans le domaine militaire au développement</li> </ul>
<p>Secteur privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter une approche intégrée reflétant les trois piliers de la viabilité (social, économique et environnemental) avec une série d'objectifs communs</li> <li>Promouvoir les partenariats évolutifs et transformationnels pour le développement comme facteur critique ; des cibles précises sont définies pour évaluer les progrès réalisés, avec des échéances régulières et des responsabilités claires</li> <li>Les normes des entreprises s'appuient sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (couvrant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et les mesures de lutte</li> </ul>

Thème	Exemples de questions soulevées (voir la liste complète assortie de commentaires sur <a href="http://www.post2015hlp.org">www.post2015hlp.org</a> )
	<p>contre la corruption) dans le programme pour l'après-2015</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les entreprises peuvent adopter des modèles d'affaires durables profitant à tous, qui bénéficient aux PME des pays en développement et soutiennent la transition des secteurs informels aux secteurs formels</li><li>• L'innovation et les nouvelles technologies sont encouragées dans les pays en développement ; les investissements dans les télécommunications et les infrastructures sont rendus indispensables</li><li>• L'augmentation et un meilleur ciblage des flux financiers privés sont favorisés, ainsi que les pôles de partenariat entre les secteurs public et privé dans les zones d'opération ; dans les pays en développement, l'investissement étranger direct est encouragé comme moyen pour aller au-delà de l'assistance</li></ul>



## ANNEXE V : MANDAT ET LISTE DES MEMBRES DU GROUPE

### Mandat du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015

1. Le Groupe de personnalités de haut niveau sera convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies afin d'obtenir des conseils sur un programme de développement à la fois ambitieux et pragmatique pour l'après-2015.
2. Le Groupe de personnalités de haut niveau rassemblera 26 personnes, notamment des représentants de gouvernements, du secteur privé, du monde académique, de la société civile et de la jeunesse, reflétant un équilibre géographique et une parité hommes-femmes. Les participants siègeront à titre personnel.
3. Le Groupe doit travailler sur la base d'une analyse rigoureuse de données crédibles mises en commun. Le Groupe doit mener une vaste mobilisation et consultation de toutes les parties prenantes à l'échelon national, régional et mondial.
4. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'après-2015 sera un membre ex-officio du Groupe de haut niveau et il servira de lien avec le système de l'ONU.
5. Le Groupe de haut niveau produira un rapport destiné au Secrétaire général, contenant :
  - a) des recommandations quant à la vision et la forme d'un programme de développement pour l'après-2015 permettant de mieux répondre aux défis internationaux du XXI<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur les OMD et dans l'objectif de mettre fin à la pauvreté ;
  - b) les grands principes visant à restructurer le partenariat mondial pour le développement et à mettre en œuvre des mécanismes de responsabilisation renforcés ;
  - c) des recommandations sur la façon d'élaborer et de maintenir un large consensus politique sur un programme de développement pour l'après-2015 qui soit ambitieux mais réalisable, autour des trois dimensions que sont la croissance économique, l'égalité sociale et la viabilité environnementale, tout en tenant compte des difficultés spécifiques aux pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit.
6. À ces fins, il est indispensable que le Groupe de haut niveau et le Groupe de travail intergouvernemental sur les objectifs de développement durable (ODD) échangent des informations afin de veiller à ce que les deux processus se renforcent mutuellement. Le Groupe de haut niveau doit indiquer au Secrétaire général de quelle manière les ODD s'inscrivent dans le programme de développement pour l'après-2015.
7. Lors de l'élaboration du rapport, le Groupe doit prendre en compte :
  - a) la Déclaration du Millénaire, le Document final de Rio+20 ;
  - b) les conclusions du Rapport de l'Équipe spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la préparation du programme de développement pour l'après-2015 ; ainsi que les enseignements et les meilleures pratiques tirés des OMD.
  - c) les conclusions des différentes consultations nationales et thématiques à l'échelon régional et national, qui sont coordonnées par le GNUD dans le cadre des préparatifs du programme de développement pour l'après-2015 ;
  - d) la nécessité de susciter un élan vers un dialogue constructif sur les paramètres du programme de développement pour l'après-2015, et de proposer des moyens innovants pour que les pouvoirs publics, les parlements, les organisations de la société civile, le monde de l'entreprise, le monde universitaire et les communautés locales s'engagent dans un dialogue continu à cet égard ;
  - e) le travail continu de l'Équipe spéciale des Nations Unies, du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'après-2015, le rapport du Groupe du Secrétaire général sur la viabilité mondiale et les conclusions du Réseau des solutions pour le développement durable ; ainsi que
  - f) tous les autres éléments jugés pertinents.
8. Le Groupe bénéficiera de l'appui d'un secrétariat dédié et indépendant, dirigé par un haut fonctionnaire (auteur principal du Rapport du Groupe de haut niveau). Le secrétariat sera également en mesure d'accéder à la somme de connaissances et de compétences mise à sa disposition par le système de l'ONU.
9. Le Secrétaire général adjoint supervisera, pour le compte du Secrétaire général, le processus de l'après-2015.
10. Le Groupe présentera son rapport au Secrétaire général au deuxième trimestre 2013. Le rapport sera aussi une contribution essentielle au rapport du Secrétaire général destiné à une manifestation spéciale consacrée à un bilan de l'action entreprise pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et à la définition des grandes lignes du programme de développement pour l'après-2015, que doit organiser le Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée Générale en septembre 2013.

## LISTE DES MEMBRES DU GROUPE



**S.E Monsieur Susilo Bambang  
Yudhoyono, Président de la  
République d'Indonésie**  
Coprésident



**S.E Madame Ellen Johnson  
Sirleaf, Présidente de la  
République du Liberia**  
Coprésidente



**Le Très Honorable David  
Cameron, Député, Premier  
Ministre du Royaume-Uni**  
Coprésident



**S.M. la Reine Rania de Jordanie**  
Jordanie



**Gisela Alonso**  
Cuba



**Fulbert Amoussouga Géro**  
Bénin



**Abhijit Banerjee**  
Inde



**Gunilla Carlsson**  
Suède



**Patricia Espinosa**  
Mexique



**Maria Angela Holguin**  
Colombie



**Naoto Kan<sup>67</sup>**  
Japon



**Tawakkol Karman**  
Yémen



**Sung-Hwan Kim**  
République de Corée



**Horst Köhler**  
Allemagne



**Graça Machel**  
Mozambique



**Betty Maina**  
Kenya



**Elvira Nabiullina**  
Fédération de Russie



**Ngozi Okonjo-Iweala**  
Nigeria

---

67. M. Naoto Kan a assisté aux deux premières réunions qui ont eu lieu en septembre et novembre 2012 (à New York et Londres respectivement). M. Kan a ensuite quitté le Groupe.



**Andris Piebalgs**  
Lettonie



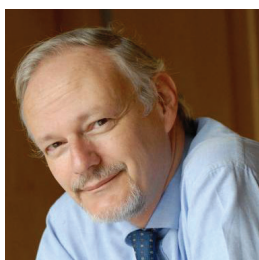
**Emilia Pires**  
Timor-Leste



**John Podesta**  
États-Unis d'Amérique



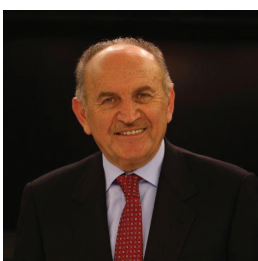
**Paul Polman**  
Pays-Bas



**Jean-Michel Severino**  
France



**Izabella Teixeira**  
Brésil



**Kadir Topbas**  
Turquie



**Yingfan Wang**  
Chine



**Amina J. Mohammed**  
Membre ex-officio du Groupe

## ANNEXE VI : SECRÉTARIAT DU GROUPE DE PERSONNALITÉS DE HAUT NIVEAU ET INSTITUTIONS AFFILIÉES

**Homi Kharas, Auteur principal et Secrétaire exécutif**

*The Brookings Institution*

**Karina Gerlach, Secrétaire exécutive adjointe**

*Département des affaires politiques de l'ONU*

**Molly Elgin-Cossart, Directrice du personnel**

*New York University, Center on International Cooperation*

**David Akopyan, Directeur des opérations**

*Programme des Nations Unies pour le développement*

**Asan Amza, Associé aux opérations**

*Programme des Nations Unies pour le développement*

**Kara Alaimo, Responsable de la communication**

**Hany Besada, Spécialiste en recherche**

*Institut Nord-Sud*

**Haroon Borat, Responsable de recherche**

*Université de Cape Town*

**Lysa John, Responsable de la sensibilisation**

**Nicole Rippin, Spécialiste en recherche**

*Institut allemand pour le développement*

**Nurana Sadikhova, Spécialiste opérations/finance**

*Programme des Nations Unies pour le développement*

**Céline Varin, Associée à la direction**

*Programme des Nations Unies pour le développement*

**Jiajun Xu, Spécialiste en recherche junior**

*Université d'Oxford*

**Natabara Rollosson, Coordinateur logistique**

**Jill Hamburg Coplan, Éditrice**